

PAGES 17-20 :

Notre supplément Spécial-auto APRÈS LE SALON DE TURIN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Berne en faveur du treizième mois au personnel fédéral

Indemnités de résidence et allocations familiales également relevées - Coût de l'opération: 244 millions

BERNE (ATS). — Les fonctionnaires de l'administration fédérale ont droit à un 13me mois de salaire, a estimé le Conseil fédéral qui a adressé mercredi un message à ce sujet aux Chambres. Il propose de relever les traitements de 8 1/2 % en valeur réelle, augmentation qui devrait être versée sous la forme d'un 13me mois de salaire. Cette nouvelle échelle de traitements entrerait en vigueur le 1er janvier 1972 et le 13me mois de salaire serait accordé pour l'année 1972. D'autre part, il est prévu un ajustement des traitements au niveau moyen de l'indice suisse des prix à la consommation (soit de 105 à 120 points).

Les indemnités de résidence et diverses allocations familiales (pour enfants, de mariage et de naissance) devront également être majorées. Le gouvernement serait même autorisé à augmenter les rentes des « anciens » rentiers. Ces mesures, rendues nécessaires par l'évolution des conditions de travail, en particulier dans les grandes agglomérations du pays, concerneront, si elles sont acceptées par les Chambres, quelque 126.000 agents de la Confédération.

SALAIRES ET INDEMNITÉS Le Conseil fédéral propose d'améliorer comme suit la rémunération du personnel fédéral :

1. Les traitements seront relevés de 8 1/2 % en valeur réelle et, en outre, adaptés au niveau de 120 points (actuellement 105) atteint en moyenne annuelle en 1971 par l'indice suisse des prix à la consommation. Les fonctionnaires des classes 22 à

25 recevront la même augmentation de traitement que ceux de la 21me classe.

2. L'indemnité de résidence, qui s'élève actuellement de 0 à 1050 francs pour les célibataires et de 0 à 1400 francs pour les fonctionnaires mariés, sera échelonnée de 0 à 1500 francs pour les célibataires et de 400 à 1900 francs pour les fonctionnaires mariés. Ces derniers toucheront dorénavant, quel que soit le lieu de service, 400 francs de plus que les célibataires.

3. L'allocation pour enfants, qui se monte aujourd'hui à 686 francs pour les enfants de moins de 12 ans révolus et à 823 francs pour ceux qui sont plus âgés (allocation de rattachement comprise), sera portée à 720 et 840 francs. Les nouveaux montants correspondent, comme les traitements, à un indice de 120 points.

(Lire la suite en page 13)

A L'ORDRE DU JOUR DU CLUB DES DIX: UNE DÉVALUATION « MODESTE » DU DOLLAR? Mais elle irait de pair avec certaines réévaluations

WASHINGTON (Reuter-AP). — Au cours d'un entretien qu'il a eu avec M. Connally, secrétaire américain au Trésor, M. Ossola, gouverneur adjoint de la Banque d'Italie et président des ministres adjoints des finances des pays du club des Dix, a déclaré que les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis insisteraient pour que le dollar soit dévalué dans le cadre d'un règlement de la crise monétaire internationale, déclare-t-on de source bien informée à Washington.

M. Connally, président des ministres du groupe, a demandé que se réunisse une conférence ministérielle des Dix à Rome, le 30 novembre et le 1er décembre, pour tenter de trouver une solution à la crise. M. Ossola a également discuté de cette prochaine rencontre avec M. Schweitzer, directeur général du Fonds monétaire international.

« PIVOTS »

Les neuf partenaires des Etats-Unis au sein du groupe des Dix, plus la Suisse qui participe activement à leurs rencontres, proposeront à Rome l'établissement de taux de change dits « pivots ».

Ces taux seraient maintenus provisoirement, avec des marges de fluctuation assez

grandes, jusqu'à ce que le Congrès américain soit d'accord pour voter une dévaluation du dollar, a déclaré M. Ossola à son interlocuteur américain, rapporte-t-on de même source.

Dans les milieux monétaires européens, on estime que la solution la plus rapide serait de procéder à une dévaluation modeste du dollar par référence à l'or, accompagnée de certaines réévaluations d'autres monnaies afin de rendre le dollar plus compétitif sur les marchés mondiaux.

OUI EN JAPONAIS

Les informations en provenance de Tokio indiquent que les autorités japonaises ont déjà accepté que le yen soit réévalué jusqu'à 15%. De 5 à 6% de cette



NUAGES SUR LE MIRACLE ALLEMAND

STUTTGART (AFP). — Cent vingt mille métallurgistes étaient en grève mercredi matin dans le nord du Bade-Wurtemberg. En Rhénanie-Wesphalie, la commission salariale de l'Ig-Metall s'est réunie pour décider une consultation de la base au sujet d'un éventuel mouvement de grève dans cette région, où sont employés 1.200.000 métallurgistes. Et dans cette usine de Neckarsulm, la chaîne est arrêtée. (Téléphoto AP)

DANS UN MOIS NOEL! A MINI-JEU MAXI-CADEAU Cherchez la vedette ?

Les idées et les faits Et le contrat de législature?

Au début de décembre aura lieu la rentrée des Chambres fédérales. Qu'y aura-t-il de changé sous la Coupole? A part l'entrée des onze députés de M. Schwarzenbach, la répartition des forces politiques principales reste sensiblement la même qu'au cours de la précédente législature. Tout au plus, par l'élection de quelque soixante-dix nouveaux venus, la physionomie du Conseil national sera modifiée. Est-ce suffisant, cet apport d'hommes relativement jeunes, pour que les vieilles méthodes du Parlement et ses rapports avec le Conseil fédéral fassent place à plus de dynamisme et donnent lieu à plus de cohérence dans l'action gouvernementale? Nous ne le croyons guère.

A en juger du moins par le fait que le fameux contrat de législature préconisé par les démocrates-chrétiens avant les élections semble déjà avoir fait long feu. Il s'agissait, on s'en souvient, de mettre au point un programme commun entre les grands partis et de désigner, pour composer l'autorité collégiale, des hommes reconnus pour leur compétence et non plus, dans un savant dosage, pour leur appartenance à telle région du pays ou à telle couleur politique. On aurait ainsi mis un terme à la formule magique 2-2-2-1 qui conduit à l'immobilisme et qui permet à chaque chef de département de se livrer à sa petite besogne, dans le sens des idées de son propre parti, ne se souciant pas de son voisin, ni surtout de l'intérêt général de la Confédération.

Ce principe, qui en soi n'est pas mauvais, mais qui n'avait été accueilli que du bout des lèvres par les autres partis, est maintenant abandonné par les démocrates-chrétiens eux-mêmes. Ceux-ci, pour tout potage, proposent de remplacer M. Ludwig von Moos par M. Furgler dont l'activité fut contestable dans l'affaire des « Mirages ».

Si bien que tout risque de se passer comme ci-devant dans la législature qui va s'ouvrir. On laissera M. Brugger défendre son dangereux article conjoncturel qui risque de porter un coup mortel à ce qui reste de souveraineté aux cantons en matière de finances. On laissera aussi M. Tschudi mijoter sa centralisation scolaire. On laissera enfin M. Graber poursuivre tout doucement son chemin vers notre adhésion à l'ONU. Où est cette solide majorité nationale qui, tout à la fois, devrait assurer le renouveau du fédéralisme, maintenir la défense de notre neutralité et présider à la rencontre des partenaires sociaux?

Au demeurant, tous les grands partis sont tirés à hue et à dia. Ils sont coupés par une aile droite et par une aile gauche, ce qui les empêche d'avoir une doctrine stable. Ce qui permet aussi — et c'est combien regrettable — de réserver le soin de constituer l'opposition aux seuls communistes, d'une part, qui entendent saper les structures de notre société, aux seuls partisans de M. Schwarzenbach, d'autre part, qui confondent patriotisme et xénophobie.

René BRAICHET

HIROSHIMA: 37.000 dollars pour une bombe

NEW-YORK (AFP). — Le journal de bord du copilote de l'avion qui a largué la bombe atomique sur Hiroshima, en août 1945, a été vendu mardi aux enchères à New-York pour la somme de 37.000 dollars.

Le journal a été écrit sur l'envers de formulaires de l'armée, par le capitaine Robert Lezis qui l'a mis en vente. Il a été acheté par M. Kirschenbaum, représentant un libraire de New-York.

Le capitaine Lezis avait rédigé ces notes à la demande de M. William Laurence, rédacteur scientifique du « New-York Times » qui devait prendre place à bord de l'avion mais était arrivé trop tard.



M. Connally (à droite), prononçant un discours à l'Economic-club de New-York. (Téléphoto AP)

Des combats meurtriers opposeraient maintenant Indiens et Pakistanais

KARACHI (AFP). — Les combats continuent de faire rage aux frontières du Pakistan oriental, indique la radio pakistanaise.



Les guetteurs du Bengla Desh attendent un signe de l'avance des troupes pakistanaises. (Téléphoto AP)

Les troupes indiennes ont été contraintes de se replier des positions qu'elles ont occupées lundi dernier dans la région de Sylhet par suite d'une contre-offensive pakistanaise bien menée, précise la radio. Elle indique, d'autre part, que dans la région de Jessore où de violents affrontements ont opposé les forces pakistanaises à la neuvième division d'infanterie et au 45me régiment d'infanterie indiens, les attaques indiennes ont été repoussées, mais les combats continuent.

On pense cependant que les Indiens lanceront d'ici peu de nouvelles offensives dans le sud du Bengale oriental où l'on signale d'importantes concentrations de troupes et de matériel militaire, au cours de ces dernières vingt-quatre heures.

La radio indique également que les Indiens ont déployé leur sixième division de montagne le long de la frontière. Selon la radio, les Indiens ont parachuté du ravitaillement aux troupes de la 23me division de montagne qui tente de faire une percée jusqu'à la mer, dans la région de Chittagong. Les soldats pakistanaïses les empêchent d'avancer, déclare la radio, mais on s'attend, ajoute-t-elle, que les Indiens feront prochainement d'autres tentatives.

(Lire la suite en dernière page)

La Municipalité de Lausanne estime capitale la réalisation de la N1

LAUSANNE (ATS). — Le programme de construction des routes nationales doit répondre aux besoins du pays tout entier et de ses principales régions. De ce point de vue, déclare la Municipalité de Lausanne dans un communiqué publié mercredi, il est regrettable que les propositions de la commission Hurlimann coupent la Suisse romande de la Suisse alémanique en renvoyant au-delà de 1979 la mise en service de la nationale 1 Genève - Lausanne - Berne - Zurich - Saint-Gall et en décidant, dans le même temps, des aménagements objectivement moins urgents.

Une contre-proposition a été présentée ces derniers mois, principalement dans les milieux fribourgeois. Elle demande l'accélération des travaux de la nationale 12 entre Corpataux (FR) et Yevrey, de manière à combler, en 1978, la fâcheuse lacune des liaisons Suisse romande - Suisse alémanique.

NECESSAIRES

La Municipalité de Lausanne n'entend pas s'opposer à cette solution en tant que telle, ce d'autant moins que nationale 1 et nationale 12 seront l'une et l'autre finalement nécessaires à la Suisse romande. Mais elle tient à rappeler aux autorités fédérales et cantonales que la réalisation de la nationale 1 est capitale.

Il est déjà peu compréhensible que la planification officielle proposée ne réserve pas la priorité à la construction complète de la nationale 1, l'un des deux grands axes helvétiques, auquel seuls manqueraient, en 1979, 39 km 300 sur sol romand.

Le serait inadmissible que la réalisation anticipée de la nationale 12, pour ingénieuse qu'apparaîsse cette solution en soi, signifie l'impossibilité d'accélérer les travaux d'achèvement de la nationale 1.

La construction des routes nationales en pays vaudois ne doit pas résulter d'un match « N1 - N12 », ni de préoccupations étroitement localisées. Elle doit être le fait d'un choix conforme à l'intérêt de la Suisse romande aussi bien que du canton tout entier.

C'est au nom de cet intérêt que la municipalité de Lausanne intervient publiquement dans le débat.

(Lire également en page 3)

Tous dans le même sac

Le plaisir — et les ennuis — des propriétaires d'une automobile deviennent de plus en plus coûteux. On va même demander aux Neuchâtelois d'apporter dans quelques jours leurs suffrages à l'appui d'un projet de l'Etat, visant à prélever une taxe de cent francs sur tout véhicule mis en circulation.

Motif : l'élimination des autos abandonnées coûte de plus en plus cher ; il faut bien que quelqu'un paie les frais de ramassage ; les plus « qualifiés », ceux qui, à en juger par les signes extérieurs de la richesse motorisée, apparaissent à l'Etat comme les responsables, les corvéables à merci, ce sont les automobilistes.

Tous les automobilistes, les bons et les mauvais, pêle-mêle. Et pas seulement les mauvais plaisants qui, par une nuit sans lune, enlèvent plaques et signes distinctifs, pour laisser rouiller et pourrir au grand air une voiture sans nom. Ceux-là, on aurait bien du mal à les attraper. La police, débordée, a d'autres chats à fouetter, c'est compréhensible.

D'ailleurs, quand elle se fait secouer par de perspicaces auxiliaires en japon, ce n'est pas pour le recensement des vieilles gibberdes, mais pour taxer — avec le sourire — les conducteurs de véhicules en fort bon état, qui se sont un peu attirés, mais qui n'ont pas la dernière envie de jeter leur bien à vau-l'eau.

C'est pourtant tous ces automobilistes, ayant à cœur de faire remorquer, à leurs frais, leur véhicule à bout de souffle jusqu'au parc d'un casseur, qui devront payer, par-dessus le marché, pour les rufians anonymes semant leurs épaves dans les villes et dans les campagnes.

Vivement l'auto à jeter au bout d'un an ! Pour le cas où vous ne sauriez pas ce que c'est, sachez que des constructeurs européens (et japonais, cela va de soi) étudient sérieusement le projet d'une voiture conçue pour parcourir 15.000 km, pas plus, ne coûtant que quinze cents francs, et qui serait bonne pour la ferraille après une douzaine de mois d'usage.

Si la coutume de jeter son auto, comme on jette une paire de chaussettes ou un slip, se répand et se généralise, tous les automobilistes, y compris les rufians, seront à mettre dans le même sac. Nul doute alors que la « taxe de ramassage » sera prélevée d'autorité, comme pour les poubelles, et que personne n'y trouvera à redire. Mais en attendant l'auto à jeter, par pitié, ne pénalisez pas l'automobiliste honnête, propre et consciencieux !

R. A.

Actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11 Informations suisses : page 13 Les sports : pages 15 et 16 Carnet du jour de Neuchâtel - programmes radio-TV : page 25 Dernière heure et bourses : page 27

M. Obrecht : l'horlogerie suisse condamnée à la grandeur... (Page 3)

Libres opinions biennoises : le Jura... scandale de la Suisse

Le « Dies academicus » de l'Université de Fribourg (Page Bienne-Jura-Fribourg)

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 22 novembre Lombardi, Elvira-Carla, fille de Dario, chauffeur à Cernier, et de Maria, née Lombardi; Thomas, Joël-Jean, fils de Jacques-Claude-Henri, ingénieur à Bôle, et de Lisiane-Josette, née Zwahlen.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. 23 novembre, Garrigues, Jean-André, employé de fabrication, et Steiner, Anna, les deux à Boudry; Murer, Bernard-Maurice, représentant à Cornaux, et Matthey-Doret, Hugues-René, à Neuchâtel.

DÉCÈS. 22 novembre Friche née Büchi, Paula, née en 1906, ménagère à Klostert, veuve de Friche, Roger-Jules.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures
Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

Centre culturel neuchâtelois
Ce soir à 20 h 30, en présence de Peter Ammann, assistant de Fellini,

Braccia si, uomini no
(Des bras oui, des hommes non)

Film de René Burri et Peter Ammann consacré à l'initiative Schwarzenbach.
ENTRÉE LIBRE

Stade de la Maladière
Dimanche 28 nov. à 14 h 30
REÇOIT
WETTINGEN
Match des réserves à 13 h
EN DESSOUS DE 18 ANS
ENTRÉE GRATUITE (pièces d'identité)

Demain soir, vendredi, à 20 heures
à la Rotonde
GRAND LOTO
de NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.
A 20 h 30, TOUR SPÉCIAL avec UN BON DE VOYAGE POUR MOSCOU (ou autre destination)

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES SCIENCES

Soutenance de thèse de doctorat
Jeudi 25 novembre 1971, à 16 h 15 au grand auditorium de l'Institut de physique
« Etude par le test de Treiman-Yang de la diffusion quasi-élastique dans la réaction H (d,2p)n à 20 MeV et dans les réactions ⁶Li (p,pa) ²H et ⁶Li (p,pd) ⁴He à 50 MeV »
Candidat : M. JEAN-PIERRE EGGER

Pamplemousses
Jaffa

3 pièces **-90**

Cacahuètes
le sachet de 400 g **130**
avec timbres coop

Conservatoire de Musique de Neuchâtel
Aula du Centre scolaire du Mail
CE SOIR, 20 h 15

Récital de piano
Christiane Buchs

pour l'obtention du diplôme de virtuosité (classe HARRY DATYNER)
Entrée libre
Collecte en faveur du « Fonds des auditions ».

EXPOSITION
Livres pour la jeunesse

ouverte au public vendredi 26 novembre, de 14 à 22 h, et samedi 27 novembre, de 9 à 21 heures.
Ecole normale, fbg de l'Hôpital 68, Neuchâtel. Entrée libre.

Hôtel du Rocher
F E R M É
jusqu'à nouvel avis, pour cause de changement de tenancier.

U S I Société des étudiants étrangers

Soirée dansante au RED-CLUB
ce soir de 21 h à 2 h
Chavannes 19, Dir. A. Galloppini
Ce soir, dès 20 h, au Cercle libéral

LOTO
BEAUX QUINES

S.F.G. Neuchâtel-Ancienne Club des lutteurs
Montres, jambons, transistors, paniers garnis, lapins, fumés, etc.
Abonnements pour 26 tours : 20 fr.
Abonnements pour 20 tours : 15 fr.

RUNTAL S.A. cherche pour le printemps 1972,

apprenti(e) de bureau
ayant suivi l'Ecole secondaire.
Téléphoner au 25 92 92, interne 17.

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

A Neuchâtel et dans la région

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

Le tribunal de police du district de Boudry a siégé sous la présidence de M. Blaise Galland, suppléant, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, remplissant les fonctions de greffier.

Le 25 septembre aux environs de 14 h, D. A., domicilié à Corcelles, s'est rendu en automobile à la gare d'Auvernier. A l'entrée de Peseux, il perdit la maîtrise de sa machine qui heurta une voiture conduite par Mlle M. K. qui circulait en sens inverse. Mlle K. et la passagère de M. D. A., Mme Z, furent blessées. Suspect d'ivresse, M. A fut soumis aux examens habituels et la prise de sang révéla une alcoolémie de 1,08 et 1,18‰.

Le tribunal a retenu la perte de maîtrise et l'ivresse au volant, abandonnant la prévention d'une vitesse inadéquate aux conditions de la circulation. C'est pourquoi D. A. se voit condamner à une amende de 1200 francs après un délai d'épreuve de 2 ans, francs, qui pourra être radiée de son casier et aux frais fixés à 220 francs.

Mme I. S. domiciliée à Corcelles, s'est proménée dans la forêt de Crostan, accompagnée de son chien qui n'était pas tenu en laisse. A un certain moment, le chien s'éloigna et souleva un faon qu'il attrapa et blessa à une patte. Cette imprudence est sanctionnée par une amende de 30 fr. assortie de 10 fr. de frais.

M. N. C. est locataire et tenancier d'un restaurant à Cormondrèche. Désirant changer une chaudière à charbon par un appareil plus moderne, le prévenu pria P.-H. L., représentant d'une entreprise spécialisée, de lui installer une chaudière à mazout. Après la mise en route, P.-H. L. constata qu'un joint laissait fuir quelques gouttes

de mazout et que le tirage était mauvais. Il resta dans l'établissement pour surveiller le chauffage. A son départ, il conseilla à la femme du tenancier de laisser brûler le chauffage pendant le reste de la nuit. Entre 4 h et 4 h 30, un incendie se déclara. Un expert a affirmé que ce début d'incendie était dû à un dérèglement du fourneau et a précisé devant le tribunal qu'il était possible que cet incendie soit dû au vent. Cette thèse a été confirmée par le ramoneur qui a précisé que la cheminée de l'immeuble doit être considérée comme mal construite, donc ayant un mauvais tirage. Mais ni l'un ni l'autre des prévenus n'a informé la commune de Corcelles-Cormondrèche et n'a requis l'autorisation d'entreprendre la réparation.

Après certaines précisions du président de la commission du feu, le tribunal a estimé qu'en confiant le changement d'installation à un homme de métier, M. C. n'était pas coupable d'incendie par négligence. Il lui a donc été infligé une amende de 50 francs.

Quant à P.-H. L., alors qu'il avait constaté un mauvais tirage, il a conseillé à la femme du tenancier de maintenir le feu allumé toute la nuit, ce qui est une négligence. L'incendie par négligence doit dès lors être retenu à son égard, raison pour laquelle il est condamné à une amende de 200 fr. qui pourra être radiée de son casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans. Les frais ont été répartis à raison de 160 fr. à la charge de N. C. et 640 fr. à la charge de P.-H. L.

Huit heures d'audience au tribunal militaire de div. II, pour 10 accusés

Au Château, dans la sombre et triste salle des Etats dont le projet de rénovation semble en panne au fond d'un tiroir de l'administration cantonale, le tribunal militaire de Div. 2, présidé par le grand juge col. William Lenoir, de Genève, a siégé hier durant... huit heures pour juger dix accusés.

Pas de grande affaire, disons-le toute de suite, ce qui expliquera la brièveté relative de ce compte-rendu.

C'est tout d'abord le tour de Gilbert Y., 21 ans, de Neuchâtel, qui, en proie à un conflit de conscience qu'il qualifie de grave, ce que deux pasteurs approuvèrent, a refusé de faire une école de sous-officier. Il accepte de remplir ses devoirs militaires mais en simple soldat de la cp. fus. II-18. Le tribunal lui inflige une peine de 30 jours d'arrêts répressifs avec sursis pendant deux ans.

Claude G. conscrit de 19 ans, domicilié au Prévous, s'est présenté aux opérations de recrutement le concernant, au Locle, mais a refusé d'y participer parce qu'il se dit en proie à un conflit de conscience. Dans un bafouillage intellectuel, inconsistant, et qui dénotait une sérieuse immaturité, il a été incapable de dire clairement les motivations qui l'ont amené à refuser de servir. Aussi, le tribunal lui a infligé 4 mois de prison avec sursis de 3 ans.

Jean-Michel G., 20 ans, gymnasien domicilié à Bionnens (FR), aimait servir son pays mais plutôt dans un service civil que dans les rangs de l'armée, fût-ce dans les troupes sanitaires. En avril il n'avait pas obtenu l'ordre de se présenter au recrutement à Romont. C'est de nouveau un petit objecteur que le tribunal militaire a condamné à 4 mois d'arrêts répressifs fermes, assortis de l'exclusion de l'armée.

Charles P., 27 ans, aide de cuisine à la cp. d'exploration 31, n'a pas répondu à un ordre de marche qui lui était adressé pour un cours complémentaire en janvier à Schwytz. Sa mère qui vient de reprendre un relais à Choëx près de Monthey, étant tombée malade, P. préféra son potager et ses casseroles aux chaudrons à lessive de l'armée. Il resta donc au café-restaurant, aidant sa mère, ce qui lui valut une peine de 20 jours de prison avec sursis de deux ans.

Alfred K., 40 ans, fusilier de la Cp. ouvrage 4, dans le style légion étrangère, a le vin assez méchant. Ce soldat qui détient un impressionnant palmarès de condamnations aussi bien militaires que civiles, est l'auteur d'une sombre histoire dans une sombre nuit de manœuvre dans la région de la Vue-des-Alpes en mai dernier. Ivre dans un fortin, il refusa de laisser entrer un officier qui ne connaissait pas le mot de passe de marche qui lui était adressé, et il usa de menaces à l'égard du sous-officier responsable de l'ouvrage. C'est tout à la fois un bon, courageux et dévoué soldat mais parfaitement insupportable lorsqu'il a un verre dans le nez ! Le tribunal a fait preuve de mansuétude à son égard, parce qu'il semble avoir, au civil, retrouvé le bon chemin. Il fera 5 jours d'arrêts de rigueur, pour avoir semé la panique dans un fortin, au milieu des manœuvres.

Serge H., âgé de 22 ans, radio à la cp. EM. fus. 21, domicilié à Roche-d'Or (Jura) est également « dévoré » par une crise de conscience mais il semble, comme l'a souligné le procureur, qu'elle se produise par commodités personnelles. Le prévenu étant quasiment muet c'est son défenseur d'office, H. O. Zumbig, de Neuchâtel, qui tente d'expliquer la motivation de l'objecteur de conscience. Le tribunal, pas très convaincu, inflige à H. 3 mois de prison ferme dont à déduire 4 jours de préventive subsé.

Rolf M., âgé de 19 ans, recrue fusilier, a refusé de servir. Ses cheveux sont tellement longs, sa pelisse de mouton tellement garnie de poils que sa voix s'y perdait ! Il a vaguement essayé de dire pourquoi il a définitivement choisi de ne jamais accepter de gris-vert. L'affaire fut rondement expédiée : 5 mois de prison, exclusion de l'armée.

Bernard D., 23 ans, du Noirmont, séparatiste endurci, fit partie de l'équipe des Béliers qui déposèrent leur équipement militaire devant le Palais du tribunal fédéral à Lausanne, en février dernier. Et hier c'est un instituteur des Breuleux qui fit office de défenseur, profitant de l'occasion pour faire un plaidoyer en faveur de l'objecteur de conscience. Il ne sait d'ailleurs pas s'il acceptera de se rééquiper le moment venu ! Le tribunal lui donne une chance en le condamnant à 1 mois de prison avec sursis de deux ans.

Fernand B., 24 ans, de Delémont, fusilier,

mécanicien-troubadour-guitariste amateur, est un non-violent (on serait tenté de dire que ça se voyait !). Il n'a pas répondu à l'ordre de marche pour un cours de complément en mai passé. Dans sa déclaration, véritable cocktail du parfait petit contestataire, il passa de la crise du logement à la situation internationale pour dire qu'il préférerait chanter en s'accompagnant de la guitare plutôt que de faire son devoir militaire. Comme sa décision a l'air irrévocable, le tribunal le condamna à 4 mois de prison ferme, et à l'expulsion de l'armée.

Claude G., ingénieur-chimiste de 28 ans, habitant Delémont et soldat à la Cp. lourde fusilier IV-22, frère du chef des béliers jurassiens, a sciemment manqué son cours de répétition en novembre 1970, le cours de tir pour retardataires et l'inspection en décembre en guise d'objection patriotique. En outre, le 20 février dernier il a également abandonné une partie de son équipement militaire sur les marches du Tribunal fédéral à Lausanne. A l'audience, il entre dans la salle avec son uniforme; il a donc révisé sa prise de position et s'est déclaré prêt à faire son devoir de citoyen, tout au moins tant que l'armée, en tant que telle, n'interviendra pas dans les affaires pendantes entre le Jura, Berne et la Confédération. Le prévenu, à la suite de son défenseur, s'étant lancé dans la lecture d'une déclaration qui s'annonçait longue, le grand juge, vu l'heure tardive, le pria de résumer. Finalement, alors que sonnaient les trois quarts de 19 heures, le tribunal rendit son dernier verdict de cette

longue journée : 25 jours de prison avec deux ans de sursis.

LE TRIBUNAL

Grand juge : W. Lenoir; juges : cap. J.-P. Rivara, B. Janner, plr R. Ruedin, adj. sof. M. Panchaud, sgt. G. Reymond, car. J.-Cl. Haldimann; auditeurs maj. P. Moeckli puis B. Houriet; greffiers : plr J.-M. Favre puis Fr. Knoepfler; audienicr app. F. Rochat.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Roland Stauffer-Schmid et leurs enfants Daniel et Philippe, à Bâle ;
Monsieur et Madame Emile Renaud-Stauffer, à Saint-Blaise ;
Monsieur Jean Stauffer, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Walter Meier-Stauffer et leurs enfants, à Lotzwil ;
la famille de feu Alfred Renaud, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Edouard STAUFFER

leur très cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 75^{me} année.
2000 Neuchâtel, le 23 novembre 1971.
(Rue Matile 2)

Père, mon désir est là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'incinération aura lieu vendredi 26 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les familles parentes, amies et connaissances de

Mademoiselle

Odette BURGER

font part de son décès, survenu dans sa 79^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 24 novembre 1971.
(Rue de la Côte 129)

Enfin je dors du sommeil qui console de tout.

L'incinération aura lieu vendredi 26 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Laurent Dammeyer-Gamba et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jacques Dammeyer-Meschler et leur fille, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Armand Gamba, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Antoine Merlotti et leur fils, à Bar-le-Duc (France) ;
Mademoiselle Joséphine Merlotti, à Rome, ainsi que les familles Merlotti et Gamba, en Suisse, en France, et en Italie, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marie GAMBIA

née MERLOTTI

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 83^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

2068 Hauterive, le 23 novembre 1971.
(Rouges-Terres 1)

L'incinération aura lieu vendredi 26 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.
Monsieur et Madame Emile Maeder-Schenk ;
Madame Yvette Maeder ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Vacher-Maeder ;
Monsieur et Madame Roger Maeder-Bodry et leur fils Michel ;
Monsieur et Madame Jean-Daniel Vacher ;
les familles Pfaffli, Maeder, Gasser, parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de

Madame Emile MAEDER

née Cécile PFAFFLI

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 80^{me} année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 23 novembre 1971.
(Suchiez 10)

L'incinération aura lieu vendredi 26 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Madame Marie GAMBIA

Monsieur Paul Kübler-Gillio, à Serrières ;
Monsieur et Madame Roger Colomb-Gillio, à Peseux ;
Monsieur et Madame Jean Stauffer-Colomb et leur fille Céline, à Cortaillod ;
Monsieur Albert Jeanrenaud-Gillio, à Genève ;
Monsieur et Madame Henri Bill-Jeanrenaud et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur Raymond Giauque-Kübler, à Prêles ;
Madame Robert Kübler, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame André Schaefer-Guinchard, à Serrières, ainsi que les familles parentes et alliées en Suisse et en Italie, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Paul KÜBLER

née Léa GILLIO

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 56^{me} année, après une longue et pénible maladie.

2003 Serrières, le 24 novembre 1971.
(Pain-Blanc 21)

Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment.

Jacques 5 : 11.
L'incinération aura lieu vendredi 26 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

2536 04 ou 3317 20

POMPES FUNÈRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

ENGES

De bardeau en Bardot : Une question de légèreté...

(c) Ce bardeau vient-il de la vallée de Joux ? Telle est la question que se sont posés les bûcherons de la Maison des Bois qui ont trouvé, il y a quelques semaines, cet élément de la toiture d'une vieille ferme ou d'un vieux chalet, bardeau qu'ils soupçonnent d'être arrivé à Enges par la voie des airs, après la tornade qui, cet été, a fait tant de dégâts dans la vallée de Joux. En effet, un frère de MM. Ducommun, habitant la région sinistrée, a reconnu ce lambeau de sapin comme ne pouvant appartenir qu'à la famille des bardeaux vaudais.

Dans le louable dessein de résoudre cette troublante énigme, un rédacteur de la FAN s'est adressé sinon à la NASA (dont les satellites-espionneurs ont peut-être relevé le parcours aérien de cet objet volant identifié, sait-on jamais ?) du moins à des météorologues réputés qui lui ont affirmé de la façon la plus formelle que les données scientifiques les plus récentes en la matière, indiquaient la crédibilité d'un tel phénomène et que ce bardeau ne pouvait être que Neuchâtelois ! Loin de nous, de mettre en doute la bonne foi de spécialistes qui sont loin d'être des bardots (fruit des amours d'éditionnistes d'un cheval et d'une ânesse) mais nous avons un faible pour l'hypothèse plus poétique de nos bûcherons, tant il est vrai que dans le domaine des phénomènes atmosphériques, plus que dans d'autres, rien n'est absolu, surtout dans leurs prévisions !

Notons que ce bardeau a failli avoir les honneurs de la caméra, mais que ces derniers lui ont été impitoyablement refusés, pour ne pas faire pâlir une célèbre étoile du cinéma mondial qui s'est levée voici dix ans et qui ne se décide pas à se coucher (si l'on peut dire) et dont le nom célèbre est un homonyme de cette petite tuile ligneuse aussi légère que la tenue habituelle de la star ! Cette dernière n'a pas rejoint rassurez-vous cette tuile dans le bardeau des typographes de la FAN qui est comme chacun le sait, la boîte où s'entassent les caractères d'imprimerie en surabondance...

Boudry : inauguration d'un nouveau centre COOP

Hier soir, a été inauguré officiellement, en présence des autorités communales et des maîtres d'état, le nouveau centre Coop, sis à la rue Oscar Huguenin à Boudry. Cette sympathique manifestation a été ouverte par le gérant, M. Paul Egger, auquel succédait M. Pierre Hess, président de la Coop, district de Boudry, qui coupa le ruban traditionnel après un exposé de M. Pierre Martin, un représentant de la Coop suisse et de M. Etienne Maye, architecte, auteur de l'ouvrage et enfin de M. Jean-Marie Buschini, représentant les autorités communales.

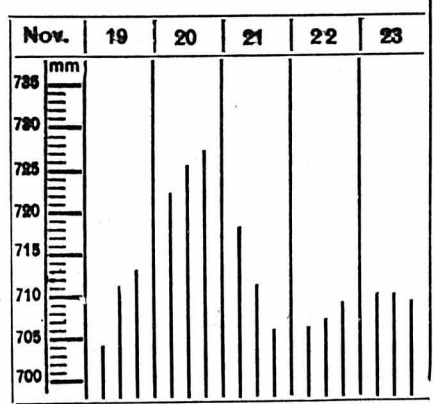
Elle fut agrémentée des productions toujours très prisées de la Carolinette de la Fanfare de Boudry. Aujourd'hui, le nouveau centre sera ouvert à la clientèle sans discontinuer de 9 h à 21 heures. Ce nouveau centre s'inscrit parfaitement dans le cadre de la localité. Situé en zone protégée, le toit de l'immeuble a été réalisé en deux parties superposées, la couverture non munie de lucarnes ayant été faite en tuiles vieilles. L'immeuble représente au total environ 7500 mètres carrés dont 2300 pour l'immeuble locatif et 5200 pour magasin. Le centre Coop en lui-même a une surface de vente de 481 mètres carrés dont 67 pour la boucherie. Les arrières sont approximativement de même grandeur et occupent une partie de l'immeuble destiné jusqu'ici aux anciens entrepôts et à l'ancienne boulangerie. Le magasin libre-service actuel sera relié au centre par un large passage destiné à l'exposition-vente d'articles non-alimentaires, comme les jouets de Noël, le camping, les appareils électriques, etc.

Au Pré-Landry, juste derrière le complexe, 43 voitures pourront parquer durant 45 minutes et une bonne demi-douzaine devant le magasin même. On a appris à la clôture de la manifestation que la Coop sera disposée à céder son parc sans interruption de 19 heures à 7 heures et durant le week-end, ce qui soulagera le chef du dicastère de police à la suite des discussions qu'il y a eu au sujet du parking à la rue Oscar-Huguenin.



Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 24 nov. Température : Moyenne, -2,2 ; min. : -4,7 ; max. : 0,8. Baromètre : Moyenne : 712,5. Vent dominant : Direction : Nord-est faible à modéré. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux ; soir : nuageux.



Niveau du lac du 24 nov. à 6 h 45 : 428,92.

Température de l'eau 10 °

Prévisions météorologiques : Nord des Alpes : une couche de brouillard élevé s'est formée au cours de la nuit. Sa limite supérieure se situe entre 1700 et 2300 mètres et ne se dissipera que localement. Au-dessus, le temps sera ensoleillé.

Température : moins un à moins six degrés durant la nuit, moins quatre à plus un degré l'après-midi. Bise modérée, temporairement forte.

Valais et Grisons : temps ensoleillé mais froid. Température en plaine entre moins cinq et moins neuf degrés en fin de nuit, entre moins deux et plus trois degrés l'après-midi.

Evolution prévue pour vendredi et samedi : Nord des Alpes : sur le Plateau, brouillard ou brouillard élevé, ne se dissipant que localement vendredi, régionalement samedi. Au-dessus du brouillard et dans les autres régions en général ensoleillé. Température en montagne en légère hausse, sans changement notable en plaine.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfarth
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

A Neuchâtel et dans la région

La priorité donnée à la N 12 par la commission fédérale ne se justifie pas Réactions et commentaires un peu partout

La commission consultative fédérale pour les routes nationales a décidé d'accorder la priorité à la construction de la N 12 aux dépens de la N 1 (Lausanne-Yverdon-Berne). Il s'agit là d'une proposition au Conseil fédéral qui se prononcera prochainement lui-même.

Due à une indiscretion, la publication de la prise de position de la commission a provoqué de vives réactions sur le tracé de la N 12. En particulier, M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat de Neuchâtel, s'est enflammé devant l'injustice qui est faite à toute une région du pays.

A Yverdon, M. J.-P. Mottaz, secrétaire général de l'Office de développement du Nord vaudois, nous a déclaré en particulier hier :

« Ce que je veux souligner d'abord c'est que nous sommes extrêmement satisfait de la position ferme du canton de Neuchâtel dans cette affaire et de l'appui qui nous a été accordé et qui continue de l'être tant de la part du canton de Neuchâtel que de ses communes. »

L'office regrette infiniment qu'une faible minorité de la commission en cause se soit prononcée sur cette affaire puisqu'il n'y a eu que onze votants sur vingt-quatre membres de la commission. Cela paraît étonnant tout de même, pour un objet d'une telle importance. Rien ne pourra faire que les caractéristiques techniques de la N 12 soient modifiées par une argumentation quelconque. En particulier on doit lui adjoindre une troisième voie de roulement pour le trafic lourd. De concert avec les gouvernements intéressés, les villes qui ont appuyé l'Association pour le développement du Nord vaudois, l'action va se poursuivre pour faire prévaloir la priorité de la N 1. L'argument selon lequel le tronçon Berne-Fribourg-Vevay (N 12) peut être prêt plus tôt que le tronçon Berne-Morat-Yverdon est tout à fait spécieux, estime M. Mottaz. Il s'agit en effet uniquement d'une question de crédits. L'association a calculé les crédits nécessaires pour arriver en 1979 à terminer la liaison Yverdon-Berne. Ces chiffres n'ont pas été contestés.

Le trafic actuel sur le tronçon de 17 km réalisé sur la N 12 est absolument nul. Certes, là, la comparaison n'est pas judicieuse. Il faut plutôt comparer la route principale 1 Lausanne-Berne actuelle au tronçon Berne-Fribourg. Là, par exemple, il n'y a pas de doute possible que la proportion doit être de dix à un approximativement. On en est à peu près dans l'ordre de 15.000 véhicules par jour sur la route Lausanne-Berne et 1000 à 2000 véhicules seulement sur Fribourg-Berne. Manifestement il n'y a pas de besoins commerciaux essentiels entre Fribourg et Berne comme il y a entre Berne et Lausanne-Genève et Berne-Neuchâtel.

Les Fribourgeois sont parvenus, au prix de nombreuses abstentions à forcer la décision en leur faveur, mais relevons que la commission en cause n'est pas une commission du Conseil fédéral mais bien du département fédéral de l'intérieur, donc extraparlamentaire. Contrairement à ce qui s'est passé dans les actions précédentes où chacun est allé de son côté, il faudrait trouver une parfaite coordination et unité de vues dans ce domaine, en agissant de concert avec les gouvernements neuchâtelois et vaudois. La décision de choix entre la N 12 et la N 1 ne sera cependant pas prise immédiatement puisque le Conseil fédéral se prononcera au début de l'année, soit entre fin janvier et début février.

J.-P. G.

Avec les gouvernements cantonaux touchés, avec les 107 communes bernoises, fribourgeoises, neuchâteloises et vaudoises réunies le 20 octobre dernier à Orbe pour approuver la « proposition inter-régionale romande » et auxquelles se sont jointes entre autres onze nouvelles communes, dont la ville de Lausanne, l'Association pour le développement du Nord vaudois poursuivra ses efforts en vue de faire reconnaître « le caractère prioritaire naturel et logique de la nationale 1 ».

Protestation dans la Broye vaudoise

La Municipalité de Payerne a adressé au Conseil d'Etat vaudois un télégramme l'invitant à intervenir avec énergie auprès du Conseil fédéral pour que priorité soit donnée à la route nationale 1. Elle se déclare profondément déçue de la décision de la commission Hurlimann accordant la priorité à la route nationale 12 ; elle reste persuadée de l'importance de la N 1 et de son caractère d'importante route nationale de plaine, et elle craint le grave préjudice économique que subirait l'ouest de la Suisse s'il demeurait à l'écart du réseau des autoroutes.

CORCELLES Cyclomotoriste blessé

● A 8 h 21, M. Otto Hubacher, 16 ans, qui circulait à cyclomotor, de Cormondrèche à Corcelles, a été brusquement se rabattre sur le côté gauche de la chaussée un tram arrivant en sens inverse. Au même instant, il fut renversé par la voiture de M. Geromo Catin, de Cormondrèche, qui le suivait. M. Hubacher a été conduit aux Cadolles, souffrant de douleurs dorsales.

PRÉFARGIER Nouveaux diplômés en psychiatrie

(sp) La Maison de santé de Préfargier, clinique psychiatrique, se doit de fournir un effort important pour former, chaque année, des infirmiers en psychiatrie. Cet automne, 10 élèves ont obtenu leur diplôme après trois ans d'étude. Il s'agit de Milles Françoise Arena, Maria Dell'Erba, Anne-Marie Lisci, Gisèle Monard et de MM. Ahmed Bouguelhal, Pietro Cuccuru, Paul Dünner, Abed Idalène, Giuseppe Lischi et Michel Serres. Les élèves qui ont commencé leurs cours de première année en mai sont au nombre de 11.

Un centre d'accueil et d'information pour la jeunesse

● UN centre d'accueil et d'information pour la jeunesse sera ouvert prochainement à Neuchâtel. Il permettra à beaucoup de jeunes d'y rencontrer des interlocuteurs adultes valables et de débattre, avec eux, des nombreux problèmes qui les préoccupent actuellement. Si une information objective y sera donnée sur la drogue, bien d'autres sujets d'un intérêt tout aussi grand, y seront traités. Nous y reviendrons quand le centre, (à la réalisation duquel de nombreux jeunes ont activement participé) aura effectivement commencé son activité.



Place aux bulldozers !



● NEUCHÂTEL fait petit-à-petit peau neuve. Ces jours-ci, c'est une entreprise qui procède, pour le compte d'une grande banque de la ville, à la démolition d'un ancien immeuble

rué des Epaveurs. A cette place, on construira bientôt un nouvel immeuble, avec de nombreux bureaux.

(Photo Avipress - J.-P. Baillod)

Jura : solidarité

Le Jura ne s'intéresse, par force, que d'assez loin à tout ce qui concerne les routes nationales... ces routes qu'il ne verra jamais passer chez lui ! La priorité accordée par la commission Hurlimann à la nationale 12 est-elle de nature à soulever une indignation dans nos districts ? C'est la question que nous avons posée à quelques personnalités jurassiennes qui suivent de près la politique routière de la Confédération.

La première observation que nous pouvons faire, c'est que le choix réalisé avant-hier à Berne ne va probablement pas soulever de tollé au Jura. De toute manière, nous a déclaré un des membres influents de la commission routière jurassienne de l'A.D.I.J., il n'y a pas de grande différence pour nous entre un tracé de Lausanne à Berne par Yverdon et Morat ou par Bulle et Fribourg. Cependant, nuancé bientôt sa déclaration, notre interlocuteur ajoutait : « Le jurassien se sent de toute façon frustré, d'où une première réaction négative en face de cette récente option. Mais il va de soi que nous aurions préféré une autoroute par Yverdon ».

La commission routière de l'A.D.I.J., qui se réunira mercredi prochain, va inscrire ce problème à son ordre du jour et, nous a-t-on assuré, elle donnera sans aucun doute sa préférence à la N 1.

Un autre interlocuteur nous faisait remarquer que la solidarité qui doit lier les jurassiens à leurs voisins neuchâtelois, ne peut que susciter dans le Jura une option très nette pour le tracé Lausanne - Yverdon - Morat - Berne. Plusieurs autres personnalités nous ont déclaré que leur « religion » n'était pas encore faite en la matière.

Dans les Montagnes : Un isolement doublement ressenti

Le Jura neuchâtelois, de tout temps, s'est senti à l'écart du pays. Non que les autorités aient dédaigné cette portion du territoire neuchâtelois mais la Vue-des-Alpes, avec une logique irréfutable, opposait sa barrière à un mouvement normal et à un double sens des masses. Aussi la construction de la nouvelle route, reliant le chef-lieu aux Montagnes, fut-elle saluée avec tout le bonheur souhaitable. L'isolement devenait moindre et la porte ouverte vers les régions alémaniques ou romandes.

Que dire de la décision de la commission Hurlimann si l'on se réfère à la prise de position très nette du gouvernement neuchâtelois, qui, par la bouche de M. Carlos Grosjean, s'est montré « indigné ». La crainte des riverains, Vaudois également,

de se voir délaissés au bénéfice d'une liaison qui profiterait surtout à la Suisse allemande, avec ce trait lancé jusque dans la région de Vevey, a été doublement ressentie dans le haut du pays. Car le retard apporté à la réalisation de la N 1 ne fera que renforcer la solitude jurassienne. La Vue-des-Alpes, la N 5 puis la N 1 : n'était-ce pas la voie idéale, le débouché naturel du commerce horloger spécialement, qui trouvait là des perspectives de liaison rapide et des possibilités de ramener, grâce à l'abaissement des distances-horaires, la main-d'œuvre nécessaire.

Neuchâtel souffrira de cette décision. Pour la Chaux-de-Fonds et la Locle, Neuchâtel deviendra un « cul-de-sac » moral. C'est du moins là l'opinion largement répandue dans les milieux les plus divers.

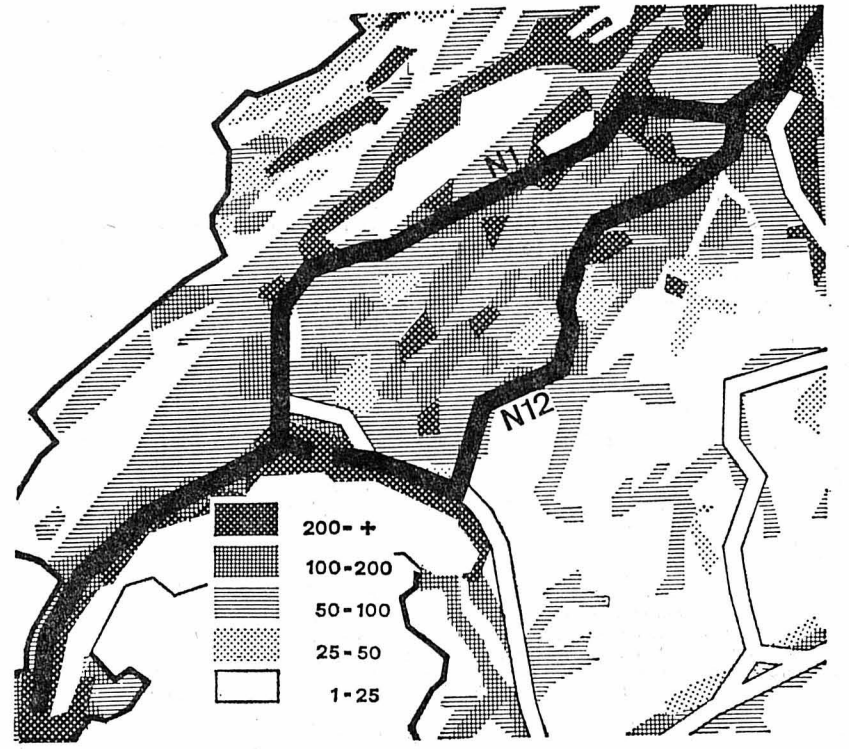
Bienne attelée au wagon des démarches ?

Et Bienne dans cette affaire ? Si la priorité de construire avait été accordée à la N 1, la ville de l'avenir aurait ainsi bénéficié d'avantages non négligeables, puisque reliée au tronçon Lausanne - Yverdon - Morat - Berne par la N 5. Et, bien qu'elle ne soit pas intéressée, au premier chef, par cette indispensable liaison Suisse romande - Suisse allemande, la municipalité n'est pas moins déçue du choix porté par la commission Hurlimann.

On se souvient que lors de la réunion d'octobre, des délégués de 107 communes, à Orbe, MM. Raoul Kohler, conseiller municipal, et Ammann, ingénieur de la ville, représentant les autorités bernoises, s'étaient prononcés en faveur de la N 1. Aussi, une fois posée : Bienne participera-t-elle à d'éventuelles démarches des cantons intéressés par l'aménagement de la N 1 ?

Selon le maire, M. Fritz Staehli, les autorités n'hésiteraient pas à s'accrocher au wagon de la campagne que conduirait le conseiller d'Etat neuchâtelois, Carlos Grosjean. Ce dernier, trouverait sans aucun doute un appui de taille en la personne de M. Raoul Kohler, député radical ; il n'est pas exclu non plus que les problèmes de l'aménagement de la N 1 et de la N 12 soient discutés prochainement au Conseil municipal, mais, pour l'instant, il n'en a pas encore été question, l'ordre du jour des conseillers étant pas trop chargé.

Quoi qu'il en soit, si une campagne commune devrait être entreprise sur le plan romand, Neuchâtel et Bienne devraient alors accorder leurs violons, les situations des deux cités étant spécifiques. Pour l'heure, l'expectative règne.



Le schéma ci-dessus montre que le tracé de la N 1 dessert une région dont la densité et l'importance économique sont nettement plus grandes que celle traversée par la jonction Fribourg-Berne (12). Relevons que la N 12, au contraire de la N 1, n'est ni plus ni moins que l'une des nombreuses liaisons nord-sud de notre réseau, et probablement pas la plus importante si on la compare à la N 5, par exemple, qui joue le même rôle mais dessert une région infiniment plus peuplée.

RÉUNION À LA CITÉ UNIVERSITAIRE A quoi sert la FEN ?

Hier après-midi s'est réunie à la cité universitaire une assemblée convoquée par le bureau de la Fédération des étudiants neuchâtelois. Cette assemblée d'information avait pour principal but de présenter aux étudiants les candidats au bureau de la FEN et au poste de rédacteur en chef de la « Tribune universitaire ». Les présentations furent des plus brèves puisqu'aucune candidature ne fut enregistrée...

La séance dura cependant près de deux heures pendant lesquelles les sujets les plus divers furent débattus, souvent de manière confuse ou décousue. Certains, s'intitulant : « Comité pour la défense de la liberté d'expression à l'Université », dénoncèrent le fait que le secrétariat n'oblige plus les étudiants qui ne le désirent pas à payer leurs cotisations à la FEN et accusèrent les autorités universitaires d'être de mauvaise foi. Après une trop longue entrée en matière où l'on évoqua ce nouveau système de cotisations libres qui met en jeu l'avenir financier de la FEN, on passa au fond du problème, c'est-à-dire à la signification d'une association d'étudiants.

A quoi sert la FEN ? Est-elle indispensable aux étudiants ? Ne pourrait-on la

remplacer par autre chose ? Le travail administratif que la fédération effectue actuellement (logement, travail, voyages estudiantins, etc...) ne pourrait-il pas être confié à l'Université ? Les avis furent multiples : certains furent d'avis qu'il fallait sauver la FEN, d'autres pensèrent qu'il valait mieux créer à sa place des syndicats d'étudiants qui défendraient des membres de même tendance politique. D'autres, encore, souhaitèrent que les diverses associations de faculté prennent la relève de la fédération. Répondre à toutes ces questions, trancher parmi tous ces avis ne sont pas choses faciles. Au cours de votations prochaines organisées à l'Université, les étudiants devront se prononcer sur l'opportunité de l'existence de la FEN. Même si leur réponse est favorable, l'avenir de cette dernière n'est pas assuré.

Car, pour qu'une institution soit viable, il faut que des hommes acceptent de se dévouer pour elle même si la tâche est ingrate. Et, à l'Université, sur 1400 étudiants, il ne s'en trouve actuellement aucun pour accepter une charge au bureau de la FEN. J.-M. R.

Informations horlogères

M. Karl Obrecht aux actionnaires de l'ASUAG : «...Si elle veut rester compétitive, l'industrie horlogère suisse est condamnée à la grandeur!»

Pris entre ses montagnes et les barrières de la neutralité, le Suisse cultive peut être des idées fausses et, quelquefois, des craintes injustifiées le minent. Les concentrations, par exemple, lui font peur. Il a l'impression que plus les unités économiques prennent de l'ampleur, plus elles s'éloignent du citoyen. Pour l'homme, elles perdent soudain leur transparence et lui donnent le sentiment d'être livré à des puissances aussi mystérieuses qu'anonymes. «... Certes, a déclaré hier, M. Karl Obrecht aux actionnaires de l'ASUAG, l'unité industrielle transparente, liée à telle ou telle région et à ses habitants, serait-elle mieux adaptée aux intérêts suisses et à nos idées. Mais nous ne pouvons malheureusement pas, dans la lutte actuelle de l'économie mondiale, choisir notre organisation économique sans nous soucier de notre capacité de concurrence.»

La formation de concentrations assez grandes pour assurer leur compétitivité devient de plus en plus une question vitale pour l'industrie horlogère suisse. Aussi ne doit-on pas se lasser de répéter sans cesse devant l'opinion publique que l'industrie horlogère, dispersée de par son origine artisanale, a, si elle veut continuer d'exister, beaucoup à rattraper par rapport à ce qui s'est fait dans d'autres branches industrielles. Ces précisions venaient à point nommé car avant de gagner la bataille industrielle, il faut que se dissipent certaines craintes. Le président Nixon, toujours lui, sa politique économique et, à l'autre bout de la chaîne, son souci bien légitime d'être réélu, sont aussi à la base de ce traumatisme. Hier, à Neuchâtel, M. Karl Obrecht a redit l'inquiétude de l'industrie horlogère face aux décisions américaines. Si elle s'est réjouie plus qu'aucune autre des progrès réalisés à l'échelle mondiale dans la course vers l'abolition des obstacles aux échanges et à la consolidation des relations économiques entre les nations, elle est aussi la première à regretter amèrement le recul enregistré cette année dans ces efforts comme elle déplore « que ceux qui se

fient les champions du libéralisme économique semblent être aujourd'hui les premiers à en trahir l'esprit ». Les mesures prises en août par le gouvernement Nixon constituent un retour à un protectionnisme étroit et pour tous ceux qui croyaient au progrès du libéralisme, elles représentent une grande déception doublée d'une pilule amère pour toutes les industries dépendant du marché américain.

UNE SOLUTION : L'INTERNATIONALISATION

— Accusé Nixon, levez-vous ! Ce n'était pourtant pas un tribunal qui siégeait sur la scène des Arcades, derrière une corbeille de chrysanthèmes japonais. En fait, il s'agit d'un qu'il aurait objectivement accordé des circonstances atténuantes à celui qu'il jugeait. Les Etats-Unis ont une grave crise interne à résoudre, c'est vrai, et il serait inéligant d'accabler de reproches « une grande nation qui a fait pour le relèvement et la sécurité de l'Europe d'immenses sacrifices dont on lui témoigne bien peu de reconnaissance ». Mais on ne peut que regretter que le développement du libéralisme économique se retrouve ainsi rejeté en arrière de dizaines d'années. Les choses étant devenues ce qu'elles sont, il est normal que l'industrie horlogère suisse, considérée récemment encore comme une source de sanctuaire national gardé soigneusement, franchisse les frontières et cherche sa voie dans l'internationalisation.

Oui, pourquoi, poursuit M. Obrecht, ne devrait-elle pas aussi chercher à prendre pied dans d'autres pays et s'assurer de nouveaux canaux de distribution ? L'assèchement du marché du travail et les frais élevés de fabrication l'obligent pourtant déjà à déplacer une partie de sa production au-delà des frontières si elle ne veut pas voir encore diminuer sa part au gâteau du marché. Avec son potentiel technique et son expérience de la fabrication et des marchés, l'industrie horlogère suisse a également quelque chose à offrir à d'autres pays. Elle peut parallèlement prétendre à un rôle de « leader », avant tout dans le cadre de l'horlogerie européenne qui doit obligatoirement s'organiser face aux concurrents japonais, russes et américains : — Une telle tâche n'incombe pas en règle générale à l'industrie d'un petit Etat. Cependant, nous ne sommes pas poussés par de fausses ambitions. Mais à qui d'autres qu'à la Suisse devrait revenir le rôle de « leader » dans ce domaine ? Espérons seulement que là aussi, en particulier dans les négociations avec la CEE, on se rende compte de la situation de fait et des intérêts communs, plutôt que de se laisser guider par un prestige national à courte vue.

Le trait étant décoché, on crut deviner qui il visait. Plus tard, M. Renggli devait ouvrir en détail le dossier du Marché commun. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. En terminant son tour d'horizon général, le président souligna l'intérêt de l'intégration, dans de grandes concentrations horlogères suisses, d'entreprises américaines possédant un important réseau de distribution.

UNE ANNÉE, TROIS DATES...

Il saute alors au groupe proprement dit. En plus de la reprise d'une grande fabrique italienne de pierres par Piers Holding S.A., l'année a été marquée par deux au-

tres « coups ». C'est notamment la fondation de General Watch Co Ltd. qui a permis à l'ASUAG de franchir les limites traditionnelles de son secteur d'activité et ceci dans l'intention d'apporter une contribution à la concentration dans le produit terminé. L'intégration plus poussée de la fabrication et de la distribution doit constituer le but d'une véritable concentration. Et ce fut, la nouvelle est encore toute chaude, le contrat de participation conclu entre ASUAG d'une part, la manufacture Longines et l'établissement Rotary d'autre part. Il y a près de deux ans, ces deux entreprises avaient signé avec Ebauches S.A. une déclaration d'intention prévoyant qu'une étroite collaboration serait instituée par la voie d'une participation. Par rapport aux intentions alors exprimées, le seul fait nouveau est que la fondation d'une société holding n'est plus prévue. Le document récemment signé à Saint-Imier prévoit au contraire une intégration complète de Rotary et une participation majoritaire du groupe ASUAG à la société Longines. Cette solution s'est imposée après que l'on eut offert à l'ASUAG davantage d'actions Longines qu'il n'avait été prévu. Le groupe ne s'est d'ailleurs pas borné à acheter des actions mais il effectuera aussi une importante mise de fonds en ce qui se concrétisera par une augmentation du capital social de Longines.

Le contrat est signé. Son exécution dépend encore des décisions de l'assemblée générale de Longines, au milieu de décembre. Dans ce mariage, Ebauches S.A. intervient tout d'abord comme partenaire parce que c'est avec elle que furent établis les premiers contacts de Longines et de Rotary. C'est aussi Ebauches S.A. qui avait, du reste, signé la déclaration d'intention. La transaction sera cependant consolidée par l'ASUAG et Ebauches S.A. ensemble. En effet, explique M. Obrecht, une étroite collaboration entre Longines et General Watch est souhaitable et indispensable. On attend du président de l'ASUAG qu'il précise que les sept ont besoin d'un chef de file mais il en restera là.

L'INDISPENSABLE GRANDEUR

Par le biais de ces concentrations, M. Obrecht rompt ensuite une lance en faveur de la « grandeur ». — Bien sûr, nous ne recherchons pas une croissance sans frein de notre groupe. Nous ne voulons pas un culte aux grands chiffres et nous sommes conscients qu'une grandeur croissante apporte aussi avec elle des problèmes et des risques supplémentaires. Mais la dimension obtenue n'est méritoire et réjouissante que pour autant que nous approchions, grâce à elle, la puissance des grands groupes étrangers qui nous concurrencent avec tous les avantages de la grande entreprise. Si nous voulons rester compétitifs et garder au pays l'industrie typiquement suisse qu'est l'horlogerie, alors on ne peut se dispenser d'atteindre cette grandeur. Cette assemblée générale fera date. Depuis quelques mois, sous d'autres étiquettes, les réunions de ce genre sont empreintes des soucis de la branche. On nage dans l'inquiétude. Les mines s'allongent. L'ASUAG se désole comme tout le monde, mais cherche des solutions en dehors l'esprit de sanctuaire. C.-P. G.

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2,20 le mm. Réclames Fr. 1,50 le mm. Naissances, mortuaires, 70 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 15
la veille avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Direction des Travaux publics

Nous cherchons à engager tout de suite ou pour date à convenir:

ouvriers

pour l'entretien et la réfection des chaussées, un

chauffeur poids lourds

ainsi qu'un

serrurier

Places stables, semaine de cinq jours, caisse de retraite.

Assurance maladie et accidents.

Salaires selon le barème des traitements du personnel communal, allocations de ménage et pour enfants.

Faire offres à la Direction des Travaux publics ou se présenter au secrétariat, deuxième étage de l'hôtel communal, bureau No 42. Pour tout renseignement, tél. 21 11 11 (interne 312).

IMMEUBLES



Terrains

Cressier
1744 m2, belle vue sur le village, zone villas.

Nods

3880 m2, zone villas, vue étendue, services publics à proximité, près du télésiège et du télésiège. Affaire intéressante.

Tél. (038) 25 13 13

NEUCHÂTEL

Orangerie 8

offre à vendre



SAINT-BLAISE «LES PERRIÈRES»

Il reste encore à vendre quelques

APPARTEMENTS

- 1 de 7 1/2 pièces
- 2 de 4 1/2 pièces
- 2 de 3 1/2 pièces.

Crédit à disposition.
Vue sur le lac. Tranquillité.

Tous renseignements:

Eric Guyot, promoteur-constructeur,
av. de la Gare 15 bis, 2013 Colombier
Tél. (038) 41 24 56.

A ST-Blaise avec fr. 14.700.- déjà, devenez propriétaire d'un appartement FAT face au lac et aux Alpes.

FAT «ST-BLAISE»



chemin des Perrières ST-BLAISE (NE)
A dix minutes du centre de Neuchâtel.

1re étape A/B/C

- 2 pièces dès Fr. 73.500.—
- 3 pièces dès Fr. 85.000.—
- 4 pièces dès Fr. 96.500.—
- 5 pièces dès Fr. 118.000.—

2me étape D/E

- 3 pièces dès Fr. 103.000.—
- 4 pièces dès Fr. 117.000.—
- 4/5 pièces dès Fr. 134.000.—
- 5 pièces dès Fr. 140.000.—

Parking souterrain Fr. 10.000.—
communications: Gare CFF, trolleybus

Renseignements auprès de:

M^e François CARTIER
6, rue du Concert
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 12 55

Entreprise PIZZERA
Rochettes 19
2017 BOUDRY
Tél. (038) 42 17 17

C.E. BERTHOUD
Transactions Immobilières
et Gérances
9, Epancheurs
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 13 41

PAT
39, rue Peillonnet
1225 CHÈNE-BOURG
Tél. (022) 35 86 00

M^e Bernard CARTIER
1, rue A.-Bachelin
2074 MARIN
Tél. (038) 33 35 15

Sur place:
APPARTEMENT PILOTE
36, chemin des Perrières
Tél. (038) 33 34 34

Demande d'informations
à retourner à l'agent PAT ci-dessus, ou à PAT, Chêne-Bourg/GE.
Veuillez me faire parvenir, sans engagement, les informations relatives à PAT «ST-BLAISE» FAN 09

Nom
Prénom
Adresse
Ville Tél.

Particulier disposant de fonds à placer cherche:

Immeuble à Neuchâtel, à l'usage de bureaux

Immeuble locatif ancien, de bon rendement, à Neuchâtel ou aux environs

Immeuble locatif récent, avec vue, aux environs de Neuchâtel.

Faire offres détaillées sous chiffres AS 87-35.061 N à Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre à Colombier, dans quartier résidentiel, situation tranquille et ensoleillée,

maison familiale

de 5 chambres avec environ 1500 m2 de terrain.

Garage séparé pour deux voitures. Magnifique jardin arborisé.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous chiffres AS 55 165 J aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.



Vous pouvez devenir locataire ou propriétaire de l'appartement de vos rêves, c'est un investissement sûr et rentable dans une zone de vacances avec un grand avenir. Maintenant autoroute pied Mont-Blanc jusqu'à la Riviera.

Studio dès 24.400.—
Appartements dès 33.500.—
Villas dès 70.000.—

(prix clés en main. Facilités).
Tout confort, chauffage central, ascenseur, balcon, etc., 25 ans franchise impôt immobilier.
Visite et voyage organisé le week-end sur place.

Au bord de la mer, près Alassio

Renseignements: INTER SERVICE,
15, rue de la Cité, 1204 Genève.
Tél. (022) 25 32 11.

A vendre, à Cornaux,

maison familiale

5 pièces + dépendances.
Adresser offres écrites à DM 2699 au bureau du journal.

A vendre

terrain

à bâtir 2500 m2, à Boudry.
Prix: Fr. 30.— le m2
Adresser offres écrites à AL 2710 au bureau du journal.

Pour vos vacances en montagne LOUEZ UN CHALET ou un appart. en «prêt-à-vivre». Adressez-vous à l'organisation spécialisée, qui, parmi un choix de locations des plus vastes et dans toute la Suisse, est en mesure de vous soumettre des offres individuelles, adaptées exactement à vos exigences familiales et financières. Vos désirs? (dates, pers., stations, prix envisagé) immédiatement, sans frais, sans engagement, documentation précise et illustrée. RENT - AGENCE Institut Suisse de Location 1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4 Tél. (021) 22 46 51 ou 22 46 52



L'annonce reflet vivant du marché

Médecin d'un certain âge, marié, sans enfants, cherche

appartement

de 3 ou 4 pièces, pour fin janvier 1972, à Neuchâtel ou environs. Achat éventuel.

Adresser offres écrites à HT 2717 au bureau du journal.

bureaux

100 m2, centre Neuchâtel. Libre immédiatement. Tél. (022) 32 40 59, heures de bureau.

Dem. à louer

Jeune couple cherche

appartement

de 3 1/2 ou 4 pièces, pour mars 1972. Tél. 31 21 32.

Je cherche à louer

locaux

région Neuchâtel, le Landeron. Tél. (038) 47 16 12, 24 17 67.

Urgent

Nous sommes deux jeunes mamans avec enfants qui désirons louer ou acheter

ferme ou maison de campagne

avec terrain, sans confort acceptée. Pour tous renseignements, téléphoner au (039) 23 74 44 ou 22 25 22.

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant Saint-Honoré, Neuchâtel, cherche

sommelier

sommelière

pour entrée immédiate ou à convenir. Tél. (038) 25 95 95.

Hôtel du Lac, Auvernier, cherche pour le 1er décembre

garçons ou filles de cuisine

Nourris, logés. Tél. (038) 31 21 94.

Les Fabriques de Tabac Réunies Neuchâtel

cherchent à louer

LOCAUX INDUSTRIELS

pour une période d'environ 3 ans
Surface minimum 500m2

Prière de faire offres aux Fabriques de Tabac Réunies.
2003 Neuchâtel, ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 341.

Fabrique Maret Bôle

cherche, pour son service de comptabilité,

1 employée de bureau

qui serait principalement occupée en qualité d'opératrice sur ordinateur Olivetti-Auditronic avec les travaux de préparation y relatifs.

Nous offrons:

- formation complète dans des méthodes modernes de gestion
- travail intéressant et varié pour personne aimant les chiffres
- salaire correspondant aux aptitudes
- horaire libre
- transport du personnel

et une

ouvrière

habile, polyvalente, destinée à aider le personnel de sa cellule de contrôle.

Faire offres détaillées.

Entreprise des branches annexes de l'horlogerie, région Neuchâtel, cherche pour son département «Stock-planning»

une employée de bureau

qui serait occupée à collaborer dans la gestion des commandes clients et fournisseurs, des stocks, des programmes de fabrication, etc.

Nous offrons:

- mise au courant complète
- travail varié
- conditions d'engagement intéressantes
- horaire libre
- transport éventuel

Faire offres détaillées sous chiffres P 900304 N. à Publicitas, 2000 Neuchâtel.



Nous cherchons des

hommes habiles

pour

notre fabrication de conserves
notre cuisine industrielle
notre fabrication de saucisses
notre service viande fraîche.

Nous offrons des situations intéressantes et sûres dans la branche alimentaire.

Ne serait-ce pas quelque chose pour vous? Comme vous travaillez consciencieusement, vous serez bien rémunéré. Bonnes prestations sociales.

Téléphonez-nous. Nous vous donnerons volontiers de plus amples détails.

HERO VIANDE LENZBOURG

Tél. (064) 51 11 23.

A LOUER

A louer à Neuchâtel

bureaux

pour le printemps 1972, surface: 100 m2 et 62 m2, au centre de la ville.

S'adresser à: HORDES S.A.,
Terreaux 7, NEUCHÂTEL.

Tél. 24 18 22.

Nous cherchons jeunes représentants

Nous offrons: fixe, frais de voyages et fortes commissions; bons avantages sociaux.
Tél. (037) 31 16 23.

A louer à Corcelles, dans constructions individualisées situées en bordure de forêt, avec vue imprenable et tranquillité,

APPARTEMENTS

de grand standing, comprenant: entrée-dégagement, living (avec cheminée), salle à manger avec accès sur terrasse extérieure, 4 chambres, cuisine parfaitement agencée, salle de bains, W.-C. séparés, cave, buanderie-séchoir, jardin et garage.

Possibilités d'aménagement pour sous-location.

Loyer mensuel: Fr. 1300.— à 1500.—, garage compris, chauffage et eau chaude en plus.

Renseignements, plans et visite: FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel.

Tél. 25 76 71.

Masserey

TAPIS D'ORIENT

Milieux moquette
Tours de lit Rya - Tissus rideaux
Boutique orientale

AVANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE!

Avant tout achat de tapis

Vous pouvez rendre visite à notre magnifique magasin d'exposition aux Portes-Rouges 133. **STOCK IMPORTANT.**

Notre riche présentation facilitera votre choix, nous vous conseillerons la qualité qui conviendra le mieux à vos besoins.

Prix le plus juste • La garantie d'origine

Sur remise des plans, ou selon notre relevé sur place, nous vous soumettrons un devis détaillé, exact et sans engagement.

Sur demande, présentation à domicile de tapis entiers ainsi que des échantillons.

Magasin d'exposition Portes-Rouges 133
8 VITRINES - 400 m² - PARC - Tél. 25 59 12

OUVERT TOUS LES JOURS MÊME LE SAMEDI

Une maison de confiance!

Aimablement au service de la clientèle

Nouveau dans votre Mercure

Rue du Seyon, Neuchâtel

Sur tous les articles de marque à prix indicatif imprimé, nous vous accordons 10 centimes de rabais en espèces ou en timbres-escompte par franc!

Les autres articles sont vendus à des prix nets réduits!



Il vaut certes la peine d'aller chez Mercure!



Prêts express

de Fr 500.- à Fr 20 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé



NOUVEAU Service express

Nom _____

Rue _____

Endroit _____

Écriveaux en vente au bureau du journal

GODET VINS
Auvernier

GELÉE ROYALE POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à CEDISA,
1022 Chavannes-Renens.
Tél. (021) 35 48 22.



«C'est comme ça que je l'aime: sans chemise et sans cravate.»

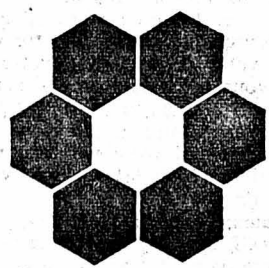
Dans ce nouveau pull CALIDA, mon mari se sent à l'aise et décontracté; il a bien meilleure allure. Il porte ce pull tout simplement sur le pantalon ou avec un blazer ou tout simplement, sans le blazer. Ce que j'apprécie le plus: il est si facile à entretenir:

plus de repassage, même après X lavages, il est comme neuf. Faites une surprise à votre mari en lui offrant ce nouveau pull CALIDA en Hélanca. En différents coloris virils, dans les grands-magasins et maisons spécialisées. **22.90**

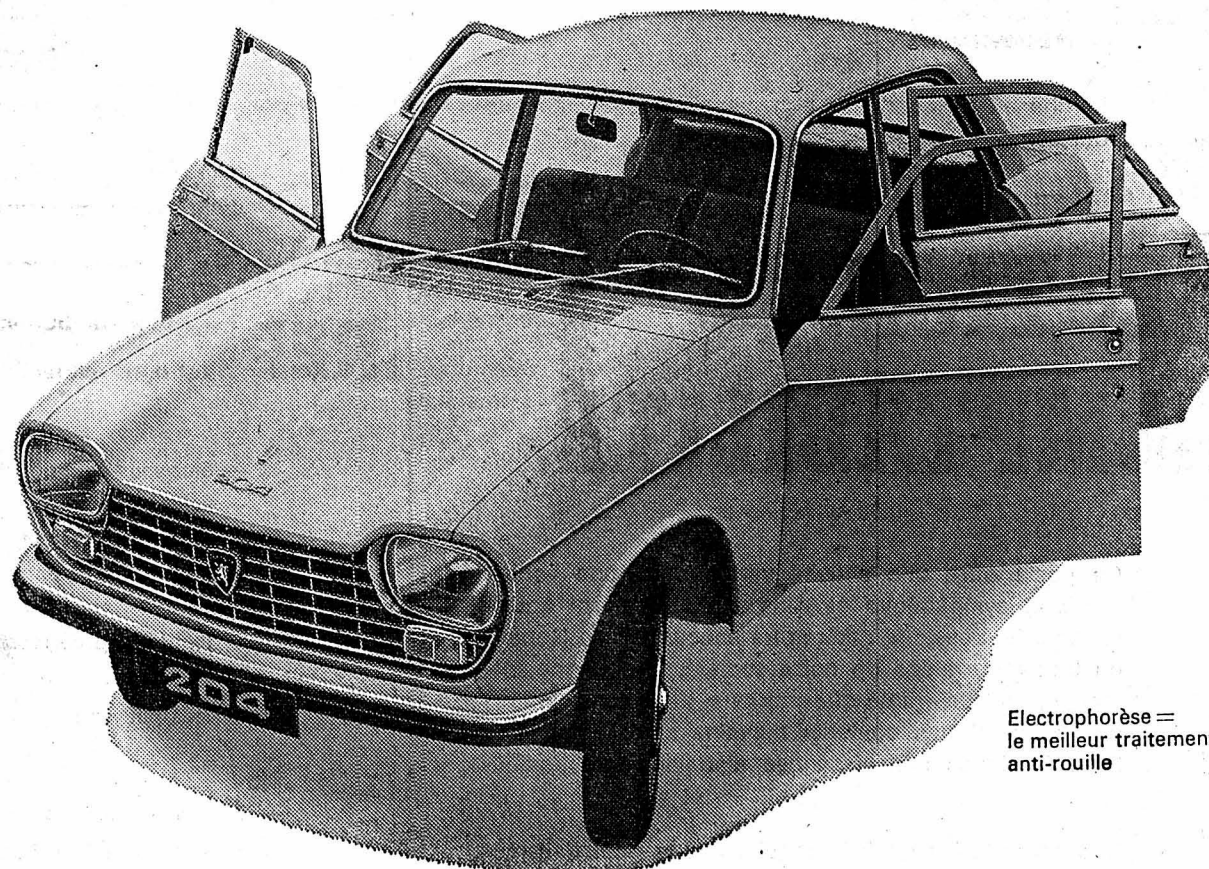
CALIDA



En vente



AU LOUVRE
La Nouveauté SA



Electrophorèse = le meilleur traitement anti-rouille

Un secret derrière ces portes?

Si l'on ouvre les portes d'une 204, on se demande comment il a été possible d'offrir autant de place au conducteur et aux passagers dans cette voiture de dimensions plutôt modestes.

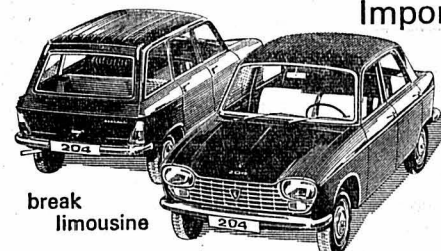
Si l'on roule dans une 204, on se demande comment il a été possible de lui donner un tel ensemble de qualités: confort de la suspension, silence, insensibilité

au vent latéral, tenue de route surprenante, brio du moteur et performances, maniabilité, visibilité etc.

En résumé, cette 1100 n'est-elle pas plutôt une très bonne 1500?

Oui, derrière ces portes, et surtout sous le capot, il y a un secret: le secret d'une conception très moderne de l'automobile, et celui d'une mécanique ultra-moderne qui fait de la 204 une voiture brillante et de longue durée.

Important: La 204 du nouveau programme Peugeot est encore plus puissante et dynamique.



break limousine

PEUGEOT 204

60/5,76 CV LA PETITE GRANDE

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S.A. Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires et agents qualifiés

Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.** Garage du Littoral Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, Téléphone 038-25 99 91

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier E. Richard & Fils, La Neuveville A. Germond, Garage, Dombresson

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons une **secrétaire**

Cet emploi conviendrait parfaitement à une personne aimant travailler seule et avec ordre et soin, pour traiter des travaux de correspondance, de secrétariat et d'organisation de bureau.

Cette place à plein temps est offerte pour entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites ou prendre contact au (038) 24 13 30, avec

PUBLICITÉ CLAUDE LANGEL
BUREAU DE RÉALISATIONS
GRAPHIQUES ET PUBLICITAIRES
RUE D'ORLÉANS 30 - NEUCHÂTEL

Le CINÉMA des ARCADES

engagerait, pour la période de décembre et janvier,

PLACEURS

réguliers ou auxiliaires.
Bonne présentation exigée.

Téléphoner, pour rendez-vous, le matin de 8 à 11 h au 25 78 78, le soir dès 20 h 30 au 25 30 00.

DEMI-JOURNÉE.

Nous cherchons

OUVRIÈRE

pour travaux faciles en atelier.

Dickson & Cie, DEKO, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 52 52.

COGO NEUCHÂTEL engage pour

Supermarché de Couvet (Emer-de-Vattel)

UN CHEF BOUCHER

Entrée Immédiate.
Salaire Intéressant.
Prestations sociales d'une grande entreprise moderne.

Faire offres à l'Office du personnel Portes-Rouges 55. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

Organisation professionnelle avec siège à Neuchâtel, cherche, pour date à convenir

un comptable qualifié

diplômé d'une école de commerce ayant un certificat de fin d'apprentissage.
Les candidats ayant déjà quelques années de pratique, sont priés de faire une offre sous chiffres GS 2716 au bureau du journal en joignant les documents habituels. Indiquer les prétentions de salaire.

Station d'essence, à gros débit sur route très fréquentée, engage

SERVICEMAN

Avantages sociaux, bons gains assurés.

Adresser offres sous chiffres AS 35.070, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

On cherche

MONTEUR D'ANTENNES

connaissant à fond son métier, pour antennes collectives et individuelles.
Monteur électricien serait formé.
Travail très intéressant et indépendant. Avantages sociaux d'une grande entreprise, salaire en rapport avec capacités. Personne de toute confiance peut faire ses offres chez

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

AIDE EN PHARMACIE

aimant la vente et désirant changer de place, serait engagée en janvier ou février 1972

Adresser offres écrites à GE 2594 au bureau du journal.

Employé(e)

de bureau connaissant la comptabilité serait engagé(e) par fiduciaire de la place de Neuchâtel. Emploi stable et indépendant. Semaine de 5 jours.
Faire offres, avec curriculum vitae, à BO 2502 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour début décembre,

fillette d'office
et
jeune fille ou dame

pour faire les chambres et aider à la lingerie.
S'adresser au restaurant du Jura, rue de la Treille 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 10.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir un

CHRONOMÉTEUR-ANALYSEUR

pour notre bureau des méthodes.
Mécanicien s'intéressant à ce travail serait éventuellement mis au courant.
Adresser offres au service du personnel.

Huguenin Médailleurs S.A.
2400 LE LOCLE, Bellevue 32, téléphone (039) 31 57 55

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

CADRAL S.A.
HAUTERIVE-NEUCHÂTEL
cherche :

personnel féminin
personnel masculin

La mise au courant est assurée par nos soins.

Tél. (038) 33 33 22.

Travaux faciles à l'atelier.

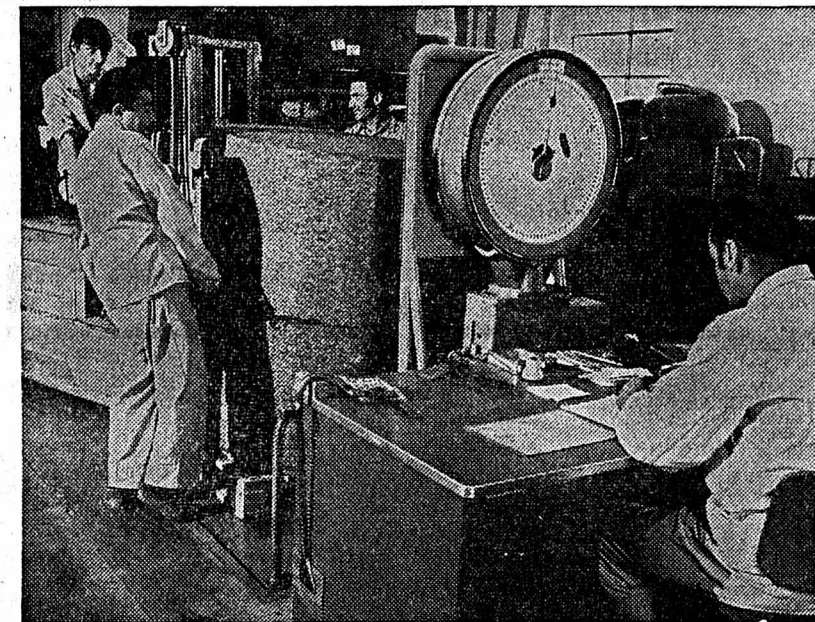
Restaurant LA PRAIRIE, Grand-Rue 8, Neuchâtel, cherche immédiatement

serveuse

Débutante serait mise au courant.
Faires offres ou se présenter : Restaurant La Prairie, M. J. Robatel.
Tél. (038) 25 57 57.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS



PRENDRE CONTACT AVEC NOUS EST AISÉ, FAITES-LE DÈS AUJOURD'HUI

Nos différents départements de production offrent en permanence des possibilités d'emploi et de développement professionnel et personnel intéressantes.

Venez nous voir. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour vous donner tout renseignement à ce sujet.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

Écrivez en vente au bureau du journal

FIDES

cherche un collaborateur consciencieux et dynamique pour son département

GESTION / COMPTABILITÉ

Ce poste offre une activité variée dans une équipe jeune et sympathique et vous ouvre la porte à une carrière intéressante dans notre succursale de Genève ou tout autre siège de notre société. Une bonne formation, tant théorique que pratique, et le sens de l'organisation et des contacts humains sont indispensables. Quelques connaissances d'anglais sont souhaitées.

Si vous avez les qualités requises et le goût des responsabilités, envoyez-nous votre curriculum vitae ou téléphonez-nous au No (022) 24 63 10 (interne 14).

FIDES

Union Fiduciaire
Rue du Vieux-Collège 10 bis
Genève

WANDER

Pour visiter nos clients détaillants de l'alimentation dans les cantons de Fribourg et de Neuchâtel, nous cherchons un

REPRÉSENTANT

- êtes-vous actif et enthousiaste ?
- voulez-vous travailler dans une équipe de vendeurs dynamiques ?
- aimez-vous le contact avec votre prochain ?
- êtes-vous âgé entre 25 et 35 ans ?
- possédez-vous une formation commerciale ou de vendeur ? (expérience de représentant pas indispensable)

Si vous pouvez répondre par un « oui » à ces questions, écrivez-nous.

Nous vous offrons :

- une instruction systématique et un soutien constant en matière de vente
- une rémunération correspondant aux temps actuels
- un horaire de travail bien déterminé
- des prestations sociales intéressantes
- des indemnités forfaitaires pour les frais de voyage et de voiture

Nous attendons volontiers votre offre, accompagnée des documents usuels.

WANDER S.A.
Service du personnel
Case postale 2747
3001 Berne

NOTRE FEUILLETON

L'ANGOISSANTE ÉNIGME

par **SUZANNE CLAUSSE** 30

Avant qu'elle eût le temps de s'en défendre, il l'avait prise dans ses bras et son baiser se fit si passionné que Laurence, éperdue, se rendit à peine compte qu'elle y répondait avec la même ardeur. La lâchant enfin, Maxwell demanda, triomphant :

— Etes-vous convaincue ?
— Entièrement, assura-t-elle avec un petit sourire confus qu'il trouva adorable et qui faillit le pousser vers une nouvelle tentative. Mais déjà Laurence l'entreprenait :
— Maxwell, il faut que je vous parle très sérieusement. Arrêtons-nous quelque part où nous puissions converser en paix.

— D'accord, ma chérie...
La voix de la jeune femme était si grave que Maxwell, un peu inquiet, ne savait trop où elle voulait en venir. Parce que leur entente était encore plus tacite que véritablement définie, il craignait tout à coup qu'elle ne songeât à se reprendre. Or, il l'aimait trop, à présent, pour admettre une recule de sa part et comptait bien lutter jusqu'au bout pour emporter son acquiescement.

encadrées de la capitale. Enfin, dans les Champs-Élysées, ils parvinrent à se garer. Cela fait, ils se dirigèrent vers le Marignan où ils savaient trouver un coin paisible pour parler. Bientôt, confortablement installés devant des boissons fraîches, ils demeurèrent quelques instants silencieux. Maxwell, la mâchoire serrée, n'osait reprendre le premier la conversation. Ce fut donc Laurence qui déclara tout à coup :
— Oui. J'ai quelques questions à vous poser, mais avant, il faut que je vous donne l'explication qui les justifiera.

En peu de mots, elle lui apprit la scène qu'elle avait eue avec Bérengère et la découverte par celle-ci de la photographie d'Ethel.
Maxwell, rassuré, l'écoutait à présent avec une extrême attention. Quand elle remarqua :
— Vous avez fort bien connu, je crois, la première femme de Simon. Que pensez-vous d'une telle ressemblance ?
La réponse fusa comme une balle :
— Il n'y a pas de ressemblance, ma chérie, Edith Braxon et Ethel sont une seule et même personne !
— Vous en êtes sûr ? insista-t-elle, éperdue devant ce qu'elle entendait.

— Certain. Il ne saurait y avoir de doute pour moi, pas plus, d'ailleurs, que pour Simon.
— Mais... alors, que va-t-il se passer ?
— Rien, ma chérie, absolument rien, du moins tant que Simon n'obéira pas à ses scrupules confessionnels, que je respecte, bien sûr, tout en les réprouvant en la circonstance, car il serait inadmissible, selon moi, que pour la paix de sa conscience il en arrive à briser son ménage tout au moins pour le temps d'obtenir de Rome une annulation problématique.

— Malheureusement, j'ai bien peur que Simon ne partage pas une telle conception des choses. Il a un sens si profond du devoir !
— Que peut-il faire en l'occurrence ? Sans me découvrir, j'ai interrogé discrètement les Brumer. Edith Gray, journaliste indépendante et grande voyageuse est bien officiellement la veuve d'un certain Thomas Braxon. Mais c'est absolument

tout ce qu'ils savent car leur amie leur a toujours paru assez fermée sous le rapport des confidences.

— Mais enfin, puisque vous assurez que cette femme est Ethel, elle devait bien savoir qu'elle était déjà mariée !
— Eh non ! justement, elle ne le savait plus, car sa terrible chute avait entraîné un traumatisme crânien suffisamment fort pour déterminer une amnésie totale et vraisemblablement définitive. Quand je l'ai soumise à un électro-encéphalogramme, celui-ci m'a permis de déceler d'anciennes cicatrices cervicales qui ne laissent aucun doute sur ce point...
— J'entends bien, mais cela n'explique pas qu'elle ait pu se remarier sous l'identité d'Edith Gray. Gray étant aussi, comme vous le savez, le nom de jeune fille d'Ethel.

— En effet, c'est là que réside l'énigme et sans doute n'en connaîtrons-nous jamais la solution.
Il retrouvait soudain dans sa mémoire les paroles d'Ethel concernant Thomas Braxon. Pourtant même à Laurence il préféra ne rien dire. Il avait revu une fois la blessée mais elle lui avait opposé un visage dur et fermé et un mutisme presque total qu'il ne savait comment interpréter.

— Oh ! Maxwell ! cette histoire est un vrai casse-tête chinois. Je ne sais plus que penser ! s'écria Laurence tout à coup.
— Vous n'êtes pas la seule, ma chérie, et c'est bien pour quoi je pense que Simon ne pourra rien tenter pour essayer de faire la lumière. Même si sa conviction est certaine, et — comment en serait-il autrement, un mari, doublé d'un chirurgien, ne peut évidemment pas se tromper — il devra se taire et accepter cette volte-face du destin dans laquelle, lui, le croyant, ne peut voir que le doigt de la Providence. D'autre part, Simon ne peut rejeter de sa vie sa femme et son fils légitimes qui représentent actuellement son bonheur et sa joie. Devant une telle situation, à mes yeux, il n'y a qu'un remède : le silence. De toute façon, Ethel étant officiellement morte, il faudrait un interminable procès pour rendre à Edith Braxon sa véritable personnalité. Non, Laurence, Simon ne peut déclencher une telle tragédie. Les répercussions en seraient trop graves pour tout le monde. Mais qu'il en ressent un malaise profond, cela je le comprends de même que je crois sincèrement qu'une fois Mrs Braxon guérie et repartie

pour l'Amérique, celui-ci se dissipera peu à peu.

— Il faut l'espérer, Maxwell. Mais c'est égal ! Quel étrange concours de circonstances a voulu cette rencontre ?
— Bien des choses nous échappent, ma chérie, et nous échapperont encore longtemps. Ce qu'il faut, à présent, c'est que Bérengère, elle aussi, se taise. Tant que Simon la croira dans l'ignorance absolue de ce qui le tourmente, il trouvera la force de lui donner le change. Mais du jour où il la saurait détentrice de la vérité, leur bonheur en serait grandement affecté. Malgré ce raisonnement qui peut vous paraître machiavélique, reconnaissez avec moi que ce serait dommage pour tous les deux.

— Je crois que vous avez raison, Maxwell. Votre façon de voir n'est peut-être pas très orthodoxe mais une situation particulière ne peut entraîner un raisonnement normal. Laissons donc à la Providence le soin d'arranger les choses. « Paix, a dit l'ange, aux hommes de bonne volonté. » En cette circonstance chacun a été de bonne foi...

Sur sa belle bouche sensible les mots passaient gravement. Mais Maxwell ne voyait que ses yeux lumineux. Un élan le fit se pencher, poser ses lèvres sur les doigts effilés dont il venait de s'emparer.

— Laurence ! Je vous écouterai jusqu'à la fin des temps. Oh ! chérie, bientôt nous allons nous séparer et je ne puis l'imaginer sans souffrance. Loin de vous, je le sais, maintenant, le célibataire endurci que je croyais être ne pourra plus vivre. J'ai besoin de votre présence, de votre tendresse, de votre... amour. Allez-vous me laisser repartir avec une telle incertitude dans le cœur ? Non, n'est-ce pas ? Oh ! je sais, vous avez beaucoup aimé votre mari, mais puisqu'il n'est plus de ce monde, confiez-moi votre vie. J'en prendrai grand soin et je vous aimerai tant que la sage que vous êtes finira peut-être par aimer un peu le fou que je suis...

Elle le regarda longuement avant d'affirmer :
— Mais, cher Maxwell, croyez-vous que je vous aurais laissé m'embrasser, comme vous l'avez fait si... si je ne vous aimais pas aussi ? Non ! Non ! Ne bougez pas. Nous ne sommes pas seuls et je déteste me donner en spectacle.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Charmantes histoires de famille évoquées au tribunal de police

De notre correspondant régional : Il pouvait être un peu avant minuit. Sa femme était à l'hôpital, le grand-père dormait à la maison en compagnie de sa petite fille qui, de temps en temps, venait lui faire le ménage.

Le téléphone sonne. Début de la plus sinistre comédie que l'on ait eu à connaître. — Ici l'hôpital, affirme une voix à la jeune fille: votre grand-mère vient de décéder d'une embolie!

On devine sans peine l'émotion, les décisions rapides à prendre, les listes que l'on établit et l'entreprise des pompes funèbres à avertir. Les télégrammes aussi, que l'on envoie ici et là pour avertir les proches, à Paris ou ailleurs. Les fleurs enfin que l'on commande. Une dure nuit en réalité. Et un matin qui se traîne.

La police en arrive alors à l'intime conviction qu'il s'agit, à l'origine, d'une sorde « bringue » d'argent. Dès lors, les jeux sont faits, et le présumé coupable est convoqué dans les bureaux de la justice. Il s'agit de J.B., beau-fils de la victime, qui nie tout d'abord, puis reconnaît les faits; se voit impliqués également son ami, A.S., car c'est de chez elle qu'il avait téléphoné.

JOLI MONDE Tout ce joli monde se retrouvait hier après-midi devant le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, que présidait M. Frédy Boand, assisté de Mme Suzy Willener, commis-greffier.

J.B. était prévenu de diffamation, calomnie, injure, violation de secrets privés, et sa compagne des mêmes délits plus la complicité. Rarement, il nous aura été donné d'assister à pareille audience, aussi pénible qu'ahurissante par certaines déclarations du prévenu. La comédie humaine à l'état pur, comme il est difficile de l'admettre et surtout de l'imaginer.

Une séance de « Simple Police », mais avec un acteur principal dont le rôle ne se bornait pas à réciter une leçon. Tout y a passé: des souvenirs, des suicides en famille et des gens qu'on asphyxie. Et toujours, en contre-jour, ces fameux billets d'argent que, issus peut-être de l'imaginaire d'un héritage à long terme, et que l'on jette, au figuré s'entend, à la tête de la victime et du tribunal.

rent d'un jour nouveau à l'interrogatoire du prévenu. Car son amie, elle, ne restera que le temps du retrait de la plainte. Simple témoin passif dans cette histoire.

Le président: « Et c'était quel jour? » — Le 12 mai, répond le prévenu. — Et qu'est-ce que c'était, ce 12 mai? — Le jour où ils ont asphyxié leur sœur.

« Ah!... » Et le prévenu d'expliquer que, bien que tout cela soit connu, il n'y avait jamais eu de condamnation. Et pour cause! — Sa sœur, une salutiste, elle s'est suicidée.

Les charmantes histoires de famille... Décidément, J.B. n'en rate pas une. Et pour s'y retrouver dans ces combines d'oncles et de tantes, de lettres où l'on dénonce ce prétendu drame, il aurait fallu remonter dans le temps, et surtout en perdre beaucoup.

Bref, on tente la conciliation et l'avocat du plaignant accepte un retrait de plainte à condition que la partie adverse paie les frais.

REVOLVER EN MAIN — Oui, mais il ne faut plus qu'il me dise que je suis un voleur de 20.000 francs! — Et c'était quand? — Il y a cinq ans, à la mort de son oncle.

culasse et que l'on aurait dérobé. Quand, soudain, le prévenu sort un revolver pour appuyer sa démonstration.

— Ne craignez rien, c'est un briquet. Ouf! On a eu chaud. Finalement, après quelques réparties du meilleur cru et une absence sincère de remords, B. accepte de payer les frais.

— Eh bien, on lui payera les 200 fr. de c'te crapaud! Mais j'veux plus qu'il me traite de voleur, sinon je l'astique!

— Il vous reste 90 fr. de frais de justice, précisera M. Boand.

— Encore? Alors je vais les lui faire payer. Comme si c'était au plaignant d'éponger cette dette. On aura tout vu.

Lorsque la partie adverse s'approchera de la table pour signer ce retrait de plainte, J.B. s'écriera, superbe: — Oh! Si ma belle-mère te voyait ici, elle te grèverait les yeux!

Point final. Jusqu'à quand?, pourrait-on ajouter.

Ph.N.

Collision à la Main-de-la-Sagne

(c) Une voiture conduite par M. D. F., domiciliée aux Ponts-de-Martel, circulait hier vers 7 h 10 sur la route cantonale de la Sagne en direction de la Main-de-la-Sagne. Au moment où elle s'engageait sur la route de la Vue-des-Alpes, elle a coupé le passage à une auto pilotée par M. W. S., de la Chaux-de-Fonds, qui se dirigeait vers le col. Collision mais pas de blessé.

Virage à la corde

(c) Hier, peu après-midi, une auto conduite par M. D. N., de la ville, roulait sur le chemin reliant le dépôt Nuding à la route cantonale des Eplatures jaunes. Arrivé à la hauteur de celle-ci, le conducteur prit son virage à la corde pour s'engager en direction est. Son véhicule a heurté une voiture conduite par M. M. D., de Pully, qui circulait en direction du Locle. Dégâts.

Auto contre camion

(c) Un Biennois, M. R. B., circulait en voiture hier, vers 13 h, avenue Léopold-Robert en direction ouest. A la hauteur du carrefour Métropole, il n'a pas pu s'arrêter à temps à la signalisation lumineuse qui était à la phase rouge. Sa machine a heurté un camion piloté par M. F. C., de la ville. Pas de blessé.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (23 novembre)

NAISSANCES. — Guyot, Carole, fille de Roland-Willy, employé de bureau et de Annemarie, née Salm; Jobin, Etienne-Gabriel, fils de Bernard-Ignace, agriculteur et de Marie-Thérèse, née Chanal; Willem, Vincent-Raphaël, fils de Raphaël-Louis, boulanger et de Gertrud, née Schenkel; Baldelli, Andrea, fils de Vittorio-Guerrino-Adriano, peintre en lettres et de Carmela, née Matarese; Mucaria, Biagio, fils de Melchiorre, employé et de Giovanna-Rosa, née Sica.

DECES. — Bozzo, née Cugnet, Virginie-Berthe-Augusta, épouse, née le 30 décembre 1894, veuve de Bozzo, Louis-Emile, dom. Fleurier; Giuliano, René-Marcel-Gaston, manœuvre, né le 22 mai 1898, domicile Doubs 117; Ambühl, née Gigon, Mathilde-Adeline, ménagère, née le 26 septembre 1888, veuve de Ambühl, Hans-Alexandre-Fritz, dom. Sombailie 4a.

Mesures d'hiver

(c) Les mesures d'hiver, à la Chaux-de-Fonds, en ce qui concerne le parcage des véhicules, sont en vigueur. Les automobilistes peuvent se procurer des plans explicatifs au poste de police, dans les bureaux de l'ADC, de l'ACS et du TCS, dans les stations-services, dans les kiosques de tabac et journaux et dans les hôtels.

Aujourd'hui: second degré.

LE LOCLE - LE LOCLE

Lourde saison pour la Société théâtrale Comoedia

De notre correspondant : Samedi, aux Ponts-de-Martel, l'une des deux troupes de la société théâtrale « Comoedia », du Locle, donnera le coup d'envoi « campagnard » de la saison 1971-1972, qui s'annonce très chargée.

Le groupe de René Geyer donnera « La Bonne adresse », de Marc Camoletti. A propos de l'auteur, signalons qu'il a signé le texte de « Boeing-Boeing », un succès que « Comoedia » avait inscrit à son répertoire. L'argument ici est, au premier abord, extrêmement simple. On reprend en fait les traditionnelles histoires de boulevard. Mais le dialogue est bien écrit, la trame souple et plaisante. Huit comédiens et comédiennes se donneront la réplique dans une aventure où les quiproquos ne manquent pas. La pièce a été mise en chantier il y a trois mois avec deux répétitions par semaine. Elle ne nécessite pas de décors spéciaux. Une première sera

donnée samedi également, au Locle. Double baptême du feu donc pour « Comoedia ».

L'auteur, en trois actes, est de Marc-Gilbert Sauvageon et s'intitule « Au Petit bonheur ». Elle avait été créée le 10 novembre 1944 avec, dans les rôles principaux, Gérard Philippe, Odette Joyeux et Sophie Desmarests. Il s'agit des mésaventures d'un journaliste médiocre à la recherche d'un papier à sensation. Des coups de feu et un tas d'ennuis en perspective mais une belle partie de rires pour les spectateurs.

Car « Comoedia », depuis sa fondation, en 1944, veut avant tout divertir. Aujourd'hui, premier bilan: nous en sommes au cinquantième et cinquante unième spectacles, dont 45 en trois actes et 4 en un acte. Des spectacles donnés au minimum huit fois la saison chacun. Autant dire que pendant trois mois, pratiquement, les deux troupes sont sur les routes chaque samedi. Une performance! Et puis dans les innovations, il a été décidé d'adapter le prix des entrées à la dimension des salles, afin d'attirer un public nouveau.

Les répétitions se déroulent toujours dans la salle du tribunal. Quant à l'effectif global, il est de trente membres, y compris les machinistes. « Comoedia » se déplace en effet avec armes et bagages. Finances saines, renouvellement constant des membres, succès croissant: que demander de plus? Simple constatation que le théâtre amateur peut s'approcher de la masse à condition de le vouloir. Et de pouvoir, comme « Comoedia », bénéficier de l'expérience.

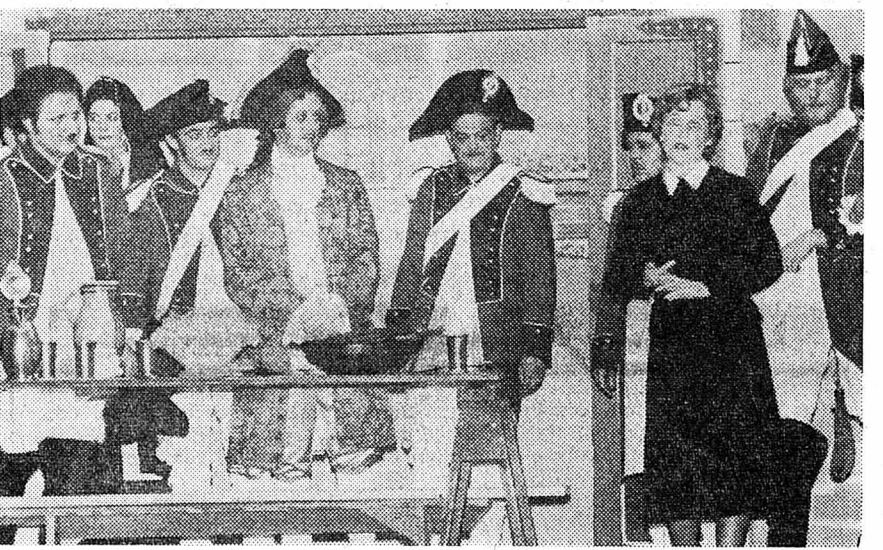
Ph. N.

Etat civil du Locle (24 novembre)

DECES. — Favre, Lydie-Hélène, née le 17 juillet 1894, commerçante retraitée; Kohli, Paul-Ernest, né le 27 août 1897, monteur de boîtes retraité, veuf de Olga-ertha, née Bauer.

NAISSANCE. — Léon, Maria-de-Jos Angeles, fille de Manuel, maroquinier, et de Josefa, née Rivas.

« La Fille du tambour-major »



Soixante ans, c'est une étape importante dans la vie d'une société, ainsi que nous le relevions dans notre édition d'hier. C'est pourquoi le cheur mixte de l'Eglise catholique romaine décidait de mettre sur pied, à cette occasion, un spectacle de valeur,

en choisissant « La fille du tambour-major », une opérette en trois actes sur une mutation à eu lieu au Cercle catholique en signe d'Offenbach. La première représentation de nombreux spectateurs. Nous revivons ici une scène très applaudie.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Levure du nouveau centre scolaire du Val-de-Ruz

De notre correspondant : Hier soir en lieu à Cernier la « levure » du nouveau Centre scolaire du Val-de-Ruz. M. Bernard Pellaton, président du comité directeur, salua l'assistance en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une inauguration des bâtiments, manifestation prévue pour le printemps prochain, mais de la « levure ». Parmi les invités, on notait la présence de MM. Jean-Philippe Vuilleumier, chef du service de l'enseignement secondaire, Robert Duckert, inspecteur des écoles, Samuel Gédet, premier secrétaire du département de l'instruction publique, Fernand Marthaler,

conseiller communal et Serge l'Éplattier, représentant les autorités. Les membres du comité directeur, ceux du Conseil intercommunal, les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'état et les ouvriers qui ont travaillé à la construction, étaient également présents. Environ 200 personnes se sont retrouvées au repas commun, dans le préau couvert par un groupe d'élèves. Au café, le directeur du Centre, M. Michel Rüttimann, l'architecte, M. D. Biancolin et M. Bernard Pellaton prirent la parole. M. Bernard Pellaton a encore donné lecture d'une lettre de remerciement adressée par les élèves aux responsables de la construction du Centre.

CARNET DU JOUR

EXPOSITIONS Chéard: jouets. Pharmacie de service: Marti, Cernier; Piervigiani, Fontaines. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel.

VALANGIN

Récolte de vêtements

(c) Une récolte de vêtements propres et en bon état est organisée. Tous les colis peuvent être déposés à la cure. Et, de là, seront acheminés en Inde à destination des réfugiés bengalis.

La fanfare de la Croix-Bleue a fêté son 75^{me} anniversaire

C'est en mars 1895 que fut lancée l'idée de la création d'une fanfare de tempérance pour le Val-de-Ruz. Plusieurs jeunes gens n'attendaient que le moment de faire de la musique au sein de leur groupement anti-alcoolique. Le 1er juin 1895, écrit M. J.-P. Porret, pasteur à Savagnin, on passe à la constitution d'un comité présidé par M. Beetschen.

Sous la direction de M. Monnier, de Dombresson, puis de M. Rapp, les fanfaristes s'en vont jouer pour la première fois en public au Bois d'Engollon où se déroula, le 2me dimanche d'août, la rencontre d'été de la Croix-Bleue.

En septembre, le directeur remet sa démission et la jeune fanfare suspend son activité. Mais, en février de l'année suivante, au café de tempérance du chef-lieu, quelques jeunes gens décident de « relancer » la fanfare et font appel à M. Zimmerli, de Cernier, pour les diriger. Les musiciens ont hérité les archives de la première fanfare, dix instruments et... 43 fr. 25! La première année de la fanfare du Val-de-Ruz, 2me édition, fut constructive. Les comptes présentent aux recettes 602 fr. 70. Le prix d'un bugle à l'époque 96 fr.; actuellement 600 fr.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

En 1898, la fanfare de tempérance participe aux fêtes du Cinquantenaire de la République neuchâteloise. Elle se joint aux fanfares du Vignoble. Dès lors, on parle d'elle un peu partout dans le canton. En 1905, fête du Locle, les participants paient train et carte de fête.

En 1906, huit réunions de groupe. En 1911, fête de l'Association suisse des fanfares de Croix-Bleue à Genève. En 1908, participation à l'inauguration de la nouvelle salle de gymnastique de Fontaine. Pendant la première guerre mondiale, plusieurs concerts sont offerts dans le valon en faveur d'œuvres d'entraide.

En 1920, le chroniqueur, proposant une vente à Chéard, remarque avec tristesse: « Tout irait bien sans cette horrible crise

COMMUNIQUÉ

Un grand reporter à Boudevilliers

(sp) Le grand reportage mondial audiovisuel du journaliste Pierre Pittet « Au nom de tous les vivants », sera présenté le 26 novembre à Boudevilliers. Cette soirée s'adresse aux 3 foyers paroissiaux.

Sports d'hiver: coup d'envoi donné dans le Jura neuchâtelois

De notre correspondant : L'abondante neige dont le Jura neuchâtelois est gratifié depuis le début de cette semaine fera au moins deux heureux.

Le Jura tout d'abord, qui voit la situation catastrophique de l'alimentation en eau des villes et villages évoluer vers une nette amélioration. Et puis, le sportif à qui est offert un panorama grandiose de pistes blanches, d'installations de remontées et de patinoires. Tout cela sous un ciel qui hier était du plus beau bleu.

Aussi est-ce avec l'enthousiasme du gosse découvrant les premiers flocons, que skieurs, lugeurs et patineurs s'apprêtent à vivre quelques mois d'intense activité. D'air pur... et peut-être aussi de chutes. Que l'on ne souhaite que spectaculaires.

Et n'oublions pas les rives du Doubs. Mais il faudra attendre encore quelques temps avant que la glace ait acquis l'épaisseur nécessaire.

Reste dans l'immédiat le ski. Ski de fond à travers champs et forêts. Ski d'altitude sur les sommets jurassiens ou skis de ville, comme à la Chaux-de-Fonds où une piste éclairée attend les fanatiques à proximité du nouveau gymnase. Hier, à l'exception des remontées de Tête-de-Ran et de Sommarlet, au-dessus du Locle, tous les autres moyens mécaniques fonctionnaient. Et ceux qui ne l'étaient pas le seront samedi.

Aussi, ce week-end marquera l'entrée officielle du Jura dans la ronde des sports d'hiver.



Petits et grands s'adonnent aux joies de l'hiver, mais les cantonniers restent sur la brèche pour assurer la sécurité de la circulation... (Avipress - Girardin)

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS. — Corso: 20 h 30, Sans mobile apparent (16 ans). Eden: 20 h 30, Le Chat (16 ans). Plaza: 20 h 30, Raphaël ou le débauché (16 ans - prolongations).

EXPOSITIONS: Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux. Musée d'horlogerie: les collections. Musée d'histoire: sur demande (ouvert le week-end).

Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas. Club 44: peintures d'Élio Facchin. Galerie du Manoir: œuvres de Pedro Avelar.

Galerie ADC (premier étage): peintures de Marijo Haller. Musée des Beaux-Arts: Luc Peire (Belgique) et Zenderoudi (Iran). Halle aux enchères: Chine 71.

DANSE ET ATTRACTIONS:

Rodéo-Club Bar 72: 21 h - 2 h. Le Scotch: 21 h - 2 h. La Boule d'Or: 21 h - 2 h. Cabaret 55: 21 h - 2 h.

Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Bourquin, Léopold-Robert 39, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS: Club 44: 20 h 30, La bataille de Jérusalem, par Dominique Lapiere.

Le Locle

CINÉMA. — Casino: 20 h 30, Tristana (18 ans). Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Informations horlogères

Les délégués de la F.C.O.M. et la situation économique

Les délégués horlogers de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse (FCOM), réunis à Neuchâtel sous la présidence de M. J. Jeanbourquin, président de la commission horlogère FCOM ont examiné la situation économique et évoqué les problèmes touchant la récession qui se manifeste depuis l'été dernier. En fin de séance, ils ont voté des résolutions invitant notamment le Conseil fédéral de réduire ses dépenses.

En ce qui concerne la compensation du renchérissement dans l'industrie horlogère, les délégués attendent le jugement du Tribunal arbitral horloger. La convention patronale de l'industrie horlogère n'ayant pas fait droit à la demande de compensation présentée par la FCOM et la FOMH (*). Les délégués se sont montrés indignés de se voir contraints de faire appel au Tribunal arbitral pour une compensation justifiée de 60 c. à l'heure. « Comme toujours, soulignent les délégués dans un communiqué, les travailleurs sont rendus responsables de la hausse du coût de la vie, alors que la compensation de vie chère n'intervient qu'après et selon l'augmentation de l'indice des prix ». D'autre part, les délégués estiment que les gouvernements pourraient, s'ils le voulaient, atténuer ces hausses constantes par « un frein aux dépenses militaires qui rongent les budgets et lèsent le développement économique et social ».

Des discussions nourries animèrent cette importante assemblée qui se termina par le vote de quatre résolutions. La FCOM invite déjà le Conseil fédéral à entreprendre des démarches pour stabiliser le prix des loyers en favorisant la construction massive de HLM. Elle demande également à

l'OFIAMT de réexaminer les tarifs pour les indémittés de chômage, tenant compte de l'évolution des salaires et au département militaire fédéral de réduire ses dépenses militaires en supprimant les cours de Landwehr et de Landsturm. Elle recommande enfin aux gouvernements cantonaux de renoncer à toute augmentation d'impôts sur les revenus des petits et moyens contribuables.

* Réd. — Ce texte diffusé par l'Agence télégraphique suisse ne précise pas à quelle date les délégués de la F.C.O.M. se sont retrouvés. Leur réunion a dû précéder la décision prise par la Convention patronale d'allouer une compensation de salaire de 0 fr. 30 l'heure, ceci à titre prévisionnel. Voir à ce sujet la FAN-Express du 24 novembre, page Bienne-Jura et l'article ci-dessus.

UN PEU DE FOLKLORE

Le premier uniforme de la fanfare de tempérance: un chapeau de paille avec un ruban bleu. Prix de l'équipement: 1 fr. 80. La première mention d'un porte-bannière apparaît en 1909. Les cotisations ont oscillé entre 50 cts, 30 cts et 80 cts par mois. Pendant la première guerre mondiale, on s'est même demandé si on ne devrait pas les supprimer pour les membres mobilisés. Le banquet servi à la fête cantonale du 31 mai 1910 aux Ponts-de-Martel coûtait 1 fr. 70.

En 1909, on se préoccupe de remplacer le chapeau de paille par une casquette. Puis en passe aux fourragères en 1920, inaugurées le 7 novembre à Dombresson.

Quelques années plus tard, on achète des tuniques militaires usagées pour le prix de 10 fr. pièce. Le vieil uniforme est alors remplacé en 1952; il résiste bien à la pluie. En 1962, c'est l'achat de chemises CFF. Une nouvelle bannière est inaugurée le 11 juin 1971. A.S.

FRANCE VOISINE

Un village de vacances (1000 lits) à Charquemont?

Le village de vacances de 1000 lits que projette de faire construire sur son territoire la commune de Charquemont sera-t-il effectivement réalisé? On l'espère de plus en plus fermement à la mairie de ce bourg du Haut-Doubs. Un certain nombre de lits ont été déjà retenus par les premières vagues sollicitées pour participer au financement en échange de la possibilité de réserver des places pour leurs administrés et un dossier de présentation de l'opération a été adressé à deux cents autres communes importantes de France.

Selon les premières prévisions, le village, auquel pourrait être adjoind plus tard un complexe sportif et résidentiel, devrait comprendre 27 pavillons d'habitation et un bâtiment central regroupant les services d'accueil, de restauration, une infirmerie, une nursery, etc., etc.

Toujours les taxes...

Les montres de Jersey n'y allaient pas...

Pour avoir tenté, par ruse, de se soustraire à la taxe d'achat (Purchase Tax) qui grève les montres suisses importées, une maison de commerce anglaise s'est vu condamner à 41.000 livres d'amende (410.000 francs) par la Cour Suprême de Londres, l'« Old Bailey ».

La société avait importé des montres suisses pour une valeur de 109.051 livres et, en conséquence, aurait dû verser 38.333 livres de taxe. Les montres ont bel et bien été déclarées, avec la précision toutefois qu'elles étaient destinées à être exportées à Jersey où cette taxe d'achat n'existe pas. De fait la société envoyait conteneurs et colis scellés dans l'île.

Pourant, un douanier fut surpris de constater qu'une quantité importante de montres étaient expédiées à Jersey à une époque où les vacances et la saison touristique touchaient à leur fin... Les douaniers sondèrent les colis et découvrirent qu'ils ne contenaient aucun objet métallique: les montres restaient en Grande-Bretagne où elles étaient revendues.

Advertisement for Casana humidifiers. It features a large illustration of a humidifier unit with a decorative top. Text includes: 'Le temps des humidificateurs Casana est venu', 'Fort débit et frais réduits. Un peu d'eau suffit. 8 modèles.', 'Dans tous les magasins, vendant des articles de ménage.', 'Casana Humidificateurs', 'STÖCKLI', 'Alfred Stöckli Fils', 'Fabrique d'articles en métal, 8754 Netstal GL'.

PROFESSIONS MÉDICALES

Le docteur N. ROCHANI
spécialiste FMH en chirurgie,
chirurgien adjoint
hôpital de la ville, aux Cadolles,

**a ouvert son cabinet
de consultations**

Formation :

- Diplôme de docteur en médecine, Universités de Genève et Lausanne.
- Rotating Internship, Uniontown Hospital Uniontown PA (USA).
- Assistant en chirurgie Lewis Gale Hospital, Roanock Virginia, (USA).
- Senior House Officer, Leicester Royal Infirmary, Leicester, (GB).
- Assistant, chef de clinique, hôpital des Cadolles, Neuchâtel.
- Fellow of General and Cardio-vascular surgery, Mayo-clinic Rochester, (USA).
- Chirurgien adjoint, chef de la polyclinique, hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS :

Saint-Honoré 12, Saint-Maurice 11, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 60 44

Haute Coiffure Bernard



avise sa clientèle que le **PATRON** a repris son activité

- Conseils
- Expérience
- Spécialiste **KERASTASE**

NEUCHÂTEL rue de la Gare 1 Zone bleue

24 20 20

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 8 à 19 heures. Samedi, de 7 h 30 à 17 heures.

HAUTE COIFFURE BERNARD HAUTE COIFFURE BERNARD HAUTE

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour le 1er janvier 1972

PERSONNE
pour
NETTOYAGE
et **ENTRETIEN**

de nos bureaux.

Il s'agit de nettoyer chaque jour, à partir de 18 h, une quinzaine de locaux modernes.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service du personnel de



Agence générale de Neuchâtel, direction André Berthoud, Rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 78 21.

PROFESSIONS MÉDICALES AUXILIAIRES

Madame F. BOTHA-ZEYER
DR en CHIROPRATIQUE

Diplômée de la Faculté de Chiropratique, Davenport, USA
Assistante de M. J.-M. DROZ, Dr en Chiropratique, la Chaux-de-Fonds.

Membre de l'Association Suisse des Chiropraticiens

**a OUVERT SON CABINET
DE CHIROPRATIQUE**

le 15 novembre 1971.

CABINET DE radiologie vertébrale : rue Saint-Maurice 11, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 72 24.

Fourrures

Agrémentez vos COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant
une bordure en

fourrures
ROBERT POFFET

Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17.

Véhicules à moteur
et accessoires

A vendre
2 CV
AZAM 6,
1968, 62.000 km.
Tél. 41 31 59, heures
des repas.

A vendre
occasion
soignée

Fiat 124

Limousine 5 places.
Modèle 1967.
Expertisée.
Garantie 100 jours.
Prix : Fr. 4400.—
Grandes facilités de
paiement.
Echange possible.
Garage du SEYON
R. WASER
Tél. (038) 25 16 28
2000 Neuchâtel.

A vendre, urgent,
pour cause de
départ,
**Mercedes
220 SB**
expertisée.
Prix à convenir.
Tél. 51 13 53, heures
des repas.

**Occasions
expertisées**

DATSUN 1300
1969, blanche,
61.000 km.
DATSUN 1600
1969, grise,
60.000 km.
AUSTIN 850 DL
1971, beige,
27.000 km.

RENAULT R 8
1969, rouge,
45.000 km.

RENAULT R 10
1966, rouge,
85.000 km.

RENAULT R 10
1966, rouge,
69.000 km.

VW 1600 L
1965, bleue,
65.000 km.

VW 1200
1964, bleue,
100.000 km.

VW 1200
1961, bleue,
65.000 km.

Garage M. BARDO
Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

Samedi ouvert
toute la journée.

Fiat 124

2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50
ou 31 73 50

A vendre

VW 1200

1956, 700 fr. assu-
rance, taxes fin 1971,
4 pneus neige, cein-
ture de sécurité,
porte-skis, ou
échange contre
vélo-moteur neuf.
Tél. (031) 95 58 42.

Auto

Fr. 100.—
à 200.—

par mois,
sans acompte
à acheteurs
solvables, par ex. :
VW, 2 PS, R 4,
R 8-Major,
Simca 1300, Kadett,
Rekord, Kapitän,
2 PS, Ami 6,
ID 19-20, DS 21
Pallas,
404, 204, Fiat 850
et 124, 12 M, 17 M,
20 M, Cortina 1200
et 1600 GT-70,
BMW 1800,
Austin 1100, Jaguar,
etc.

3 mois de garantie
G. Da Col, Bienne,
tél. (032) 3 96 45.

A vendre

Fiat 850

Spider

1969, rouge, experti-
sée, 35.000 km, en
excellent état.
Prix avantageux, faci-
lités de paiement.
Garage F. Fatton
Tombet 13
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50
ou 31 73 50

A vendre

VW 1200

1956, 700 fr. assu-
rance, taxes fin 1971,
4 pneus neige, cein-
ture de sécurité,
porte-skis, ou
échange contre
vélo-moteur neuf.
Tél. (031) 95 58 42.

OCCASION
Sunbeam Alpine
GT
1970, blanche.
8200.—
l'affaire
d'aujourd'hui
Apollo
Garages
Henri Favre
S.A.
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

VOLVO 164
25.000 km - modèle 1970
Luxeuse limousine 4 portes, couleur
"maroon", intérieur cuir assorti, de
première main, comme neuve.
Voiture très soignée, équipée de : radio
BLAUPUNKT, toit ouvrant, dossiers
inclinables, volant cuir, appuie-tête, etc.
Fr. 13.500.—
Tél. (022) 41 88 84 dès 19 heures.

OCCASIONS
Opel Kadett
4 portes, 13.000 km, 1970.
Très bon état.
Expertisée.
Facilités de paiement
avec crédit G.M.A.C.
GARAGE DU ROC
MATERNE NE DISTR GENERAL MOTORS TEL 33114

Garage A. Waldherr
Agence Simca, Sunbeam, Rover
Vous avez déposé vos
plaques,
pas de problème,
un autre véhicule
vous attend
AUTOLOCATION
Rue des Parcs 147 Tél. 24 12 65

**OCCASIONS EXPERTISÉES
ET GARANTIE**
P
E
U
G
E
O
T
204 1968, 6 CV, bleue, toit
ouvrant, intérieur simili.
404 SUPERLUXE 1966, 9 CV, rouge,
toit ouvrant, intérieur cuir, mo-
teur révisé.
404 COUPE INJECTION 1967, 9 CV,
gris métallisé.
404 1964, 9 CV, beige, intérieur
drap, accessoires.
404 1966, 9 CV, blanche, toit ou-
vrant, intérieur drap, moteur neuf.
404 SUPERLUXE INJECTION 1967
9 CV, beige métallisé, toit ou-
vrant, intérieur cuir.
404 GT 1969, 9 CV, blanche, inté-
rieur drap rouge, radio.
404 GT 1968, 9 CV, rouge, toit ou-
vrant, intérieur drap, 67.000 km.
504 INJECTION 1969, 10 CV, beige,
toit ouvrant, intérieur drap.
Demandez liste complète avec
détails et prix. Facilités de
paiement. Essais sans engage-
ment, même à votre domicile.

**GARAGE
DU LITTORAL**
M. et J.-J. SEGESSEMAN & C^{IE}
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

DEMANDES D'EMPLOIS

**Jeune dessinateur en
bâtiments**
cherche

**place d'aide-chef de
chantier**

Entrée immédiate ou à convenir.
Ecrire sous chiffres 14-350094, à
Publicitas, 2800 Delémont.

Employé de commerce

26 ans, cherche emploi pour 1 1/2
année.
Adresser offres écrites à CM 2704
au bureau du journal.

Jeune homme, 24 ans, de langue
maternelle française, ayant con-
naissances d'anglais et d'alle-
mand, cherche à Neuchâtel

poste indépendant

avec possibilité de contact avec
le public.
Adresser offres écrites à BM 2711
au bureau du journal.

Vendeur

Suisse allemand, 23 ans, ayant
connaissance du
français, cherche
place à Neuchâtel,
département articles de
sports, pour
février 1972 ou plus
tard.
Faire offres à
Karl Lanz,
Kastels 91,
2540 Granges.

Dem. à acheter

J'achète
**cadres
anciens**
pour tableaux et
gravures.
Tél. (038) 46 11 15

COMMERCES

A remettre pour raison de santé

kiosque

à Neuchâtel. Très bon rendement.
Adresser offres écrites à 2211-81
au bureau du journal.

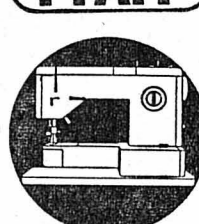
APPRENTISSAGES

Etude d'avocats et notaire
cherche pour entrée immédiate ou à
convenir une

apprentissage de bureau
Faire offres écrites ou téléphoner à
Etude Galland, Knechtler,
Blaser, rue Saint-Honoré 3, à
Neuchâtel.

AVIS DIVERS

PFAFF



La seule machine
à coudre de ménage
au monde avec le
double entraînement
Réglage par simple
bouton universel.
Démonstration sans
engagement chez

A. GREZET

Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 31.

Pour le ski



hug
Musique
Neuchâtel
Tél. 25 72 12

A vendre
**jeunes
teckels**
pure race,
pedigree. Très beaux
animaux, sains,
250 fr.
Tél. (021) 24 22 15.



**Prune
bérudge**
...dans les bons restaurants
et magasins spécialisés

**Compagnie
des
Pêcheurs et
Cossons**

Inscription des can-
didats chez M. Denis
Wavre, notaire Hôtel
DuPeyprou à Neuchâ-
tel, jusqu'au jeudi 2
décembre 1971 à 17
heures.
L'assemblée généra-
le de Saint-Nicolas
aura lieu le lundi 6
décembre 1971, à 14
heures, à l'hôtel de
ville de Neuchâtel.

**A partir de
Fr. 50.—
par mois**

il vous est possible
de louer, avec réser-
ve d'achat, un petit
piano neuf, moderne
qui trouvera tout na-
turellement sa place
dans votre apparte-
ment.
Grand choix d'in-
struments de toutes
marques.



hug
Musique
Neuchâtel
Tél. 25 72 12

A vendre
**jeunes
teckels**
pure race,
pedigree. Très beaux
animaux, sains,
250 fr.
Tél. (021) 24 22 15.

Offrez
de la...

**JACQUES
GRISONI**
Propriétaire
encaveur

CRESSIER
47 12 36

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

Pour lutter contre la pollution Le château de Travers chauffé au gaz propane!

De notre correspondant régional :

Le Conseil général de Travers avait donné son approbation pour transformer le chauffage des collèges. Le combustible primitivement choisi avait été le mazout, mais, par la suite, une étude complémentaire a été faite et des modifications ont été apportées au projet initial. Ainsi pour le nouveau collège et la salle de l'Annexe, le chauffage au charbon a-t-il été maintenu.

LE GAZ AU CHATEAU

En revanche, pour l'Ancien collège, le logement du concierge et les bureaux de l'administration communale, tous logés au château, on a innové en installant le chauffage au gaz propane. Hier, on procédait à différents réglages.

La chaufferie est alimentée par une citerne se trouvant à une distance suffisante du bâtiment. On a toutefois conservé pour ce dernier l'ancienne chaudière à charbon, ce dernier étant utilisée en cas de besoin. Si finalement le gaz propane a été choisi, c'est en raison d'une diminution des frais d'investissement d'une part, de l'entretien réduit réclamé par de telles installations d'autre part, et enfin, Travers voulant contribuer par l'exemple à la lutte contre la pollution, le gaz propane ne présentant aucune nocivité de ce point de vue.

G.D.

Opération «survie» de la piscine des Combes

L'opération «survie» de la piscine du Val-de-Travers, lancée il y a un mois par une distribution générale de 6000 prospectus, marche bon train. Une centaine de bulletins de souscription sont déjà rentrés. Le comité de l'association en attend encore beaucoup. A cet effet, une nouvelle distribution de prospectus de souscription a été faite hier.

Plus de 1600 lettres adressées personnellement ont été envoyées par la poste à l'intention de nombreux ménages de tous les villages du Vallon. La souscription publique servira à financer une partie du projet de transformation et de modernisation de la piscine des Combes; il y a de la survie du bassin des Combes. En effet, la piscine du Val-de-Travers, construite en 1959, n'est plus conforme à la nouvelle législation cantonale en la matière. Il est donc indispensable que des aménagements très importants lui soient apportés si on ne veut pas encourir une décision de fermeture.

Le projet, élaboré par M. Jean-M. Busigny, architecte à Fleurier, en étroite collaboration avec les membres du comité de l'association, prévoit les travaux suivants: régénération de l'eau (cinq fois par jour, minimum légal); chauffage du bassin; étan-

chéité nécessaire du bassin; construction d'un bassin pour les petits; transformation de l'actuel bâtiment pour y loger les nouvelles installations techniques; construction d'un nouveau bâtiment devant abriter: la caisse, des vestiaires communs et individuels, des installations sanitaires, une buvette self-service.

Quoiqu'il en soit, la population du Val-de-Travers entre une piscine moderne, répondant aux exigences cantonales et une fermeture regrettable, néfaste sur le plan du développement de notre région?

Le choix ne devrait pas être difficile à faire. Mais, comme le dit le texte du prospectus «Pour choisir, il faut participer». En participant, chacun assurera la survie de la piscine. L'aide de toute la population du Vallon doit permettre de réunir 250.000 fr. pour que soit réalisé le projet. Les souscripteurs bénéficieront de billets gratuits ou de réduction sur le prix des abonnements jusqu'à concurrence de 5% du montant versé. Signalons que toutes les anciennes parts de la piscine du Val-de-Travers, souscrites de 1959 à ce jour, seront échues le 31 décembre 1973, mais qu'une de ces anciennes parts de 10 fr. peut être émise sur une nouvelle part, moyennant paiement de la différence.

COUVET - COUVET



Un... igloo où il ne manque que le toit. (Avipress - Fyj)

Les plaisirs de la neige et... du froid!

(C) Les élèves de la 4^{me} année primaire de M. Gervais Strahm, ont eu l'idée d'occuper leurs récréations en construisant un igloo

derrière la face nord du Nouveau collège. Ils ont aménagé les murs de ce refuge au moyen de blocs de neige durcie et espèrent mettre prochainement un toit à leur igloo pour autant que le froid se maintienne...

Initiation au travail des métaux

(C) Au vu des expériences très concluantes de ces dernières années, Dubied ouvrira à nouveau son atelier d'apprentissage aux élèves du Vallon des deux dernières années de scolarité pour leur permettre de travailler les métaux. Ce cours de dix mercredis après-midi, de trois heures chacun, débutera le 8 décembre. Il s'échelonne sur les mois de décembre, janvier et février. Les futurs participants à cette initiation au travail des métaux auront l'occasion de fabriquer un serre-coins qui restera leur propriété.

LES VERRIÈRES

Soirée gymnique

(C) Samedi soir, la section de la SFG se présentera devant le public verrisien. Evolueront cette année: pupilles, pupillettes, hommes et dames, ce qui n'a pas été le cas depuis longtemps. Toujours minutieusement préparée, cette soirée, la dernière de l'année est attendue avec intérêt.

Le budget de la commune de Fleurier prévoit un déficit de plus de 78.000 francs

De notre correspondant régional :

Tel qu'il sera soumis mardi prochain à l'examen du Conseil général, le projet de budget, élaboré par le Conseil communal et approuvé, avant-hier soir, par la commission financière, se présente de la manière suivante, à profits et pertes:

— Revenus communaux: Intérêts actifs 43.550 fr., immeubles productifs 9040 fr., forêts 2450 fr., impôts 1.882.700 fr., taxes 101.050 fr., recettes diverses 62.000 fr., service de l'eau 5400 fr., service de l'électricité 267.700 fr., ce qui donne un total de 2.373.890 francs.

— Charges communales: Service du gaz 12.180 fr., intérêts passifs 235.857 fr., 45, frais d'administration 310.400 fr., hygiène publique 142.300 fr., instruction publique 848.360 fr., sports loisirs et culture 41.900 francs, travaux publics 468.800 fr., police 62.070 fr., œuvres sociales 201.560 fr., dépenses diverses 112.200 fr., amortissements d'exercices clos 17.000 fr., ce qui fait un total de 2.452.627 fr. 45.

Le déficit prévu est de 78.737 fr. 45, alors qu'il était de 70.166 fr. 05 pour l'année en cours et qu'en 1969, les comptes avaient bouclé par un bon de 719 fr. 45. En raison du nouveau plan comptable ins-

titué par l'Etat, le budget 1972 a tenu compte des directives cantonales. Elles entraînent les principales modifications suivantes:

— Suppression de l'ancien chapitre des «immeubles administratifs». Tous les frais d'entretien des bâtiments seront dorénavant comptabilisés dans les chapitres concernant ces immeubles.

— Suppression de l'ancien chapitre «amortissements légaux»; ces derniers devant charger les comptes d'exploitation qui les concernent.

— Introduction d'un nouveau chapitre de l'hygiène publique dont les différentes rubriques sont tirées principalement des sections des travaux publics et de la police.

— Introduction d'un nouveau chapitre «sports, loisirs et culture» comprenant des rubriques qui figuraient précédemment en grande partie dans le chapitre des dépenses diverses.

Enfin, signalons que le compte d'exercices clos, dans lequel sont comptabilisés les déficits antérieurs, doit être amorti à raison de 20% par année.

NOIRAIGUE

Succès de manifestations locales

(C) Deux manifestations viennent d'être organisées par la paroisse protestante. Tout d'abord un thé a attiré, à la salle des spectacles, joliment décorée, un nombreux public, non seulement du village mais encore de l'extérieur. La fanfare «l'Espérance», dirigée par M. Marcel Barrat, a donné un concert apprécié, tandis que M. et Mme Joseph Persoz, à l'accordéon et à la batterie ont exécuté quelques numéros de musique champêtre. Le buffet, bien assorti, a eu un gros succès.

Le soir, le chœur mixte «l'Avenir», sous la baguette de M. Georges Perrenoud, un groupe de chanteurs de Travers et deux musiciens ont agrémenté cette sympathique et fraternelle rencontre à l'issue de laquelle le pasteur Duruphy a remercié ceux qui en ont assuré la préparation.

Quant au concert en faveur du lait à l'école donné au temple, on aurait souhaité qu'une assistance plus nombreuse prit part à cette heure de musique au cours de laquelle organiste, fanfare, chœur mixte et enfants ont joué et chanté. Les productions étaient annoncées par le pasteur Duruphy qui a rappelé le but de l'œuvre, due à l'initiative de l'ancien pasteur Alfred Vuilleumier, et qui a remercié les exécutants.

BOVERESSE

Comité du centenaire

(C) La société de tir «Le Grutli» célébrera l'année prochaine le 100^{me} anniversaire de sa fondation. Pour la circonstance, un comité d'organisation a été formé comme suit: MM. Eric Kuonen président, Arthur Grossenbacher vice-président, Gérard Bourquenoud secrétaire, Jean Brunisholz adjoint, Edouard Jeanneret chef-cibare, et Eugène Herrmann chef de la munition. Les commissaires de tir seront MM. Marcel Gogniat et Jean-Pierre Mojonnier.

Le budget communal

(C) Tel qu'il sera présenté prochainement au Conseil général, le budget communal de Boveresse, pour l'année prochaine, se présente, en résumé, de la manière suivante: dépenses 283.410 fr., recettes 244.535 fr., le déficit présumé étant de 38.875 francs. Les amortissements légaux figurent dans les dépenses pour un montant de 21.800 francs. Voici d'autre part comment se présente le compte de profits et pertes: revenus communaux: intérêts actifs 1750 fr., immeubles productifs 7070 fr., forêts 10.850 fr., impôts 10.575 fr., taxes 8630 fr., recettes diverses 7220 fr., service de l'électricité 6000 francs, administration générale 37.110 fr. y compris traitements honoraires et frais divers hygiène publique 20.260 fr. y compris participation au Syndicat d'épuration des eaux usées 13.000 fr., et 5500 fr. pour le ramassage et l'incinération des ordures ménagères. Instruction publique 56.480 fr., sport, loisirs, et culture 900 fr., travaux publics 24.000 fr., police 8790 fr., œuvres sociales 15.750 fr., et 2200 fr. pour l'assistance, 10.500 fr. pour participation à l'aide complémentaire AVS et AI, et 3000 fr. en faveur des établissements hospitaliers. Les dépenses diverses présentent 9350 fr. de solde débiteur.

CARNET DU JOUR

Cinéma Collisée, Couvet: 20 h 30, Les Griffes de la peur (16 ans).
Môliers, musée Rousseau ouvert.
Médecin et pharmacien habituels.
Fleurier, patinoire ouverte.
Ambulance de jour 61 12 00, de nuit 61 13 28.
Hôpital de Couvet 63 25 25, de Fleurier 61 10 81.
Fleurier, service du feu 61 12 04 ou 18.
Détachement de gendarmerie 61 14 23.

Invité de marque à Lausanne

C'est un invité de choix que la maison Jacques Schwob, A l'Emeraude, accueille à la place Saint-François 5, à Lausanne. Entretien depuis des dizaines d'années des liens étroits avec l'entreprise dynamique qu'est Patek Philippe, elle a le privilège de présenter à sa clientèle, du 19 au 29 novembre 1971, la manufacture horlogère genevoise mondialement connue, Patek Philippe, dans toute la gamme de ses articles.

Dans ses vitrines, la maison l'Emeraude vous montre un assortiment séduisant de la riche collection de Patek Philippe, des présentoirs «montres «épousantes», des pendulettes à centrales incorporées, des «ellipses d'ors, des cadrans en or bleu, des chronomètres-bracelets à quartz, des montres historiques, et beaucoup d'autres ouvrages d'horlogerie méritant une visite. L'on peut féliciter Mme J. Schwob d'avoir eu l'idée de nous présenter un ami si illustre qui contribue, en produisant annuellement un très petit nombre de montres travaillées avec un soin extrêmement minutieux, à l'excellent renom de la Suisse dans tous les pays du monde. «Car», déclare Mme Schwob, «Patek Philippe est une montre que tout Suisse devrait connaître, même si son désir de posséder un objet aussi précieux ne devait jamais rester qu'un rêve!».

VAUD - VAUD - VAUD - VAUD

Dans la Broye, l'université populaire est bien vivante

De notre correspondant :

L'homme de notre temps doit avoir la possibilité d'être mis au courant, selon ses propres désirs, des phénomènes et des problèmes les plus divers et de s'occuper activement, a déclaré un orateur lors de l'Assemblée générale de l'Association des universités populaires de Suisse, qui s'est tenue à Bâle.

En ce qui concerne la longue vallée de la Broye — qui va d'Oron à Avenches — ce vœu semble pleinement réalisé, si on songe au succès que rencontrent auprès de la population les cours organisés à Oron-la-Ville, Moudon, Lucens, Payerne et Avenches par la section de la Broye de l'Université populaire de Lausanne, aux destinées de laquelle préside depuis peu, M. Jean Monnier, d'Oron. Il faut toutefois reconnaître que le succès d'un cours dépend souvent de circonstances purement locales. La vie culturelle propre à chaque localité peut avoir une influence sur leur fréquentation. Les iniquités de notre époque jouent également un certain rôle et il ne faut pas s'étonner de voir des sujets comme la «psychologie ou la pédagogie familiale» attirer de nombreux auditeurs (117 inscriptions à Oron, 100 à Payerne), tellement les parents (les jeunes surtout) ont désespéré devant notre civilisation galopante, où tout est remis en question.

A Payerne, un cours sur l'histoire de Versailles, connaît un beau succès; un autre, sur les «capitales historiques de l'Italie», est un peu moins fréquenté. A Moudon, M. Yves Delay, donne un cours de sept leçons sur «le général Guisan et

la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale» (ce cours sera donné à Avenches, dès le 17 janvier). Un cours semblable devrait intéresser non seulement les aînés, mais surtout les jeunes n'ayant pas vécu cette période difficile et passionnante de l'histoire suisse. Cependant, les inscriptions n'ont pas répondu à l'attente des organisateurs et un auditeur s'en est plaint dans le journal local, déplorant le manque d'intérêt de la nouvelle génération.

A Moudon, un cours sur les «arts de la Chine et du Japon» débutera le 19 janvier. Reste Lucens, où la vie culturelle est très intense. Dans cette localité, un cours de six leçons sur le sujet: «alimentation saine et protection de la santé», connaît un certain succès. Il faut encore signaler dans les méthodes de l'Université populaire de la Broye quelques heures inno-

vations. Tout d'abord, chaque cours est introduit par une personnalité de la région. Ensuite, certains sujets, notamment ceux concernant la famille, sont traités par plusieurs conférenciers, les auditeurs appréciant cette manière de faire. Enfin, certains cours se donnent en collaboration étroite avec d'autres associations.

Ainsi, après bien des années d'existence, l'Université populaire de la Broye pense avoir dans une large mesure réalisé son but, qui est d'offrir à la population des possibilités de s'instruire et de se cultiver dans les domaines les plus divers. R.P.

Yverdon: débat stérile entre jeunesse et force publique (?)

De notre correspondant :

Le groupe de la Cité s'est donné pour but d'être un lieu de rencontres et de dialogues pour tous ceux que préoccupent les idées et les faits de notre temps. Une séance qui a eu lieu à Yverdon s'intitulait «Jeunesse et police». Ce qui aurait pu être une discussion constructive n'a malheureusement été qu'un commentaire sur les activités d'une part du corps de police et, d'autre part, ce qui aurait permis un échange de vues entre les deux généra-

tions, ne s'est pas produit. On a assisté à une conférence banale à laquelle quelque 50 personnes ont assisté alors qu'on en attendait beaucoup plus.

La raison de cet échec est la limitation de la discussion et surtout un certain conformisme dans lequel se sont retrouvés les deux parties: les jeunes chargés de répondre ou de faire contre-poids à ce qui aurait pu être le procès de la police en général, avaient été choisis, par ailleurs, la police était représentée par des éléments locaux ayant une vue forcément assez limitée.

Du côté des jeunes, on a rappelé des événements de France, de 1968, des manifestations de Lausanne, etc., la police s'est cantonnée sur des événements moins extérieurs et sur ce qui se passe en général à Yverdon. On a également fait une approche des CRS français alors que les agents se sont cantonnés à leur activité proprement dite, qui n'avait de loin pas une image de la situation extérieure telle qu'elle s'est présentée ou se présente soit en France, soit dans nos grandes villes...

Le débat, en vérité, n'a pas été élargi comme il aurait dû l'être, et comme les jeunes ne voient en général dans la police que le bouc émissaire d'une société que la jeunesse se refuse à accepter, la discussion s'est ramenée à des limites restreintes.

En conclusion, on peut dire que quelque soit l'endroit où l'on vit, la société a plus ou moins la police qu'elle mérite.

Evénements musicaux

(C) Sous l'impulsion du pasteur Pierre Coigny et de Claude Reutter, organisateur du temple d'Yverdon, s'est constitué une Commission des concerts du temple. Cette association s'est fixé le but d'organiser cinq ou six manifestations par saison, sous forme de récitals d'orgue, ou de concerts donnés par des chanteurs ou divers instrumentistes.

En une année, des organistes de renom, comme André Luy (Lausanne) et Guy Bovet (Genève) se sont succédé aux claviers des orgues du temple. Le public a également eu le privilège d'accueillir Heidi et Jozsef Molnar, flûtiste et corniste de Lausanne, ou encore le Kammerchor de Stuttgart.

Quelques dates à retenir: au soir du 28 novembre, l'ensemble vocal Da Camera de Neuchâtel, un ensemble instrumental, ainsi qu'un groupe de solistes, interpréteront sous la direction de Philippe Huttenlocher, une Messe de Victoria, quelques pièces de Schütz, ainsi que la cantate 182 de J.-S. Bach. Dimanche 23 avril, le chœur Falter de Lausanne et l'Orchestre du Conservatoire de la Chaux-de-Fonds, placés sous la direction de Robert Falter, seront les interprètes de la cantate 146 de Bach ainsi que de la Messe du Couronnement de Mozart.

Spectaculaire collision: un blessé

(C) Hier à 8 heures, un accident s'est produit à l'intersection des rues du Cheminet et de Chambion. Une voiture qui n'avait pas marqué un temps d'arrêt suffisant à un «stop» est entrée en collision avec un camion. Sous l'effet du choc, la machine fit un demi-tour en arrière après avoir heurté le mur d'une propriété et s'arrêta contre le flanc d'une automobile stationnée plus loin. Gros dégâts.

Le conducteur souffrant de contusions thoraciques, a été conduit à la clinique de la rue du Four.

Présentation du nouveau bloc opératoire de l'hôpital

(C) Hier soir à 20 h 15, a eu lieu la présentation, à l'intention du Conseil d'administration et de la presse, du nouveau bloc opératoire de l'hôpital d'Yverdon. M. Emile Viredez, président du Conseil, donna la parole au professeur A.-P. Naef qui remercia le Conseil et le bureau d'avoir mis entre les mains du corps médical de l'hôpital un instrument de travail idéal et rationnel, en insistant sur la grande utilité de la nouvelle salle de réveil.

La mise en service a eu lieu le 9 novembre. Le Grand conseil avait voté un crédit de 560.000 fr. à cette intention.

Vers un 13^{me} mois de salaire pour le personnel communal de Payerne?

(C) En février, le Conseil communal avait approuvé la modification de plusieurs articles du statut du personnel communal, portant notamment sur une revalorisation réelle des traitements de base de 80%, mais au minimum de 100 fr. par mois, dès le 1^{er} janvier. Cette revalorisation devrait permettre à l'administration de rester compétitive et de garder à son service des fonctionnaires compétents et de réserver l'aven-

sentait une dépense supplémentaire de 68 600 fr., la municipalité a décidé d'écarter cette revendication.

En revanche, elle s'est déclarée favorable au versement, à partir de 1972, d'un 13^{me} mois de salaire. Cette amélioration entraînera pour l'ensemble du personnel communal une dépense de 132 000 francs.

En procédant de la sorte, la municipalité n'entend pas accélérer l'inflation. Mais, responsable du fonctionnement normal de l'ensemble des services communaux, dont les tâches augmentent sans cesse, elle a le devoir de tout mettre en œuvre pour retenir son personnel, le recrutement étant toujours difficile.

Ventes de terrains industriels

(C) Deux exploitations, l'une existant depuis fort longtemps, l'autre installée depuis quelques années seulement, ont demandé à la Municipalité de pouvoir acheter du terrain industriel. Un magasin de la Grand-Rue doit absolument construire un dépôt pour ses stocks de meubles et marchandises diverses. En première étape, il s'agit de réaliser un local servant d'entrepôt et de points de ventes occasionnels. Une extension est prévue suivant l'évolution que connaîtra le mode de vente au détail.

Ensuite, une entreprise qui a pour but la fabrication et le commerce d'accessoires de carrosseries et de matériel pour véhicules lourds. L'entreprise, en plein essor, occupe plus de 20 ouvriers et employés. Il devient urgent pour elle de construire un nouvel atelier-dépôt, sur un terrain assez vaste pour permettre des agrandissements futurs. La Municipalité demande donc au Conseil communal d'approuver la vente à la première entreprise (grand magasin) d'un terrain de 7140 mètres carrés, sis aux Grand-Rayes, au prix de 12 fr. le mètre carré et à la seconde entreprise, d'un terrain de 8820 mètres carrés, sis en bordure de la route de la Condémne, également au prix de 12 fr. le mètre carré.

LUCENS

Avec l'abeille «L'Abeille»

(C) La société d'harmonie «L'Abeille» a donné, à la grande salle, sa soirée Sainte-Cécile (patronne des musiciens). Sous la direction de M. Louis Cassinotti, les musiciens ont interprété huit œuvres parmi lesquelles figuraient un extrait du «Requiem» de Berlioz, ainsi que l'ouverture de «Nabucco» de Verdi. Ce beau concert a été chaleureusement applaudi. Il en fut de même de la production des tambours.

En deuxième partie, le public a eu la joie d'entendre le chœur mixte paroissial de Sivriez, sous la direction de M. Gabriel Dematrax. Au cours de la soirée, M. Paul Ruchat, président de «L'Abeille», a eu le plaisir de remettre le diplôme de membre honoraire pour vingt ans de soutien à la société, à Mme Elisabeth Zosso, Mlle Paulette Duvaillat, MM. Ernest Deglon et Jean Grin. Les membres actifs suivent également à l'honneur: MM. Pierre Béguelin, Willy Cherpillod (10 ans d'activité), Jean Barth (15 ans), Gaston Rey (20 ans), Jean Cherpillod (35 ans), Louis Cherpillod (40 ans), ainsi que M. Fernand Pahud, secrétaire-caissier, qui n'a pas manqué une seule répétition durant les cinq dernières années.

Carambolage entre Essertines et Echallens

(C) Hier après-midi, plusieurs voitures circulant entre Yverdon et Lausanne, sont sorties de la route, entre Essertines et Echallens, la bise ayant provoqué quelques amoncellements de neige sur la chaussée verglacée. On a enregistré des dégâts assez importants mais, pas de blessés. La gendarmerie d'Echallens s'est chargée d'aider les véhicules en difficulté.

Lausanne: près de 20 millions pour des aménagements routiers

LAUSANNE, (ATS). — La Municipalité de Lausanne demande au Conseil communal un crédit global de 4.030.000 francs pour la réfection du pont Bessières (le plus haut pont de la ville, construit en 1910, présente des signes graves de vieillissement), et pour la construction d'un pont routier et d'une passerelle pour piétons devant enjamber l'autoroute du Léman entre la Vuachère et la Chandelard.

D'autre part, la Municipalité demande l'autorisation d'exproprier des terrains pour élargir à 21 mètres la route de Berne et pour construire une nouvelle liaison longue de 330 mètres entre la route de Berne et la route d'Oron, aménagements indispensables en vue de l'arrivée à Lausanne de l'autoroute du Léman. Ces travaux, pour lesquels un crédit sera demandé ultérieurement, sont évalués à 15.024.000 francs au total.

Le comité du Comptoir fait le point

(C) Réuni hier soir, le comité du Comptoir paynois, présidé par M. Max Weber, a fait le point des cinq premières journées de cette exposition régionale. Il a estimé que le résultat dépassait toutes les espérances, malgré la tempête de neige de dimanche. Dès lundi, le nombre des visiteurs n'a cessé d'augmenter et hier soir c'était presque la cohue. Il a en outre constaté avec satisfaction que les visiteurs n'avaient nullement été retenus par la distance séparant la ville de la salle 5 de l'aérodrome.

Si le comité veut vivre à l'heure de son Comptoir, il n'en songe pas moins à l'avenir. C'est la raison pour laquelle il vient de désigner, en la personne de M. Henri Rapin, son représentant au comité d'étude pour la construction d'une salle de fête permanente à Payerne, avec mission de coopérer à la recherche d'une solution constructive.

SAINTE-CROIX

De la belle neige poudreuse!

(C) Dans la région de Sainte-Croix et de Mauborget, à la suite des abondantes chutes de neige, il a fallu continuer de passer le triangle et tous les moyens mécaniques ont été mis en œuvre.

Toutefois, on compte 50 cm de neige en rase campagne. Un peu plus haut, dans la zone située entre Sainte-Croix et le sommet du Chasseron, on mesure 70 cm de belle neige poudreuse.

ONNENS

Mi lait, mi eau!

(C) Une affaire de moutillage de lait livré par un agriculteur de la région vient d'être découverte à Onnens. Une enquête est en cours.

Art, culture et télévision

L'émission de Pierre Gissling, mardi, «Les Portes de l'atelier», consacrée aux impressionnistes, suscite quelques réflexions. Nous sommes ici en pleine télévision éducative et le son employé par Pierre Gissling ne nous contredira pas. Ancien professeur de dessin, il a l'attitude du maître face à la classe: chronologie, clarté, et puis raccourci et concision parce qu'il ne dispose que de 25 minutes. Il parvient à résumer valablement l'histoire de l'impressionnisme au travers de quelques peintres connus. Toujours dans un but didactique afin d'expliquer l'importance de la lumière chez les impressionnistes, il a recours à la technique de la télévision. Il triche un peu avec la lumière comme les impressionnistes trichaient avec la lumière afin d'aller au-delà. Pour rendre son exposé plus vivant, Pierre Gissling entre deux tableaux, fixe la caméra, prend un air dégagé, utilise le son de la conversation ou cherche à convaincre. Que peut-on faire de mieux dans l'état actuel des choses? Reste à savoir dans quelle mesure le téléspéctateur, et pourtant la perche lui est tendue, fera l'effort de se «recycler» en peinture. Les arts plastiques ne sont pas en odeur de sainteté à la télévision. C'est que la télévision ne s'en accomode guère. Ne vaudrait-il pas alors mieux renoncer? La télévision est abusive, elle s'empare de tout, mais digère souvent très mal une matière qui n'est pas faite pour elle. Et puis la télévision

est-elle un support valable pour la peinture alors qu'elle est elle-même peinture, composée de milliers de points lumineux, l'écran cathodique qui a ces propres peintures, tous gens de télévision. Ou alors, il s'agirait de trouver une forme, une télévisuelle qui ne soit point trop scolaire. Mais avant toute chose, éviter les cloisonnements qui font que le téléspéctateur non averti tourne le bouton lorsqu'il entend parler peinture ou culture tout simplement.

«Correspondances», qui devait être un magazine des arts, a disparu sans explication: il y avait eu quelques tentatives intéressantes de rendre plus attractive sur le petit écran, la culture en général dont les arts plastiques font partie, construction d'une structure collective en direct et, en particulier, une très bonne émission sur les peintres malades mentaux.

MADAME TV. — C'est parfois dans les émissions de seconde zone que l'on découvre un peu de ce piquant dont sont dépourvues les émissions phares de la semaine, ce qui, doit dit en passant, n'est guère à leur honneur. Ainsi de «Madame TV» et sa dernière émission intitulée «Les Femmes savantes», qui ne sont d'ailleurs pas du tout, au sens où l'on entend en général, mais des femmes qui simplement ont choisi d'être des scientifiques. La programmation d'une telle émission prouve bien d'ailleurs que le droit à la profession pour le sexe féminin n'est pas encore acquis. R. Z.

tv radio disques

G. HOSTETTLER

Saint-Maurice 6-11 — Tél. 25 44 42 — Neuchâtel
augmente la surface de ses locaux et son choix en TV-Radio-Hifi-Salon de démonstration

- * Ouverture d'un nouveau rayon disques classiques
- * Nouveaux locaux d'atelier de dépannage, pour tous les appareils de notre branche



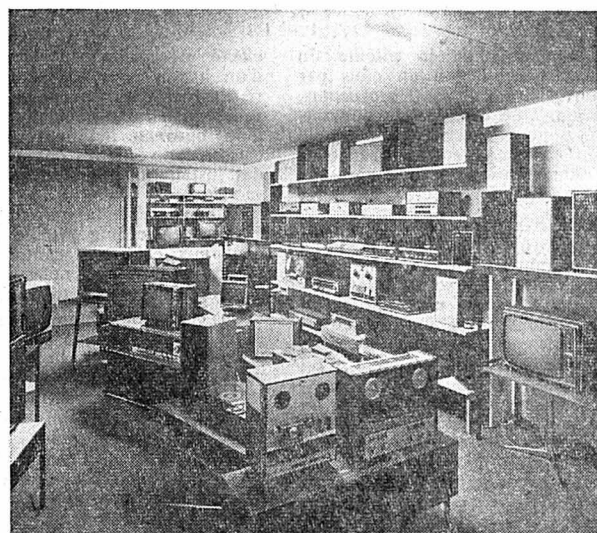
Notre magasin rue Saint-Maurice 6



Premier étage avec notre rayon classique



Vue de nos ateliers

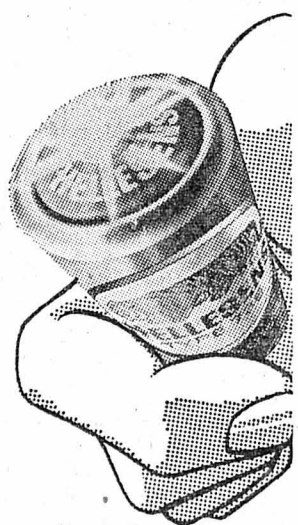


Salon de démonstration Hi-Fi et TV

Félicitations et meilleurs vœux pour l'avenir

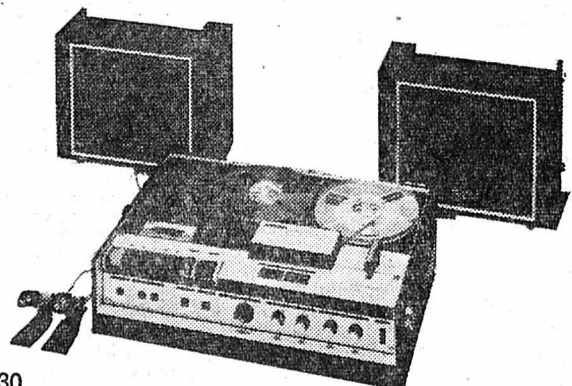
mediator

TV Radios Hi-Fi-Stéréos
Phonos Enregistreurs



Piles
Hellesens

... c'est le
super-plus
pour votre
transistor



TC-330
Magnifique combinaison de magnétophone à bande
et à cassette. Puissance de sortie 2x5 watts.

SONY

1946 - 1971: 25 ans d'expérience

La musique n'est plus seulement un art. Elle est devenue un délas-
sement indispensable dans la vie active que nous menons à notre époque.
On pensait que la radio tuerait le gramophone puis que la télévi-
sion deviendrait la reine du monde. Or, les statistiques le prouvent :
disques, radios et télévisions ont actuellement un nombre aussi grand
d'amateurs.

Lorsqu'il a ouvert son commerce à Cernier, en 1946, M. G. Hostettler
ne pouvait prévoir que, vingt-cinq ans plus tard, un vaste magasin à Neu-
châtel ne serait plus suffisant pour y exposer tous les articles.

Depuis 1963, il occupe un magasin moderne dans l'immeuble de la
Feuille d'avis de Neuchâtel, à la rue Saint-Maurice 6, qui est devenu rap-
idement le rendez-vous des gens de tout âge et ayant les goûts les plus
divers pour la musique.

Avec l'augmentation incessante de la clientèle vint également celle
des marchandises. Il devenait parfois difficile de choisir à son aise le
disque ou l'appareil désiré.

Un agrandissement n'était pas possible. M. G. Hostettler a pu heu-
reusement louer des locaux dans l'immeuble Hassler Tapis nouvellement
construit en face de son magasin, immeuble possédant une entrée dans
la rue Saint-Maurice 11 et une dans la rue Saint-Honoré.

Grâce à ce cadeau d'anniversaire pour les vingt-cinq ans de la
maison, les clients pourront être encore mieux servis que par le passé.

Le magasin actuel conservera au rez-de-chaussée ses collections im-
menses de disques et cassettes pop, de jazz, de chansons ou de musi-
que populaire. On y trouvera également les radios, les transistors, les
petits appareils.

Le premier étage deviendra le domaine de la musique classique.
Une vendeuse spécialisée sera à la disposition des acheteurs qui pour-
ront, dans une atmosphère calme et tranquille, écouter et choisir les dis-
ques et les cassettes qui les intéressent.

Dans les nouveaux locaux seront exposés les meubles encombrants,
les postes de télévision noir et blanc ou couleurs, les installations Hi-Fi.
Les personnes intéressées par ces appareils seront conduites dans ce
salon d'exposition, où il leur sera possible de comparer, de choisir,
d'essayer.

Le magasin G. Hostettler a toujours recherché la spécialisation. Il
ne se contente pas de vendre, il tient à assurer un service après-vente
impeccable et précis. Deux ateliers de réparations et de dépannages ont
été montés et un chef spécialisé dans ces domaines sera entouré de col-
laborateurs pour procéder aux installations des postes de télévision ou
de radio, aux chaînes Hi-Fi, aux installations d'interphones, de sonorisa-
tion dans les locaux commerciaux, d'antennes privées ou collectives. Les
petites réparations tout comme le service de dépannage seront effectués
consciencieusement et rapidement.

Situé au cœur même de la ville de Neuchâtel, le magasin G. Hostet-
tler a tous les atouts pour satisfaire entièrement sa nombreuse clientèle.
RWS

Service dépannage rapide
TV — RADIO — ENREGISTREUR

Profitez de notre grand choix et faites
RÉSERVER POUR LES FÊTES TEL. 25 44 42



Téléviseurs couleur
Téléviseurs noir et blanc
Radios de table Stéréos

Loewe Opta - Marque
de renom mondial, depuis 1923

Nouveau!

Enregistreur - Reproduction
8 pistes

Avec ou sans ampli
S'adaptant à une chaîne HiFi
Tonalité parfaite
En démonstration chez
G. Hostettler



Disques et cassettes
de musique classique et littérature

Toujours notre rayon
jeune pour les jeunes
et les toujours... jeunes!
Grand choix dans tous les genres

Grand prix du disque de Montreux 1971



ERNEST ANSERMET

répète et dirige

«L'Oiseau de feu» de Stravinsky

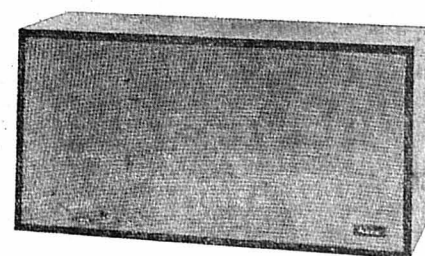
avec le

«New Philharmonia Orchestra»

Cassette à 2 disques * SET 468-468A *
(un disque gratuit) Fr. 25.—

Notre personnel qualifié saura vous conseiller,
lors de votre visite à notre rayon spécialisé

HECO



La nouvelle gamme des colonnes
HECO Hi-Fi
Séries «Sound-Master et Profes-
sional» de fr. 170.— à fr. 1150.—

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Le Jura... scandale de la Suisse

C'est la traduction approximative de l'ouvrage «Jura... Aergernis der Schweiz» (Edition Pharus, Bâle) que vient de publier M. Marcel Schwander, journaliste biennois. Originaire de Lyss, il étudia à Londres et Paris, quitta l'enseignement secondaire pour devenir rédacteur de la «Seeländer Volkszeitung» (aujourd'hui défunte, hélas!), fut conseiller de ville et député au Grand conseil bernois avant de s'installer à Lausanne comme correspondant romand du «Tages-Anzeiger» de Zurich. Il y a huit ans, au moment de l'affaire de la caisse de pension (dont on connaît le décevant et honteux dénouement), il s'engagea à fond, avec M. H. Kern, dans la campagne dirigée contre les conseillers municipaux responsables et ne fut pas — c'est le moins qu'on puisse dire — persona grata auprès des grands bourgeois du socialisme. La situation s'est tassée depuis: M. Schwander poursuit sa carrière de journaliste cultivé, spirituel et non conformiste. Ces qualités se retrouvent dans son livre, qui se propose d'exposer au lecteur alémanique les données d'un problème mal connu, déformé par l'ignorance et les préjugés. Bien des Romands y trouveront également de quoi s'instruire et méditer.

d'un examen des thèses en présence et de l'évolution des esprits. La partie historique, qui remonte jusqu'en l'an 999, retrace les origines de l'évêché de Bâle, en précise le caractère hybride, évoque les événements principaux, examine les cas spéciaux du Lauffonais et de la ville de Bienne. Une documentation abondante, agréablement présentée, coupée de commentaires judicieux, permet de se faire une idée claire d'une histoire compliquée. M. Schwander remet en mémoire les troubles qui déchirèrent le pays et ne manque pas de rappeler les nombreux mouvements séparatistes qui se manifestèrent au cours des cent cinquante ans de domination bernoise, ainsi que les personnages qui y intervinrent. Quant à la crise actuelle, il en attribue l'origine à l'immobilisme des autorités bernoises. A son avis, les deux plus grands partis du canton, le PAB et les socialistes, créèrent une espèce d'union sacrée pour lutter contre le séparatisme. Et il cite le mot de M. Reynold Tschäpât, l'actuel maire de Berne: «Lutter contre le séparatisme, c'est lutter pour la démocratie.» On ne peut entrer ici dans le détail de cet exposé, qui rappelle la création du «Comité de Moutier», puis celle du Rassemblement jurassien, la votation de 1959, l'apparition de l'Union des patriotes jurassiens, de la «Troisième force», les violences, les Fêtes du peuple jurassien, l'intervention des poètes,

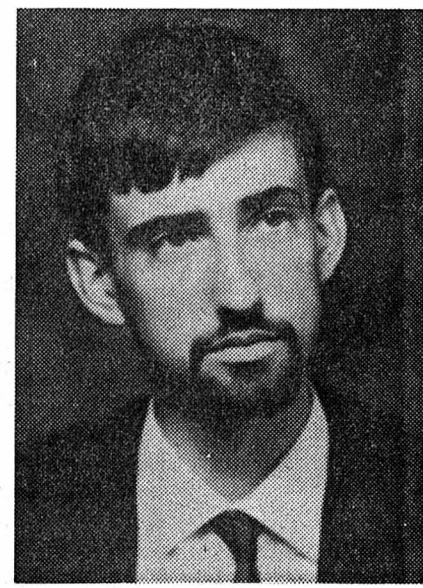
le problème économique, les «obsecteurs patriotes», la «Commission des 24», la Commission Pettipierre, enfin la mémorable décision du 1er mars 1970, par laquelle l'autodétermination est reconnue au peuple jurassien. Puis il examine les solutions préconisées: autonomie dans le cadre du canton, création d'un demi-canton, création d'un canton du Jura-Nord. Il conclut en rappelant la thèse de Denis de Rougemont: l'avenir n'appartient pas aux Etats, mais aux peuples. Il laisse entendre que seule une solution nuancée pourra régler le problème. Après nombre d'ouvrages «engagés», souvent aveuglés par la passion, et ne présentant qu'une image incomplète, M. Marcel Schwander a voulu offrir une sorte de va-de-mecum des événements, des idées et des hommes. Il ne cache pas ses sympathies pour certains séparatistes, son irritation face aux erreurs de l'Ancien canton. Et ses observations spirituelles, parfois mordantes, ne sont pas le moindre attrait de son livre. Il rendra en tout cas service à quiconque veut savoir davantage du problème jurassien que ce qu'on peut tirer des communiqués plus ou moins tendancieux et des discussions plus ou moins pathétiques. Les historiens diront peut-être que c'est un livre de journaliste, les journalistes que c'est un livre d'historien. J'avoue que le mélange ne me déplaît pas, que j'ai lu «Jura... Aergernis der Schweiz» avec profit et avec plaisir. R. WALTER

BIG BEN, de François Tallat, au Théâtre de Poche

De notre rédaction biennoise: Il y a quelques jours, avait lieu la générale de «Big Ben», pièce en deux actes du Biennois François Tallat, qu'interpréteront, durant neuf soirées, au Théâtre de Poche, les Compagnons du Masque. C'est à la suite du succès obtenu l'an passé, avec «Hé Bé Lynn» que les Compagnons du Masque ont décidé, cette année, d'interpréter à nouveau une pièce écrite par François Tallat. L'AUTEUR François Tallat n'est pas un inconnu à Bienne, où le 28 mars 1966, alors élève du gymnase, il obtint le troisième prix de la Société jurassienne d'Emulation, pour son essai littéraire intitulé: «Histoire de Suét Lou», pièce pleine de poésie et d'humour avec un côté satirique. En 1946, il prépara actuellement ses examens d'avocat à l'Université de Berne.

SA NOUVELLE PIÈCE François Tallat définit sa nouvelle pièce comme «une comédie sérieuse» et lui assigne pour rôle «le divertissement qui fait réfléchir». Heureuse initiative, car, aujourd'hui, la tentation est grande pour le théâtre d'être uniquement divertissant, au point d'être vide de sens, ou trop sérieux au point de lasser. Encore faut-il réussir une telle entreprise. Pour y parvenir, François Tallat a donné à sa pièce une allure générale assez conventionnelle, mais il introduit une foule de trouvailles, de jeux de mots, d'inventions verbales et scéniques; à la persécution de dialogues qui, bien que relevant de la vie quotidienne, présentent comme une longue réflexion sur la vie. Les deux personnages principaux sont Ben («Big Ben», comme l'appelle sa petite amie Martine), un jeune gars bourru mais généreux; et son père, le professeur Bluster, psychâtre. Autour de ces deux personnages gravitent huit autres, qui sont, le prétexte de cette réflexion sur la vie, l'homme et la société. Ben qui veut se donner, vis-à-vis des autres, un air équilibré et sûr de lui, est au fond en quête de cet équilibre; un très bon montage sonore fait suivre et comprendre ses réflexions, ses angoisses et ses scrupules. Mais il est sans cesse sur le qui-vive; il a, contrairement à d'autres, résolument refusé d'abandonner la partie, il poursuit obstinément le bonheur que seule l'har-

probablement — est que seuls ceux qui poursuivent la lutte peuvent absolument obtenir le bonheur.



L'auteur.

Le vendeur de «L'Express» blessé

Hier, M. Francis Rossie, vendeur de notre journal à Bienne, a subitement été pris d'un malaise, alors qu'il se trouvait rue de la Gare. Dans sa chute, il s'est blessé à l'arcade sourciliaire. Par mesure de précautions, M. Rossie a été hospitalisé à Beaumont où, hier soir, on annonçait qu'il pourrait regagner son domicile aujourd'hui même.

CARNET DU JOUR

CINEMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 15: «Disons, un soir à diner!». Capito: 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15: «Adieu l'ami». Elite: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30: «Bestie der Wollust». Lido: 15 h et 20 h 15: «Frankenstein 70: Das Ungeheuer mit der Feuerklappe». Métro: 15 h et 20 h 15: «Quatre contre un — Le Fils de l'aigle noir». Palace: 15 h et 20 h 15: «Die tollen Tanten schlagen zu». Rex: 15 h et 20 h 15: «L'Ultime randonnée», à 17 h 45: «Le 3me homme». Scala: 15 h et 20 h 15: «La loi du Milieu». Studio: 15 h et 20 h 15: «Blutjunge Verführerinnen». EXPOSITIONS. — Cave du Ring: Esther Léist. Galerie d'art Lyss: Roberto Bort. Brugg: S. Hubert et G. Vasari. Galerie de l'Estampe: Gilbert Rheinhardt. PHARMACIE DE SERVICE et du dimanche: Pharmacie Coopérative, rue Centrale, tél. 2 49 63. Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Marchaux 9, tél. 2 40 05. THÉÂTRE DE POCHÉ. — Big Ben par les Compagnons du Masque. PALAIS DES CONGRÈS. — Divertissement musical pour les enfants du Bengale. BUREAU DE RENSEIGNEMENTS: tél. 6 62 62. THÉÂTR MUNICIPAL. — Rigoletto.

Voici «Dolly», le premier chien «anti-drogue» de la police bernoise

De notre rédaction biennoise:

Hier, à Berne, M. Bratschi, directeur de la police locale de la capitale, en compagnie du sgt. Schmid et du sgt. Rolly ont présenté «Dolly», le premier chien de la drogue du canton de Berne.

à la police afin de contribuer à la lutte contre ce fléau de notre temps. D.G.



Actuellement la police locale de la ville de Berne dispose de 17 chiens (de garde, de recherches, sanitaires, de catastrophes et un de drogue). Mais il lui en faudrait 25, tant il est de plus en plus certain que ces chiens rendent d'immenses services aux policiers. Cependant, un tel animal spécialement entraîné pour la recherche de la drogue coûte environ 1500 fr. Après un cours de 17 jours en Suède, le sgt. Schmid en compagnie du sgt. Rolly ont dressé durant plus d'une année «Dolly», une chienne berger allemand âgé de 2 ans et demi et qui aujourd'hui est prêt à rechercher la drogue.

Hier, en présence de la presse, Dolly a fait preuve de ses capacités. D'abord, après d'une automobile, elle a découvert de la drogue dans les roues, puis à l'intérieur de la voiture, enfin dans un local abritant un jeu de quilles. Il ne lui fallut que peu de temps pour découvrir des flacons contenant de la drogue cachés dans des armoires et en différents endroits. Il est certain qu'avec un seul animal le problème ne sera pas résolu. Cependant au vu des expériences futures, il faut souhaiter que les crédits nécessaires seront accordés

JURA - JURA

LE R. J. S'EN PREND AUX «BONS OFFICES IMAGINAIRES»

De notre correspondant:

Le Rassemblement jurassien, comme nous l'avons déjà annoncé, a pris ses distances à l'égard du second rapport de la commission Pettipierre, avant sa parution. L'éditorial du «Jura libre» paru hier, traite à nouveau de ce qu'il appelle «Les bons offices imaginaires», et il accuse d'avance la commission de bons offices de marcher «au rythme voulu par le gouvernement bernois et non au sien». Dès lors, lit-on plus loin, «cette commission n'a pas su créer les conditions qui lui eussent permis de jouer le rôle de médiateur que le Conseil fédéral, en sous-main, paraissait lui avoir confié».

L'éditorialiste du «Jura libre», M. Roland Béguelin, va plus loin. Il écrit: «un

deuxième rapport de la commission confédérée de bons offices est à l'impression. Certains adversaires du Jura se vantent de l'avoir lu, et le pouvoir bernois s'en sert pour mettre ses batteries en place et créer les conditions d'un affrontement dont la Suisse subira les très graves effets. N'est-ce pas là une faute capitale? En fait, ces pseudo-médiateurs ont raté leurs bons offices. Faute de l'autorité d'esprit qui eût dû leur permettre d'imposer un programme tenant compte de la situation politique... la commission Pettipierre se sera comportée, une fois encore, comme un collège d'experts au service du gouvernement bernois.» M. Roland Béguelin poursuit sa démolition en règle du rapport encore dans l'œuf en accusant M. Pettipierre et ses collègues de «cautionner les manœuvres du groupe ethnique dominant au détriment de la minorité française du Jura».

FRIBOURG - FRIBOURG

«Dies academicus» à l'Université de Fribourg Un prix Nobel pour parler du développement et le prix du repas versé à la «Chaîne du Bonheur»

De notre correspondant:

Il ne reste pas grand chose des fastes d'antan à la journée académique de l'Université de Fribourg. La solennité de l'instant a été conférée toutefois par un service religieux dans son expression nouvelle, puis par un «Divertimento di danza» de Harald Genzmer interprété par l'orchestre académique dirigé par Fritz Voegelin. Un chœur d'étudiants mexicains a mis fin à la séance académique à laquelle participaient notamment l'ambassadeur des Pays-Bas, le baron J.A.G. de vos van Steenwijk et le conseiller fédéral Pierre Graber. Mais le morceau de résistance a consisté en une conférence du professeur Jan Tinbergen, de Rotterdam, premier prix Nobel de sciences économiques, qui a fait le point sur l'état de la stratégie du développement.

UNE IMAGE RASSURANTE...

Le recteur de l'université, M. Alfred E. von Oberbeck, s'exprimant exclusivement en allemand, a fait rapport sur l'année universitaire 1970-71, conjointement avec son prédécesseur, le recteur Stirnimann. Il nota que ce «dies» est le premier à être tenu sous l'empire de la nouvelle organisation de l'université, réalisée sans heurt notable. Les nouveaux organes ont été mis en place. Seul fait encore défaut l'administrateur de l'université. Au reste, et d'une manière générale, l'Université de Fribourg a donné d'elle-même, hier, l'image la plus rassurante qui soit, contrastant de manière frappante avec l'agitation de certaines facultés, difficultés sur lesquelles on a passé comme chat sur braises. Les applaudissements les plus soutenus ont allé au recteur Stirnimann, lequel a eu le mérite de faire face aux vagues contestataires avec une «souple fermeté». Bref, les «faux gauchistes» n'étaient pas de la fête.

STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT

M. Jan Tinbergen prononça son exposé en français. Vaste et complexe le sujet est très technique. Il s'agit de la nouvelle straté-

gie du développement des pays pauvres pour la période 1971-1980. La collaboration de diverses institutions internationales a permis d'insuffler le rythme des accords, jusqu'à atteindre le seuil des possibilités de développement des pays du tiers monde. Des études ont été faites sur les options pour l'an 2000. Des recherches sont conduites sur les conséquences possibles de la détérioration du milieu. Mais la coordination n'en est qu'à ses débuts. Les diverses approches de l'avenir laissent apparaître des incohérences considérables. Selon certains, un niveau tel que celui des Etats-Unis ne pourra jamais être atteint que pour une population mondiale d'un milliard d'habitants. Or, nous sommes déjà à 3,5 milliards et ce nombre pourrait doubler jusqu'à la fin du siècle. Les questions posées sont donc nombreuses, l'une d'elles étant l'espoir de trouver une solution au problème par le développement scientifique. Il s'agit enfin de savoir quels éléments de notre niveau de vie sont vraiment essentiels. Il y aura là une redistribution à effectuer, les limitations ne devant si possible affecter le bonheur de personne...

PAS DE BANQUET

Enfin, un étudiant de couleur présente, toujours dans le cadre des problèmes du développement, une expérience d'alphabetisation réalisée au Brésil. Apparaissant, le professeur Tinbergen s'était félicité du choix de l'Université de Fribourg de remplacer le traditionnel banquet par une simple collation. La différence — plus de 5000 fr. — sera versée à la «Chaîne du bonheur» pour les réfugiés du Bengale. Tous les invités se sont donc contentés de ce menu: une soupe, un petit pain, un morceau de fromage, vin offert par l'Etat de Fribourg, eau plate, une pomme!

UN SÉNATEUR HONORAIRE

Le R. P. Bernardin Wild, de l'ordre des Augustins, a été nommé sénateur honoraire de l'université pour sa remarquable contribution à l'œuvre Saint-Justin de Fri-

bourg, vouée à l'accueil et à l'aide en faveur d'étudiants des pays en voie de développement. M. Wild a participé au développement de l'œuvre qui a ouvert de nouvelles maisons à Zurich, en 1967 et à Genève en 1970. M.G.

Le gouvernement et la N12: — Ce n'est pas fini...

Favorable à la N12, l'ultime préavis de la commission Hurlimann a été salué avec satisfaction par les autorités fribourgeoises lesquelles ont largement contribué à faire reconnaître le bien-fondé des arguments qui militent en faveur d'une réduction rapide des carences de la liaison routière entre Berne et le Léman. Dans un communiqué, le Conseil d'Etat fribourgeois se réjouit de cette décision «dictée par la logique et qui confirme une position qu'il a toujours défendue avec force». Il rappelle qu'un gain de temps appréciable vient d'être acquis sur le secteur Guin - frontière bernoise. Les travaux ont déjà commencé sur territoire bernois et tout est prêt pour qu'il puissent débiter immédiatement dans l'autre sens. Le gouvernement fribourgeois note toute fois qu'il appartient au Conseil fédéral de prendre la décision définitive.

DOMDIDIÉ

Le bureau communal cambriolé

(c) Un vol de 300 fr. vient d'être commis au bureau communal de Domdidier où un cambrioleur s'est introduit après avoir brisé une vitre. La police enquête.

Informations horlogères

Le professeur Rieben aux délégués de l'ACBFH

«- Les Européens ne doivent pas prendre en ordre dispersé les virages qui les attendent... »

Avant-hier, alors que l'on servait le café aux délégués de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, le professeur Rieben se leva pour parler de l'Europe de Jean Monnet et de celle de De Gaulle. Le sujet était en or, le bristol plus que tentant. Mais, emporté par son élan, pris par sa fougue et tout remué par cette Europe à laquelle il a tant donné et qui, plus qu'une ascendance oberlandaise, lui enflamme les pommettes, le directeur du C.R.E. faillit passer à côté de son sujet. Mais sa passion est telle, son idéal si noble et si riche son verbe qu'on le lui pardonne volontiers comme d'avoir plus parlé du civil que du soldat puis, prisonnier de son temps, de n'avoir pu qu'effleurer la différence de conception entre les deux hommes.

deur de la France, lors de l'exil londonien, montre bien dans quelle voie l'un et l'autre ont travaillé. Le général de brigade est le légataire universel de la grandeur de la France, ce que l'économiste Monnet conteste: la France n'est pas grande, car elle produit peu. L'important est donc qu'elle produise davantage. Alors, les Français seraient grands parce qu'il est dans leur nature de l'être. — Bon! coupe De Gaulle. Alors présentez-moi un projet de redressement et de modernisation du pays. Sur cette base, la guerre enfin terminée, Monnet créera le plan qui porte son nom, dont il sera le premier commissaire et qui assurera le relèvement de la France. En même temps, il pense à l'Europe. La France lui est liée. Elle ne peut s'en évader et de la solution du problème d'un continent dépend la vie de l'hexagone. On sait ce que fut la suite et, exception faite de l'échec de la C.E.D., les projets qui ont été réalisés depuis.

L'Europe ne peut pas être autre chose que l'Europe. Citant un article du comte de Coudenhove-Kelargi, cet autre père de l'Europe qui voit le XXIe siècle se lever sur les rivages asiatiques du Pacifique, et éraignant le temps à venir d'un bloc Chine-Japon, le professeur Rieben a rappelé «que les Européens ne devaient pas prendre en ordre dispersé les virages qui les attendent». A l'heure où les Etats-Unis règlent seuls les problèmes du monde avec la Chine et l'URSS, il n'est pas inutile de méditer la pensée de Jean Monnet. Cl.-P. Ch.

MENUISERIE ALUMINIUM

- fenêtres
façades
murs-rideaux
vitrages
portes, devantures
cloisons mobiles

MAX DONNER & CIE SA
30, PORTES-ROUGES
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 01

Ateliers de Construction et Menuiserie métallique



PORRENTRUUY

Enfant renversé par une voiture

Hier à midi, le petit John Picciano, 7 ans, qui traversait un passage pour piétons avenue Cuénin, a été renversé par une voiture. Blessé, il a été hospitalisé.

SAINT-IMIER

Exposition

(c) L'exposition consacrée à l'énergie atomique et électrique par les Forces motrices bernoises SA, «La Goule SA» Saint-Imier et les services techniques de la localité, a obtenu un grand succès étant surtout visitée par les écoles professionnelles, et les élèves des dernières années de scolarité.

Pour le home de Courtelary

(c) «Les Petits chanteurs d'Erguel» et leur directrice Mlle Jacqueline Jacot, professeur, chanteront dimanche après-midi à la Col. légale de Saint-Imier, le bénéfice de cette manifestation devant aller au home d'enfants de Courtelary.

Pour tirer le meilleur parti de placements internationaux...

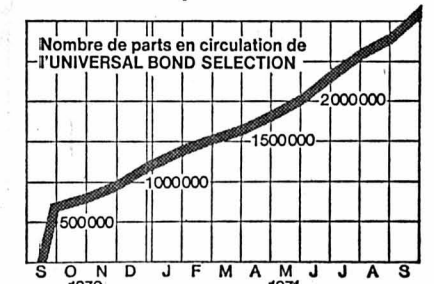
laissez à nos spécialistes le soin de choisir pour vous.

UNIVERSAL BOND SELECTION

Fonds spécialisé dans les placements étrangers avec taux d'intérêt élevé.

Objectifs: Haut rendement assuré par une sélection d'obligations de premier ordre et par une surveillance constante des placements.

La fortune du fonds dépasse actuellement 300 millions de francs. Dividende prévu pour 1971: Fr. 7.- brut par part (émise initialement à Fr. 100.-). Vous pouvez acquérir des parts, au moyen de versements mensuels, dans le cadre de nos plans d'investissement.



Nombre de parts en circulation de UNIVERSAL BOND SELECTION

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

2874 Schweizerischer Bankverein
Votre banque suisse pour les fonds de placement

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Assemblée de la Fédération des importateurs et du commerce de gros
Berne doit garder la tête froide en matière de politique commerciale internationale

BERNE (ATS). — La situation économique tendue, les aspects concurrentiels de l'intégration et de la concentration et les problèmes de politique commerciale ont été abordés lors de l'assemblée ordinaire des délégués de la Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros (VISIG), qui a eu lieu mercredi à Berne.

Toutefois, les résultats actuels de l'enquête sur la concentration montrent que dans aucune branche cette liberté n'est déjà mise en péril. Le rapprochement de la Suisse avec la CEE permettra, a déclaré le conseiller national Schuermann, de vé-

rifier notamment comment le libre trafic des marchandises peut être garanti sur une base plus large et si la loi suisse sur les cartels doit être adaptée aux règles de concurrence de la CEE.

Il ne suffit pas qu'une maison soit vide pour pouvoir la démolir

BERNE (ATS). — Il ne suffit pas qu'une maison d'habitation soit vide pour que le propriétaire soit autorisé à la faire démolir. Telle est la leçon à tirer d'une décision prise par le préposé à la stabilisation du marché de la construction, il y a quelque temps, concernant quatre immeubles vides, laissés longtemps sans entretien et que leur propriétaire voulait démolir pour faire construire un immeuble contenant des bureaux.

vides depuis 1969. Le propriétaire a sollicité une autorisation de démolir et, en même temps, l'autorisation de construire l'immeuble projeté. L'autorité de première instance a rejeté la requête, le propriétaire a recouru, mais le préposé a confirmé la décision rendue en première instance. Et il constate à ce sujet :

« En règle générale, il n'est pas particulièrement difficile d'amener, d'une façon ou d'une autre, les locataires à quitter un immeuble. Si la démolition d'immeubles inutilisés devait être autorisée purement et simplement, les propriétaires de ces immeubles pourraient, dans une large mesure, contraindre l'autorité compétente à délivrer l'autorisation de démolir. L'interdiction temporaire de démolir deviendrait dès lors illusoire et l'arrêté concernant la stabilisation du marché de la construction ne serait plus à même d'accomplir la tâche qui lui est dévolue. C'est pourquoi l'autorisation de démolir ne doit pas être accordée uniquement parce qu'une maison d'habitation ou un immeuble commercial n'est plus utilisé. »

POLITIQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE

Dans un tour d'horizon de politique commerciale, l'ambassadeur Languetin a parlé du climat d'inflation et de ses effets. La surtaxe américaine et les autres mesures protectionnistes en préparation font courir aux échanges internationaux des risques que l'on aurait tort de négliger. Une telle attitude pourrait, en outre, faire école. Les mesures restrictives aux échanges et les difficultés de remédier à un système monétaire international devenu boiteux interviennent dans un climat économique général qui, s'il n'inclut pas vraiment un pessimisme, paraît à beaucoup maussade et peu encourageant. S'il n'est pas possible de parler d'une tendance générale à la récession, on doit s'attendre à une période de réadaptation.

La situation actuelle requiert manifestement une collaboration de tous les pays intéressés, a déclaré M. Languetin. Chaque fois que, sur le plan international, elle a l'occasion de s'exprimer, la Suisse ne manquera pas de souligner les conséquences négatives du désaccord existant entre les grandes puissances économiques et commerciales du monde, et d'appeler de ses vœux un retour aussi rapide que possible à des conditions monétaires normales. Par ses efforts en faveur de la libération des échanges internationaux, la Suisse a démontré qu'elle n'est pas restée inactive face aux deux grands problèmes — interdépendants à maints égards — auxquels doit faire face la Communauté mondiale : l'inflation et la crise du régime international des paiements.

Parlant du rapprochement de la Suisse avec la CEE, l'ambassadeur Languetin a déclaré qu'au stade actuel des discussions, il apparaît que l'accord instituant des liens particuliers sera un accord de type classique entre Etats souverains, qu'il se limitera tout d'abord aux problèmes dont la solution est urgente et qu'il sera susceptible d'être développé dans l'avenir.

Dans son discours présidentiel, M. O. Kofmel a souligné que, selon le résultat d'une enquête de la VISIG, les temps sont révolus où le chiffre d'affaires était en constante progression. En effet, les prix d'achat se sont stabilisés, l'index des prix du commerce de gros pour les marchandises étrangères est pratiquement stable, les réserves sont très importantes et la vente devient de plus en plus difficile. Des manipulations monétaires, des taxes sur les importations, etc., ont contribué à infléchir la situation dans une direction peu favorable.

Le président a demandé aux autorités fédérales de garder comme elles l'ont fait jusqu'ici la tête froide dans le domaine de la politique commerciale internationale et de ne pas se laisser influencer par les mauvais exemples d'autres pays en envisageant des mesures protectionnistes. En ce qui concerne les objectifs des négociations avec la CEE, le commerce de gros approuve l'avis du Conseil fédéral. Il est urgent, enfin, de freiner la spirale des prix et des salaires, dont les effets sont inquiétants.

CONCENTRATION ET INTEGRATION

Dans son exposé relatif à l'enquête entreprise par la commission des cartels sur la concentration, le conseiller national Schuermann a constaté qu'une concentration économique poussée conduit à une sorte de nouvelle féodalisation de l'économie. On crée ainsi des « Etats dans l'Etat », ce qui n'est guère souhaitable et peut devenir dangereux. Il appartient aux milieux économiques et politiques d'admettre et d'encourager les indispensables modifications de structure, tout en sauvegardant la libre concurrence.

Bébés de Gènes : enquête en Suisse

GENÈVE (AP). — L'enquête sur la découverte du corps de quatre bébés dans deux valises, dans une consigne de Gènes, s'est transportée mercredi en Suisse. M. Angelo Costa, un policier de Gènes, s'est, en effet, rendu à Zurich afin de procéder à des vérifications. Les cadavres étaient enveloppés dans des sacs de cellophane portant le nom de supermarchés de Zurich, Lenzbourg et Rorschach.

Nouveau commandant du corps d'armée de campagne 4

BERNE (ATS). — Le colonel divisionnaire Hans Senn prendra le commandement du corps d'armée de campagne 4, en remplacement du colonel commandant de corps Ferdinand Bietenholz, mort le 16 novembre dernier. Le Conseil fédéral a pris cette décision au cours de sa séance de mercredi. Et pour succéder au colonel divisionnaire Hans Senn, il a nommé le colonel EMG Hans Rapold, sous-chef d'état-major au groupe-ment de l'EMG.

La veuve du président Soukarno va se fiancer en Suisse

NYON (ATS). — Mme Devi Soukarno, veuve du président Soukarno, ancien chef de l'Etat indonésien, va se fiancer à Gland, près de Nyon, avec un millionnaire espagnol, M. Francisco Paesa, banquier à Madrid. Ce dernier possède depuis peu une résidence dans ce village vaudois et c'est là que se déroulera la cérémonie, en présence de nombreux invités, probablement jeudi. La dernière femme du président Soukarno est d'origine japonaise.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Seelisberg et les yogis: l'affaire va-t-elle rebondir prochainement au Conseil national?

De notre correspondant :

« Rien n'arrivera à nous faire changer d'avis, nous lutterons jusqu'à la limite de nos forces », devait nous déclarer vendredi dernier un habitant à la fin d'une réunion houleuse, réunissant au cours de laquelle l'unique thème était « Seelisberg et le centre mondial des yogis ».

Pour la première fois depuis que cette guerre des nerfs a éclaté dans la petite commune uranaise (580 habitants), les adversaires et les quelques — rares — « âmes positives » se sont affrontés directement. Après une réunion au sein de laquelle la « violence verbale » était à l'avant-garde, on en est resté au statu-quo, les questions sans réponses et les points d'interrogation dominant les débats.

UN VENT POLITIQUE

« Le temps presse. Au printemps 1972 doit débiter les travaux de modernisation de l'hôtel Sonnenberg-Kulm. Une fois que les yogis se seront établis chez nous, nous aurons de la peine à les chasser », devait nous déclarer le maire de la petite commune. Et pourtant un nouveau vent semble souffler sur Seelisberg, un vent politique, qui risque bien de provoquer la sensation à Berne lors de la toute prochaine session du Conseil national. Comme nous avons été les premiers à l'annoncer, James Schwarzenbach, le « patron » des républicains, s'est adressé aux autorités communales de Seelisberg, offrant aux habitants l'aide de sa fraction. Entre-temps James Schwarzenbach doit être en possession de la documentation, que le président de la commune a bien voulu lui envoyer.

Mais M. Schwarzenbach ne sera — peut-être — pas le seul à plaider la cause de Seelisberg. Nous avons, en effet, appris

mercredi de source bien informée qu'un autre conseiller national, représentant le parti démocrate-chrétien, aurait lui aussi l'intention de déposer une interpellation au Conseil national.

La question est d'importance, car il en va de l'avenir touristique d'une petite commune, pour qui l'hôtel Sonnenberg-Kulm était, malgré son âge et son besoin urgent de réparations, le cheval de trait, capable d'attirer la clientèle internationale.

UNE SEULE POSSIBILITÉ ?

Comme nous l'avons également déjà précisé, la « Société e Ida méditation transcendentale » avait eu l'intention de créer un centre européen près de Montreux. Ce projet n'ayant pas pu être mené à chef, on s'est rabattu sur une petite commune, dans laquelle un propriétaire d'hôtel, en difficultés, a agi sans consulter les autorités municipales et cantonales. Nous avons reçu une

lettre d'Espagne, pays où vit M. Walter Greber, directeur et propriétaire de l'hôtel pendant 36 ans, et ceci jusqu'en 1962.

S'adressant à la Société des hôteliers, l'ancien propriétaire du Sonnenberg-Kulm s'insurge contre le fait que cet organe ne se préoccupe pas de l'avenir touristique de Seelisberg et de la perte de cet hôtel pour la clientèle suisse et étrangère. C'est avec un intérêt certain que l'on suivra l'évolution de toute cette affaire, ce d'autant plus que le Conseil fédéral avait regretté, dans une lettre de ne pas avoir de moyens légaux à disposition pour venir en aide aux habitants de Seelisberg, dont 85 % sont opposés à la réalisation du projet. Les autorités cantonales uranaises n'ayant guère réagi positivement, il ne restera aux braves habitants de Seelisberg qu'une possibilité : la résistance passive, comme devait le confirmer un membre du Conseil communal. E.E.

Attentat à la gare de Zurich : aucune responsabilité des CFF

ZURICH (ATS). — La prise en charge par les CFF d'une responsabilité pour les objets déposés dans des casiers de consigne automatique se trouvant dans des halls de gare est absolument exclue, l'existence des objets ne pouvant être prouvée. C'est ce qu'a déclaré mardi M. A. Omeisten, du service de presse des CFF, qui a ajouté que cette responsabilité ne pourrait incomber aux CFF que si les casiers ou les serrures de ces casiers étaient mal installés ou que la disparition des objets déposés était due à une négligence des CFF.

seules la responsabilité pour les blessures ou les pertes qu'elles ont pu subir.

PLUS DE 600 CASIERS ENDOMMAGÉS

Deux tiers des 936 casiers de consigne automatique qui se trouvent du côté des quais à la gare principale de Zurich, ont été endommagés par l'explosion. Le montant des dommages s'élève à 364.000 francs. Soixante et un des 418 colis déposés dans des casiers ont subi des dommages. Les dégâts se chiffrent à environ 10.000 fr. Comme l'a affirmé la police cantonale 358 bagages ont été retirés. D'autre part, une seule des 14 personnes qui ont été blessées est encore à l'hôpital.

A Bâle, l'Etat repousse l'idée de la gratuité des transports publics

De notre correspondant de Bâle :

Comme en bien d'autres lieux, les transports publics bâlois — entreprise d'Etat — vont de déficit en déficit. Une augmentation des tarifs, en été 1969, fut assez franchement accueillie par une partie de la population et notamment par les « organisations progressistes », qui décidèrent de passer à l'action directe ; on vit donc pendant près d'une semaine quelques douzaines de jeunes gens de sexe indéterminé (avec ces cheveux !) assis sur les voies des trams, à la « Barfussserplatz », à l'heure où les gens fatigués ont hâte de rentrer chez eux, la journée de travail terminée. D'abord patiente comme elle l'est presque toujours à Bâle, la police finit par intervenir et tout rentra dans l'ordre. Les jeunes contestataires lancèrent alors une initiative pour réclamer la gratuité complète des transports publics urbains, initiative qui recueillit plus de 5000 signatures valables et, par conséquent, aboutit. Si le corps électoral n'a pas encore été appelé à se prononcer à son sujet, c'est que les autorités avaient précisément en travail une loi sur la réorganisation des transports en commun qui pouvait répondre — en partie du moins — à certains vœux des protestataires. Le texte de cette loi vient enfin d'être déposé sur le bureau du Grand conseil en même temps qu'un rapport sur l'initiative elle-même.

publics. Pour des raisons financières d'abord : le budget de la B.V.B. (régie des transports en commun) prévoit pour cette année 43,6 millions de recettes et un déficit d'environ 13 millions. Les recettes disparaissent et le déficit restant, cela ferait un trou de 56,6 millions... On pourrait, il est vrai, économiser trois millions par des réductions de personnel et augmenter les recettes fiscales de quatre millions (en supprimant les décaissements pour frais de transport du domicile au lieu de travail), mais cela ne ferait en tout que sept millions et il en resterait encore 49,6 à trouver... dans la poche des contribuables bien entendu. Ces derniers sont d'autant moins disposés à ce sacrifice que 30 à 40 % des usagers sont des citoyens et des citoyennes qui travaillent en ville mais payent leurs impôts dans un des cantons voisins.

Pour le gouvernement bâlois, la gratuité des transports n'est d'ailleurs pas le meilleur moyen de réduire la circulation motorisée à l'intérieur de la ville, comme le prétendent les jeunes « progressistes ». Le grand public — des enquêtes le prouvent — ne réclame pas cette gratuité mais des tarifs raisonnables, de meilleurs horaires, du confort et de la sécurité. C'est de ces excellents principes que semble s'inspirer le projet de loi du Conseil d'Etat. L.

LES RAISONS D'UN NON

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement de Bâle-Ville repousse catégoriquement l'idée de la gratuité des transports

Alerte au carburant sur un aérodrome militaire

MEIRINGEN (ATS). — En raison d'erreurs de manipulation, plusieurs centaines de litres de carburant se sont écoulés, mercredi, vers midi, sur la place d'aviation militaire de Meiringen, dans un canal qui se jette dans le lac de Brienz. Trois heures et demie après cet accident, le « DMF » déclarait ignorer les causes et ne pas connaître l'importance des dégâts qu'il a occasionnés.

Le « DMF » a ajouté qu'il est relativement facile de contrôler l'écoulement de carburant dans ce canal, qui est équipé d'installations spéciales. Le « DMF » n'a pu donner encore aucun renseignement sur la nature et la quantité de carburant qui s'est écoulé. On croit savoir que l'accident s'est produit alors qu'on remplissait les réservoirs d'un avion ou d'un char.

Trafic téléphonique perturbé entre Berne et Zurich

BERNE (ATS). — La direction générale des PTT communique que le câble coaxial entre Berne et Zurich est endommagé depuis mercredi matin. Près de 800 lignes interurbaines sont ainsi hors service, rendant difficile le trafic téléphonique entre la moitié occidentale et la moitié orientale du pays. L'entreprise des PTT espère que les travaux de remise en état pourront se terminer dans la journée.

Conseil des Etats : deuxième tour dans le canton de Saint-Gall

SAINT-GALL (ATS). — Comme ce fut le cas dans les cantons du Tessin, de Neuchâtel, d'Argovie et de Soleure, un second tour est nécessaire dans le canton de Saint-Gall pour élire le second conseiller aux Etats. Cette élection aura lieu les 27 et 28 novembre.

Au premier tour, le 31 octobre, seul le conseiller aux Etats sortant Paul Hofmann (PDC-Rapperswil), avait passé le cap de la majorité absolue, recueillant 49.922 voix. Les deux autres candidats, MM. Simon Frick (radical-Saint-Gall) et Paul Steiner (socialiste-Saint-Gall) n'avaient pas obtenu la majorité absolue de 29.277 voix, recueillant respectivement 27.893 et 19.312 suffrages.

Pour le second tour de cette élection, qui se fera à la majorité relative, les socialistes ont retiré M. Paul Steiner, de Saint-Gall, et l'ont remplacé par l'ancien conseiller national Mathias Eggenberger, de Saint-Gall. Le candidat radical, M. Simon Frick, se présente une fois encore.

Election tacite du président de la ville de Berne

BERNE (ATS). — Aucune autre candidature que celle de l'actuel président de la ville de Berne n'avant été présentée dans les délais, M. Reynold Tschaepet, socialiste, a été réélu tacitement pour une période de quatre ans. M. Tschaepet devra cependant être élu encore au sein du Conseil communal (exécutif), dont le renouvellement aura lieu le 12 décembre, en même temps que la réélection du Conseil général (législatif).

L'USAM favorable au projet d'article sur la construction de logements

BERNE (ATS). — Vu la pénurie qui règne dans certaines régions du pays, les arts et métiers se déclarent favorables au projet d'article constitutionnel sur la construction de logements, mais ils estiment que les efforts des autorités fédérales doivent surtout porter sur l'encouragement de la construction d'appartements d'un prix avantageux et de maisons pour une famille.

C'est ce qu'on peut lire dans un communiqué publié mercredi par l'Union suisse des arts et métiers (USAM), qui précise que ces efforts doivent être appuyés de façon décisive afin qu'un nombre aussi élevé que possible de citoyens puissent vivre dans leurs quatre murs. C'est pourquoi le comité directeur a décidé d'instituer un groupe d'étude interne chargé d'élaborer des propositions, afin que les arts et métiers « puissent s'associer aux maîtres d'œuvre appropriés pour construire des appartements à prix favorables en propriété ».

En revanche, le comité a pris connaissance avec regret des décisions du Conseil national de réintroduire des mesures impératives dans le domaine de la formation des loyers. L'intervention d'organismes politiques ou administratifs est le moyen le moins apte à résoudre les difficultés dans le secteur des loyers.

Le comité directeur, qui s'est également occupé du problème des travailleurs étrangers, estime que le maintien du statut des saisonniers a une grande importance. Pour l'USAM, il est indispensable de prévoir des allègements pour les professions hôtelières, sans toutefois remettre en question l'engagement de stabiliser l'effectif des travailleurs étrangers.

Enfin, le comité directeur a pris connaissance de la démission de M. Jean-Pierre Bonny, du poste de vice-directeur de l'USAM.

VAUD

Epilogue d'un accident qui fit quatre morts

NYON (ATS). — Le tribunal correctionnel de Nyon a condamné à quatre mois de prison avec sursis durant quatre ans un automobiliste bâlois, domicilié à Arlesheim, pour homicide par négligence et violation grave des règles de la circulation à l'occasion d'un accident qui fit quatre tués le 18 février dernier, près de Nyon, sur l'autoroute Lausanne-Genève.

Roulant à vive allure, la voiture bâloise avait fait une embardée et ses deux occupants avaient été éjectés. Alors que le conducteur s'en tirait avec des blessures, sa passagère, une habitante de Genève, était tuée. Cependant, un camion qui suivait dut freiner et il fut violemment embouti à l'arrière par une automobile française dont les trois occupants, deux hommes et une femme appartenant au « milieu » de Marseille, furent tués sur le coup. Deux autres véhicules se trouvèrent encore impliqués dans l'accident, qui fit pour 70.000 francs de dommages.

Verdict devant la Cour d'assises de Linz Le meurtrier de Francine Perrin est condamné à la détention à perpétuité

LINZ (ATS). — L'Autrichien Peter Gogler, accusé du meurtre d'une barmaid suisse, Francine Perrin, a été condamné mercredi à la détention à perpétuité par la Cour d'assises de Linz. Le verdict du jury qui a reconnu Peter Gogler coupable, a été rendu à l'unanimité.

Immédiatement après l'annonce de la sentence, l'avocat de la défense a annoncé qu'il faisait appel.

Le procès de Peter Gogler, 30 ans, représentant d'une maison allemande pour

l'Autriche, la Suisse et la Yougoslavie, s'était ouvert lundi dernier. C'est le 22 janvier dernier qu'avait été découvert, à proximité de l'autoroute Lausanne-Genève, le cadavre de Francine Perrin, jeune femme de 25 ans, qui, suivant l'acte d'accusation, n'était pas de celles qui refusent les invitations d'un ami de rencontre. Des témoins avaient aperçu Gogler, le 21 janvier au soir, en compagnie de la barmaid qu'il était venu chercher en voiture à la sortie de la boîte de nuit où elle travaillait.

Une organisation syndicale s'oppose au bail-type des loyers

De notre correspondant : LAUSANNE (ATS). — « La dégradation de la situation des locataires, à l'heure actuelle, au lieu d'être endiguée par la convention de la paix du logement et le fameux bail-type, s'en trouve aggravée », déclare dans un communiqué la convention suisse des syndicats d'employés techniques, qui recommande aux salariés de ne pas signer ce bail-type élaboré par la Fédération romande immobilière et l'Union syndicale suisse.

« Si un différend éclate entre le propriétaire ou la gérance et le locataire, ce dernier, isolé, devra se soumettre à la décision d'un tribunal arbitral composé de gérants et de dirigeants syndicaux. Or, ces derniers ont

fait preuve, non seulement d'incompétence dans la matière, mais du mépris le plus total envers les locataires-salariés en ne les consultant en rien durant la préparation de cette convention », ajoute le communiqué des syndicats d'employés techniques, qui refuse dès lors toute représentativité à l'Union syndicale suisse.

Les loyers continueront d'augmenter, mais avec l'accord de l'Union syndicale suisse, et l'on risque en outre de passer en quelques années du contrôle des loyers à la légalisation de leurs hausses arbitraires, dit encore le communiqué, qui appelle à la lutte collective comme seul moyen efficace de défense des locataires. « Le refus organisé des locataires de consacrer à leur loyer plus d'une certaine partie de leur salaire constitue le seul frein à une augmentation illimitée. La mobilisation syndicale sur les lieux de travail et sur ceux de l'habitat, par immeuble et par quartier, fondée sur une stratégie d'ensemble, forme la seule issue à la crise du logement ».

GENEVE

Six objecteurs condamnés

GENÈVE (ATS). — Le tribunal militaire de division 1, siégeant à Lancy, près de Genève, a condamné mardi six objecteurs de conscience dont cinq ne s'étaient pas présentés à l'audience.

Le seul objecteur présent Ronald M., typographe de 20 ans et syndicaliste, refuse l'armée pour des motifs clairement politiques et « en tant qu'ouvrier avant tout ». Il avait notamment cité comme témoin le vieux militant syndicaliste Lucien Tronchet, ancien président de la FOBB. L'accusé a lu un texte dans lequel il rappelle l'utilisation de l'armée pour briser les grèves entre 1860 et 1932, « faisant 17 morts et des centaines de blessés » : « Je refuse de devoir porter une arme dans l'armée de mon patron, en conclut-il, qui peut être appelée un jour à tirer contre mes camarades ouvriers ».

La Cour, tenant compte de la sincérité de l'accusé, a prononcé une peine fort rare pour un objecteur politique, soit six mois d'arrêts répressifs et exclusion de l'armée, pour refus d'accomplir son école de recrues.

Les cinq autres objecteurs, jugés par défaut, ont été condamnés à des peines allant d'un mois d'arrêts répressifs (deuxième condamnation) à huit mois de prison, tous avec exclusion de l'armée.

SUITE TREIZIÈME MOIS

4. Les allocations de mariage et de naissance, qui n'ont pas été modifiées depuis 1969, seront portées de 1000 à 1200 francs et de 250 à 300 francs.

5. Le Conseil fédéral est autorisé à augmenter dans une mesure appropriée les prestations versées aux « anciens » rentiers.

6. Il appartiendra à l'Assemblée fédérale — comme ce fut le cas jusqu'ici — de fixer les allocations de renchérissement du personnel fédéral pour les années 1973 à 1976.

CHIFFRES

Les mesures que le Conseil fédéral propose dans son message pour les 126.000 agents de la Confédération entraînent un surplus de dépenses de 184 millions de francs pour 1972, auquel s'ajoutent 60 millions pour 1973, soit au total 244 millions de plus qu'en 1971 (allocation d'automne incluse), montant qui se répartit comme il suit :

Administration générale de la Confédération (sans les établissements en régie) : 71 millions de francs ; établissements en régie : 9 millions de francs ; entreprise des PTT : 88 millions de francs ; chemins de fer fédéraux : 76 millions de francs.

Les 184 millions de francs figurent aux budgets de 1972 récemment publiés.

Parmi les autres objets traités par le Conseil fédéral figure une majoration de l'impôt sur la bière de 1,3 c. par litre, applicable à partir du 1er décembre prochain. Cette mesure a dû être prise en vertu de l'article 41 ter de la constitution qui grève la bière d'une taxe proportionnelle à son prix. Or, ce dernier a été augmenté pour le 1er décembre par la Société suisse des brasseries et la Société suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers.

Le gouvernement, a également approuvé l'octroi aux cantons à faible capacité financière d'une somme de 35 millions de francs environ au titre de la péréquation financière intercantonale de l'impôt de défense nationale.

C'est grâce à la forte progression des rentrées de cet impôt que ce montant pourra être réparti. Enfin, le Conseil fédéral a chargé le ministère public d'édicter les prescriptions nécessaires pour régler de manière uniforme la consultation de documents secrets ou confidentiels dans le domaine civil.

Advertisement for Palladium watches. Text includes: PENDULES NEUCHÂTELOISES BELLE QUALITÉ SUISSE, PEINTES A LA MAIN, DES FR. 372.-, PENDULIERIE DE STYLE, EXCLUSIVITES ET NOUVEAUTES, PALLADIUM 10, SAINT-AURICE, NEUCHÂTEL.

Hourra, aujourd'hui, on fête en tête-à-tête!
 D'un jour tout ordinaire,
 faisons un jour de fête.
 Dîner aux chandelles.

VOL-AU-VENT HERO EXTRAFIN
 490 g net
FR. 3.-

Les fêtes imprévues sont les plus charmantes. Une fête arrangée en surprise lors d'un jour tout ordinaire peut devenir inoubliable. Et cela exige si peu. En un rien de temps, les vol-au-vent Hero créent une atmosphère de fête. Arrangez un dîner aux chandelles. Et délectez-vous à la douce lueur intime des bougies.

Farce à Vol-au-Vent avec viande de veau et ris de veau, sauce au beurre

VOL-AU-VENT HERO
 460 g net
FR. 3.50

Farce pour bouillabaisse

HURRA HERO

Hero Variété Ventréburg



La crémation est le mode de sépulture moderne

Adhérez dès maintenant à la **SOCIÉTÉ DE CRÉMATION DE NEUCHÂTEL**

209 adhésions en un an

Renseignements :
 avenue des Alpes 84,
 2000 Neuchâtel Tél. 25 53 52

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
 Evole 69 - Tél. 25 12 67

Savoie-Petitpierre s.a.

LINGERIE - CORSETERIE

SPÉCIALISTE DES MEILLEURES MARQUES - SOUS-VÊTEMENTS LAINE

+
Escompte 5% sur prix non imposés
Seyon 1 NEUCHÂTEL

pour une bonne vue le chemin vous guide

chez **Fabius**
(DABUS) OPTICIEN DIPLOMÉ
 PASS DE CHÔRTAL 3 (BOULEVARD LES ANCIENS)
 2001 NEUCHÂTEL, TEL. (038) 88.11.88

Pour les jeunes et les moins jeunes du soleil partout

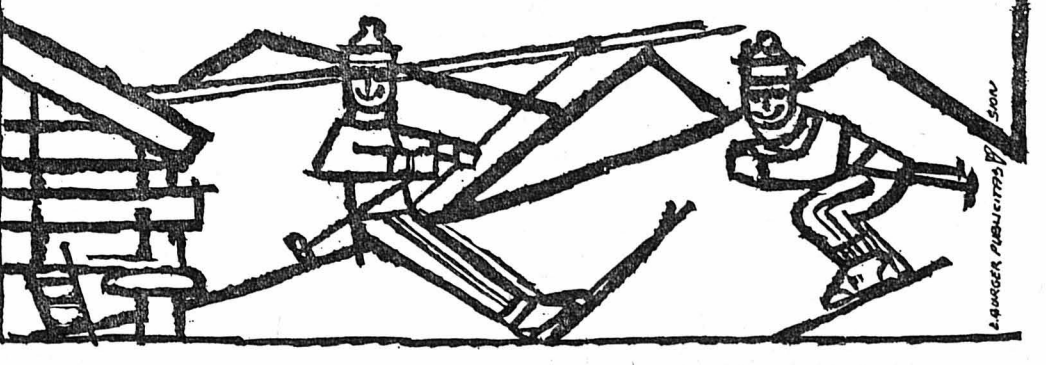
VALAIS

vacances idéales d'hiver

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| ZERMATT
1620 - 3500 m. au pied du Cervin | LOECHE-LES-BAINS
1411 m.
station thermale, climatique et de sports d'hiver | VERBIER
1500 - 3023 m. |
| SAAS-FEE
1800 m. la Perle des Alpes | CRANS-SUR-SIERRE
1500 - 3000 m. - ski total sur la nouvelle « Nationale » | MONTANA-VERMALA
1500 - 3000 m.
la terrasse ensoleillée |
| GRAECHEN 1617 m.
dans la vallée de Zermatt | BETTMERALP 1950 m.
près du glacier d'Aletsch | CHAMPERY-PLANACHAUX
1050 - 1800 m. |
| RIEDERALP 1950 m.
au pied du glacier d'Aletsch | MORGINS 1400 m. | HAUTE-NENDAZ SUR SION
1350 m. |
| FIESCH 1070-3000 m.
au pied de l'Eggishorn | LA SAGE - LA FORCLAZ - VILLA
1700 m. | LOETSCHENTAL 1200 - 2100 m. |
| EVOLINE 1380 m. | MOEREL - BREITEN 800 m.
point de départ pour les régions d'Aletsch et Tunetschalp | UNTERBAECH - BRANDALP
1230 - 1750 m. |
| LES HAUDERES 1450 m. | LES COLLONS/THYON SUR SION
1800 - 2100 m. | OVRONNAZ 1400 m. |
| AROLLA 2000 m. | SUPER ST-BERNARD
1900 - 2800 m.
à l'entrée du tunnel du Grand-St-Bernard | AMINONA SUR SIERRE
1500 - 3000 m. |
| BELLWALD 1550 m.
le balcon ensoleillé de la vallée de Conches | ROSSWALD 1800 m.
dans la région du Simplon | LIDDES 1346 m.
sur la route du Grand-St-Bernard |
| LES GIETTES SUR MONTHÉY
1350 m. | | VEYSONNAZ SUR SION
1232 m. |
| CHIBOZ SUR FULLY 1344 m. | | |

Le paradis des sports d'hiver vous offre un équipement technique incomparable: 90 téléphériques, télécabines et télésièges, 250 ski-lifts, 8 chemins de fer de montagne. Communications faciles par rail et par route. Autoquais à Kandersteg-Goppenstein et Brigue-Iselle. Tous les sports d'hiver: ski, ski-bob, patinage, hockey, curling, luge, cures de bains, natation, etc.

Renseignements par votre agence de voyages, les offices locaux de tourisme ou l'Union Valaisanne du Tourisme, 1951 Sion. Téléphone 027 / 221 02. Téléc: 38 164.



1000 vaporisateurs ILONA vous attendent à la Parfumerie Tripet

au prix réclame de **Fr. 4.90**
 (oui, oui, moins de Fr. 5.-)

De vrais vaporisateurs, bien conçus, bien construits, qui ne vous laissent jamais en panne.

Vous pourrez y mettre le parfum de votre choix et le transformer à votre gré en un nuage de fraîcheur, d'élégance et de féminité.

Pharmacie - Droguerie - Parfumerie
F. TRIPET
 Seyon 8 - Neuchâtel
 Tél. 038 24 66 33

PATRIC

COLOMBIER

VENTE DIRECTEMENT DE LA FABRIQUE...
 coupons et restes de jersey, ainsi que vêtements ayant de légers défauts.
 Ensembles pantalons, costumes, robes, robes de grossesse et robes pour fillettes.

Tél. (038) 41 24 47 Avenue de la Gare 16

PATRIC

Voulez-vous faire un essai complet de la nouvelle Volvo? Composez notre numéro de téléphone.

VOLVO Heja Volvo
 La voiture pour la Suisse

Garage M. Schenker, 2001 Hauterive / Neuchâtel
 tél. (038) 33 13 45

LA SOLUTION DE L'AVENIR «REGAFLEX»

RÉFÉCTION DE CHEMINÉES
 par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier chromé-nickel. Introduction facile par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire. Garantie de longue durée.
 Devis gratuit et sans engagement.
 AGENCE EXCLUSIVE POUR LA SUISSE ROMANDE
 Bureau technique A. BASTIAN, 1032 Romanel, tél. (021) 35 01 94.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

boxe

Demain soir, au Palais des Expositions de Genève

Le championnat d'Europe des welters entre Roger Ménétreay (tenant) et Silvano Bertini s'annonce particulièrement animé et ouvert

« Je suis au mieux de ma forme ». Dans sa retraite de Chavanod, près d'Annecy, Roger Ménétreay attend sans manifester la moindre fébrilité l'heure du combat. Demain soir, dans l'arène du Palais des Expositions de Genève, le Savoyard mettra son titre de champion d'Europe des poids welters en jeu devant l'Italien Silvano Bertini, un « client » sérieux.

Depuis qu'il est devenu champion d'Europe, en juin dernier, Ménétreay semble avoir encore gagné en maturité. « Ma victoire contre Charles m'a donné du métier. Je me sens beaucoup plus calme que d'habitude », avoue-t-il volontiers. Mais, il ne faut pas se tromper. Le « poulain » d'Armand Coullebaud saura se départir, dans le ring, de cette tranquille assurance. « C'est un battant. Il fera certainement le combat, même si ce n'est pas, à priori, son rôle » indique son entraîneur.

événement pour ce jour-là », confie-t-il. Le boxeur savoyard a mis un atout supplémentaire dans son jeu. Il a bénéficié, durant sa préparation, des conseils avisés de son compatriote Jean Josselin, celui-là même qui avait déposé Bertini de la couronne continentale, en 1969. Même s'il n'est pas superstitieux, l'Italien doit s'en souvenir. Est-ce là un heureux présage pour Ménétreay ?

Mais, pour bien rester dans la tradition pugilistique, Silvano Bertini affiche, lui aussi, un optimisme souriant : « Je ne crains pas cette confrontation... Voilà deux ans et demi que j'attends ma chance. Je n'ai jamais accepté ma défaite contre Josselin. Ce soir-là, je n'aurais pas dû boxer. Je vivais un véritable drame familial », explique-t-il.

toujours gardé cet esprit amateur qui lui avait permis de monter sur la troisième marche du podium olympique de Tokyo, en 1964. Il est vrai que ce fougueux Toscan avait pris, auparavant, le soin d'assurer son avenir : « Je suis technicien dans une entreprise de téléphones. En fait, je boxe vraiment pour le plaisir », assure-t-il.

BELLES RÉFÉRENCES
Père de famille tranquille, amateur de chasse et « tifoso » de la Fiorentina, Silvano Bertini n'affiche aucune crainte devant la réputation de « puncheur » de Ménétreay. Il reste sur l'impression mitigée que le Français lui avait laissée à Paris, l'an dernier, contre son compatriote Loppolo. Mais, ce soir-là, la motivation n'était pas européenne et Bertini n'a peut-être pas vu le vrai Ménétreay. Gagnant ou battu, le Toscan ne « vo-

lera » pas le spectacle. « Il aime la bagarre... Je lui répète sans cesse qu'il ne devra pas se battre contre Ménétreay. Mais je sais que c'est peine perdue. Sur le ring, il n'écoute plus que son tempérament », indique Adriano Sconceri. C'est pourquoi l'entraîneur de Florence se résigne à annoncer la couleur : « Le combat n'ira pas jusqu'à la limite... Reste à savoir lequel des deux cédera le premier ».

Pierre PRALONG



ADVERSAIRES. — Bertini (à gauche et Ménétreay (tenant du titre européen des poids welters) le seront vendredi soir à Genève. (S.D.P.)

DÉTERMINATION
A 26 ans, le boxeur d'Annecy possède un palmarès éloquent. 45 combats, 40 victoires pour un match nul et quatre défaites. Demain soir, Ménétreay aura pour lui l'atout de sa jeunesse. Sa « santé » alliée à un « punch » dévastateur devrait lui permettre de conserver son bien. Il ne cache, d'ailleurs, pas sa détermination : « J'ai le ferme espoir de conserver ma couronne. Ça me ferait doublement plaisir car ma femme attend un heureux

PAS LE VRAI
Même s'il l'avoue 31 ans, le boxeur de Lastra Signa, une petite bourgade des environs de Florence, refuse de voir là un quelconque handicap. « Mon poulain n'est pas usé. Il n'a commencé sa carrière qu'à vingt ans », s'insurge son entraîneur, « le Signor » Adriano Sconceri. Il est vrai que Bertini fait état de belles références : 39 combats, 37 victoires pour un match nul et une seule défaite ; un titre de champion d'Italie en 1968 et un de champion d'Europe en 1969 (victoire par K.O. au 13^e round contre le Noir Hollandais Fighting Mack). Passé professionnel en 1965, Bertini a

Le programme de la soirée
Voici l'affiche de la soirée : Poids légers (8 x 3 minutes) : Guenon (Fr) contre Demarthe (Fr). Poids welters (8 x 3) : Blaser (S) contre Sugar (Indo). Poids moyens (15 x 3, championnat d'Europe) : Roger Ménétreay (Fr) contre Silvano Bertini (It). Poids lourds (8 x 3) : Bueno (Bré) contre « Expedit » Mutcho (Esp).

Clay-Blin le 26 décembre à Zurich
A Zurich, les organisateurs du combat entre Cassius Clay et l'Allemand de l'Ouest Jürgen Blin confirment que la rencontre aura bien lieu au Hallenstadion, le 26 décembre.

Après le combat entre Salavarría et Gonzales Le danger d'arbitrer au Venezuela...

De retour à Reno, où il est avocat, Mills Lane, l'arbitre du récent championnat du monde (version WBC) entre le Philippin Erbito Salavarría et le Vénézuélien Betulio Gonzales, s'est estimé heureux d'avoir pu quitter Caracas et le Venezuela vivant, sans savoir, qui, finalement, avait réellement gagné.

« Pour moi, aucun doute : Salavarría a gagné », a assuré le malheureux arbitre qui dut être protégé par la police d'une foule déchaînée depuis le centre du ring jusqu'à la passerelle de l'avion après avoir changé deux fois d'hôtel par précaution !

Le juge philippin accorda la victoire à son compatriote et son pair vénézuélien vit en Gonzales le vainqueur. Mills, quant à lui, avait un point d'avance pour Salavarría, qui était donc officiellement le gagnant. « Ils ont annoncé mon pointage d'une façon erronée (match nul) alors que j'avais écrit le nom du Philippin en toutes lettres dans la case du vainqueur », précise l'arbitre américain qui leva le poing de Salavarría en signe de victoire avant que celui-ci ne soit disqualifié pour avoir absorbé de l'eau sucrée entre les rounds, « ce qui se fait partout », dit Lane.

« Il fallait qu'ils (les officiels vénézuéliens) aient un prétexte pour renverser la décision. Ce fut l'eau sucrée », a encore indiqué Mills Lane qui déplorait qu'aucun contrôle officiel n'ait pu rapidement être fait « parce que les cartes de pointage avaient tout simplement disparu ».

« Je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie », répéta l'avocat de Reno, pourtant un

ancien « marine » de la bataille de Guadalcanal. « On m'a craché dessus, j'ai reçu toutes sortes de projectiles et la foule, folle de rage d'avoir décidé de la défaite de son idole, voulait visiblement me lyncher. J'ai cru que mon heure était arrivée », dit-il encore avant de jurer de ne plus jamais remettre les pieds au Venezuela « ou tout en boxe est truqué et où le « fair play » sportif est inexistant ».

Le combat Frazier-Daniels compromis?

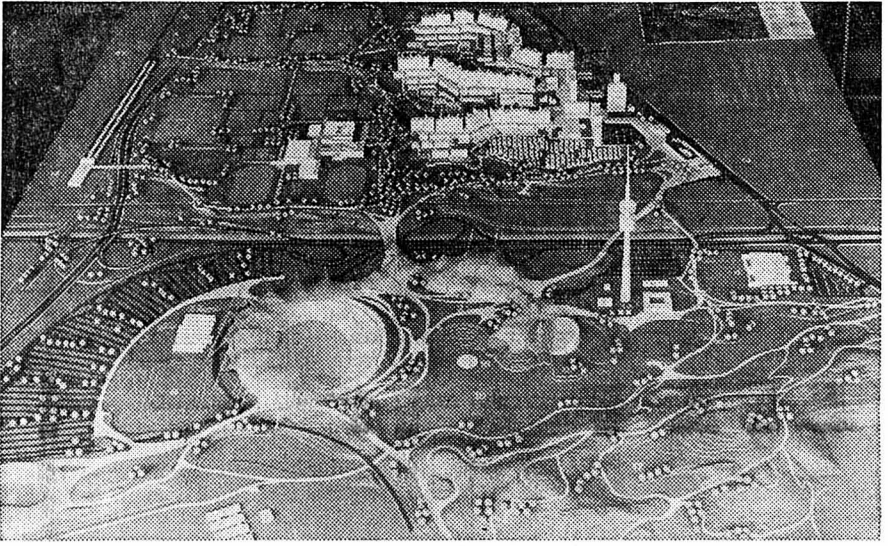
Le championnat du monde des poids lourds entre l'Américain Joe Frazier et son compatriote Terry Daniels, prévu pour le 15 janvier prochain à la Nouvelle-Orléans, pourrait ne pas avoir lieu. Il rencontre en effet l'opposition de l'organisateur londonien Jack Solomons, qui a cablé à la « World Boxing Association » (W.B.A.) d'interdire le combat parce que Daniels a signé un contrat qu'il n'a pas honoré pour une rencontre à Londres.

Ce combat devait avoir lieu le 8 novembre contre l'espoir britannique McAlinden. Mais Daniels avait fait valoir un certificat médical attestant d'une blessure à la main pour annuler ce match. Le manager de Daniels a ensuite écrit à Jack Solomons pour « arranger quelque chose après la rencontre avec Frazier ». Mais l'organisateur britannique a refusé cette solution après avoir déclaré : Si Daniels devait battre Frazier, alors McAlinden serait écarté ».

« Je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie », répéta l'avocat de Reno, pourtant un ancien « marine » de la bataille de Guadalcanal. « On m'a craché dessus, j'ai reçu toutes sortes de projectiles et la foule, folle de rage d'avoir décidé de la défaite de son idole, voulait visiblement me lyncher. J'ai cru que mon heure était arrivée », dit-il encore avant de jurer de ne plus jamais remettre les pieds au Venezuela « ou tout en boxe est truqué et où le « fair play » sportif est inexistant ».

olympisme

JO — Munich 1972



Cette maquette représente les futures installations (en cours de construction) olympiques de Munich pour 1972. On reconnaît, à l'arrière-plan, le village olympique alors que le stade est visible sur la gauche de la photo. Cette maquette est exposée jusqu'à dimanche dans un grand garage neuchâtelois. (A. Vireux - J.-P. Baillod)

Allemands de l'Est et règles olympiques

« La République démocratique allemande sera représentée aux Jeux olympiques de Munich par 200 à 250 athlètes », a indiqué, au cours d'une conférence de presse organisée par la Fédération sportive et gymnique du travail, M. Alfred Heil, vice-président de la Confédération des sports de l'Allemagne de l'Est.

« En ce qui concerne les Jeux d'hiver, nous n'enverrons que 25 ou 30 représentants mais nous ne participerons pas au ski alpin », a poursuivi M. Heil, qui interrogé sur les règles d'admission aux Jeux olym-

piques telles qu'elles sont définies par l'article 26 de la charte, a indiqué que « tous les athlètes est-allemands répondent aux conditions des règles olympiques ».

L'orateur a précisé que les bourses accordées aux sportifs afin que ceux-ci puissent concilier la pratique du sport et la poursuite de leurs études pouvaient atteindre 300 marks mensuellement. Après avoir consacré une large part au développement du sport à l'école, M. Heil a indiqué que « le financement des activités sportives en Allemagne de l'Est était assuré en partie au sein des entreprises par un prélèvement de 6 % sur les cotisations syndicales ainsi que par une participation aux bénéfices, « sorte de dividende accordé au sport ».

M. Heil a conclu en ajoutant que le produit des concours de pronostics était incorporé au budget national et non utilisé directement pour les besoins du sport.

basketball

Sept joueurs des « Harlem » en grève

Sept joueurs des fameux « Harlem Globe Trotters » se sont mis en grève parce que le blocage des salaires, ordonné par le président Nixon, les prive de toute augmentation. Cet arrêt de sept joueurs des « Harlem », qui effectuent diverses tournées séparément dans plusieurs pays du monde, a déjà obligé les organisateurs à annuler plusieurs rencontres en Amérique du Nord.

Les « Harlem Globe Trotters », qui touchent actuellement des salaires de 20 à 30.000 dollars par an, réclament une augmentation de dix à quinze pour cent qu'ils n'obtiendront certainement pas. « Je suis désolé mais nous sommes contraints de respecter les directives du gouvernement en ce qui concerne les salaires », a d'ailleurs déclaré M. George Gillette, président du club.

automobilisme

Directeur sportif de l'usine Porsche Steinemann démissionne

Le Suisse Rico Steinemann (32 ans) a annoncé officiellement qu'il avait décidé de renoncer à ses fonctions de directeur sportif de l'usine automobile ouest-allemande de Porsche.

Rico Steinemann, qui a précisé que son geste avait été dicté tant par la mort de plusieurs amis coureurs que par la dégradation du sport automobile, a ajouté qu'il ne voulait plus avoir de responsabilités dans le domaine de la compétition. Rico Steinemann appartenait à l'état-major de l'usine de Zuffenhausen depuis 1968. Il souhaite, désormais, faire carrière dans la publicité. On ignore encore qui sera son successeur.

athlétisme

Le calendrier des cross en Suisse

La commission de cross de la nouvelle Fédération Suisse d'Athlétisme a établi son calendrier officiel pour la saison 1971-72. En plus du championnat suisse, qui aura lieu le 5 mars à Lucerne, il comprend quatre épreuves qui sont les suivantes :

Dimanche 12 décembre : Regensdorf. Dimanche 16 janvier : Locarno. Samedi 29 janvier : Lausanne. Samedi 5 février : Huttwil.

En ce qui concerne la participation suisse au Cross des Nations, qui se courra le 18 mars à Cambridge, une décision sera prise ultérieurement.

cyclisme

CRÉATION D'UN CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR ÉQUIPES CONTRE LA MONTRE

L'essentiel de la réunion tenue à Genève par la Fédération internationale de cyclisme professionnel (F.I.C.P.) a été consacré à

Chez les amateurs

La section amateur de l'AIOCC, qui a également tenu son assemblée à Genève, s'est déclarée en faveur de la constitution d'une commission mixte AIOCC/FIAC (Fédération internationale amateur de cyclisme) pour unifier les règlements des courses par étapes pour amateurs.

En effet, les règlements varient parfois profondément d'une épreuve à l'autre. Dans les couloirs de l'Hôtel Métropole, on se tiennent les réunions, on faisait état de cet exemple : un participant de la course de la paix qui donne une roue à un adversaire, reçoit le prix du fairplay, alors que le même geste est sanctionné par une disqualification dans le Tour de l'Avenir !

Réunion à Genève de la Fédération internationale professionnelle

Devant 17 000 spectateurs à Ipswich

l'établissement du calendrier de la prochaine saison. En ce qui concerne la durée des courses par étapes, il a été décidé de s'en tenir au statu quo. La durée des courses par étapes sera donc celle admise par l'Association internationale des organisateurs de courses cyclistes (AIOCC) lors de sa réunion du calendrier du 30 octobre dernier à Paris.

Le projet de calendrier qui sera soumis à l'approbation du congrès de l'Union cycliste internationale (U.C.I.), vendredi, ne sera publié que le jour même.

D'autre part, la F.I.C.P. a décidé de modifier le règlement concernant la protection des courses hors catégorie. Les coureurs de première catégorie ne pourront désormais participer à une autre épreuve la veille, le jour même et le lendemain d'une course hors catégorie. Des conventions particulières pourront cependant être passées entre les organisateurs intéressés.

C'est ainsi que les organisateurs de « A travers Lausanne » ont d'ores et déjà pris

contact avec les organisateurs du Tour de Lombardie (qui se court la veille de l'épreuve lausannoise) pour arriver à une entente.

- Autres décisions prises.**
- Les sept épreuves hors catégorie sont le Tour des Flandres, Liège-Bastogne-Liège, Paris-Roubaix, Paris-Tours, Milan-San Remo, le Tour de Lombardie et, comme la saison dernière déjà, le championnat de Zurich.
 - Les épreuves qui compteront pour la coupe du monde sont : Belgique : Tour des Flandres (9 avril), Gand-Wevelghem (12 avril) et Flèche wallonne (23 avril).
 - France : Paris-Roubaix (16 avril) et Paris-Tours (1er octobre).
 - Italie : Milan - San Remo (18 mars), Tour du Piémont (9 septembre) et Tour de Lombardie (7 octobre).
 - Hollande : Amstel Gold Race (26 mars).
 - Allemagne : Henninger Turm à Francfort (1er mai).
 - Suisse : championnat de Zurich (7 mai).
 - Les pays bénéficiant de la double ap-

partenance sont l'Allemagne de l'Ouest, le Luxembourg, le Portugal et la Suisse.

La F.I.C.P. a mis à l'étude la création d'un championnat d'Europe contre la montre par équipes de trois coureurs, championnat qui se courrait en trois matches mais sur une seule journée.

football

Espoirs anglais tenus en échec par les Suisses

ANGLETERRE - SUISSE 1-1 (0-0)
MARQUEURS : Brooking 77me ; K. Muller 83me.

Angleterre : Shilton (Leicester) ; Whitlockley (Coventry), Lampard (West World (Leicester), Booth (Manchester City), Ham) ; Gowling (Manchester United), Kem-

ber (Chelsea), Brooking (West Ham) ; Royle (Everton), Channon (Southampton), Thomas (Burnley).

Suisse : Deck (Grasshoppers) ; Schmocker (Young Boys), Anderegg (Young Boys), Mundschin (Bâle), Staudenmann (Grasshoppers) ; Siegenthaler (Bâle), Meyer (Grasshoppers), Hasler (Bâle) ; Mueller (Grasshoppers), Mumenthaler (Granges), Demarmels (Bâle).

ARBITRE : M. Villiani (France).

NOTES : Stade d'Ipswich, 17350 spectateurs. A la 75^e minute, Pfister (Bienne) pour Mumenthaler.

Devant 17 000 spectateurs à Ipswich

Espoirs anglais tenus en échec par les Suisses

A Ipswich, les espoirs suisses ont fait aussi bien que leurs aînés à Wembley. Ils ont tenu leurs homologues anglais en échec. Ce résultat est assez conforme à la physionomie d'une rencontre qui vit les attaquants anglais se heurter à une défense parfaitement organisée devant un gardien intraitable.

Comme l'avait fait l'équipe suisse à Londres, les espoirs helvétiques ont cherché à conserver le ballon en usant de passes courtes souvent redoublées. Le style était évidemment moins élégant mais le résultat

tennis

Plus d'un million de dollars pour Laver

La finale du premier championnat du monde du groupe professionnel « World Championship », qui aura lieu vendredi à Dallas, sera entièrement australienne et opposera Rod Laver à Ken Rosewall.

Qualifié pour la finale, dont le vainqueur recevra 50.000 dollars et le vaincu 20.000 dollars, Rod Laver est assuré de devenir le premier millionnaire (en dollars) du tennis. Il ne lui manque, en effet, que 13.000 dollars au total des gains de sa carrière pour établir ce record. Le gaucher australien, qui a empoché 272.717 dollars au cours de cette seule saison 1971, a battu, Ashe pour la douzième fois consécutive. Quant aux deux finalistes battus, Okker et Ashe, ils ont reçu 8000 dollars chacun.

hockey sur glace

Victoire genevoise en coupe des Alpes

Genève Servette - Val Gardena 13-2 (5-0 4-2 4-0)

En match comptant pour la coupe des Alpes, Genève Servette a remporté une nette victoire face à Val Gardena. A la patinoire des Vernets, à Genève, devant 500 spectateurs, les Genevois se sont imposés par 13-2 (5-0 4-2 4-0). A l'issue de cette rencontre, le résultat indique bien la différence de classe séparant les deux formations. Les Genevois se sont montrés supérieurs sur le plan technique et en vitesse et ils ont littéralement déclassé leurs adversaires italiens. Ces derniers ont tenté de compenser leur infériorité par un engagement physique qui n'a pas empêché les Genevois de remporter une victoire facile.

Au sein du Genève Servette, le gardien Abegglen, qui n'a jamais été encore aligné en championnat, a fourni une bonne performance. Avec lui, il faut ressortir du lot Egon Johner qui a marqué cinq buts à lui seul.

Juniors suisses à l'entraînement

A Herzogenbuchsee, devant 150 spectateurs seulement, la sélection suisse des juniors a battu le S.C. Herzogenbuchsee (deuxième ligue) par 3-1 résultat acquis à la mi-temps. Ce match servait de préparation pour le match retour des éliminatoires du tournoi de l'UEFA que les Suisses disputent le 1er décembre à Lisbonne. Les buts ont été marqués par Bouche (6me), Ernst (10me) et Zwhalen (30me) pour la sélection suisse et par U. Hunziker (15me) pour Herzogenbuchsee.

La sélection jouait dans la composition suivante :

Berbig (Grasshoppers), Muller (Bâle) ; J. Chin (Stefa), Albisser (Lucerne), Muller (Delémont), Ripamonti (Neuchâtel Xamax) ; Gross (Grasshoppers), Marin (Monthey), Schumacher (Sparta Berne), Guenther (Langenthal) ; Rouèche (Porrentruy), Rossi (Koeniz), Ernst (Zurich), Foglia (Concordia Lausanne), Zwhalen (Unterstrass), Ruppen (Lucerne).

Entreprise suédoise au secours de Hanovre

Une entreprise suédoise permettra peut-être à Hanovre de compter, malgré tout, au nombre des villes d'Allemagne fédérale choisies pour héberger des rencontres du championnat du monde de football de 1974.

Alors que la municipalité avait fixé — avec réticence — à 26 millions de marks le plafond des frais de modernisation du « Sniidersachsenstadion », tandis que le devis se montait à 34 millions, une entreprise de travaux publics suédois vient de proposer la réalisation des transformations pour 19 millions seulement. Les plans présentés par cette maison comprennent l'édification d'un toit-tente analogue à celui de Munich et la pose d'une piste en tartan pour les réunions d'athlétisme.

Il est à noter qu'au moment où la modernisation du grand stade de Hanovre pose de sérieux problèmes à la municipalité, celle-ci a donné le feu vert à l'aménagement d'un complexe sportif destiné à la pratique de l'athlétisme, de la natation, de la gymnastique, du volleyball et du rugby, qui revendra à 39 millions de marks. Il est vrai que la « facture » sera payée par le land de Basse-Saxe et par l'Etat fédéral.

Villars se sépare de son entraîneur

Des divergences étant nées entre l'entraîneur Léopold et Villars Champéry, (il n'accompagna pas son équipe à Fleurier le 13 novembre déjà) il a été décidé, d'un commun accord, de rompre le contrat qui liait le Canadien au club vaudois-valaisain. Roger Chappot assurera l'entraînement sur glace et un coach sera nommé prochainement. Il se peut que Mariétan occupe ce poste comme l'aviat déjà fait la saison passée après le limogage de Jo Piller. Décidément les années se suivent et se ressemblent... H.C.

SPORTS dernière

AUTOMOBILISME
Le Suédois Stig Blomqvist a remporté le rallye international de Grande-Bretagne qui a pris fin à Harrogate après cinq jours et 4000 kilomètres de course. Blomqvist (25 ans), pilotait une Saab 96-V/4 ; il avait déjà remporté le rallye de Suède et le rallye scandinave des neiges cette année.

ATHLÉTISME
Le Belge Etienne Gally (49 ans), médaillé de bronze du marathon des Jeux olympiques de Londres en 1948, est décédé à Bruxelles des suites d'un accident d'automobile.

Bucarest. — Championnat d'Europe, groupe 1 : Roumanie - Pays de Galles 2-1 (1-0). Classement final du groupe 1 : Roumanie 6-9 (11-2 buts) ; 2. Tchécoslovaquie 6-9 (11-4) ; 3. Pays de Galles 6-5 ; 4. Finlande 6-1.

Quinzièmes de finale de la coupe de l'U.E.F.A. : Carl Zeiss Jena-Wolverhampton Wanderers 0-1 (0-1).

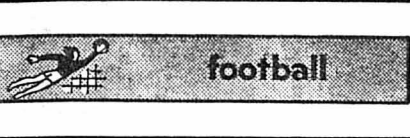
Quinzièmes de finale de la coupe de l'U.E.F.A. (match aller) : UT Arad-Vitoria Setubal 3-0 (2-0).

En match aller comptant pour les éliminatoires du tournoi olympique, à Sofia, la Bulgarie a battu l'Espagne par 8-3 après avoir mené au repos par 4-1.

Quinzièmes de finale de la coupe de l'U.E.F.A. (match aller) Rapid Vienne - Juventus Turin 0-1 (0-1).

Devant 10.000 spectateurs, la formation roumaine d'UT Arad a battu à domicile Vitoria Setubal par 3-0 (mi-temps) en match aller des huitièmes de finale de la coupe de l'U.E.F.A. Les buts ont été marqués par Dumide (10me), Sima (16me) et Kun (67me).

SPORTS



Le championnat sous la loupe

Bâle-Young Boys et Servette Zurich retiendront spécialement l'attention

La 12^{me} journée connaîtra-t-elle le même sort que les 8^{mes} de finale de la coupe ?

La douzième journée de championnat ressemblera-t-elle aux huitièmes de finale de la coupe enlevés sous la neige ?

Bâle-Young Boys. (3-2, 6-1). Souvent en difficulté contre l'ours, Bâle ne l'a pas été la saison dernière.

Zakarias n'est plus. L'international hongrois Jozsef Zakarias, qui avait fait partie de l'équipe de Hongrie dans les années 50, est décédé à Budapest d'une crise cardiaque, à l'âge de 47 ans.

Le fruit peut être mur à être cueillit, comme les Bernois souffrent de tout sauf de complexes, allez savoir !

Servette-Zurich (2-0, 0-1). Sur le papier, agréable sortie touristique pour Zurich. Sur le terrain, un Servette touché par la grâce pourrait être plus mal commode que nature.

Grasshoppers-Winterthour (2-1, 2-1). A quatre points du premier, Grasshoppers a assez de fantaisie pour imaginer un destin aussi royal que l'an dernier.

Bienne-Lausanne (1-4, 0-1). Lausanne n'en rate pas une ! Partout, il passe au mauvais moment de mauvais quarts d'heure.

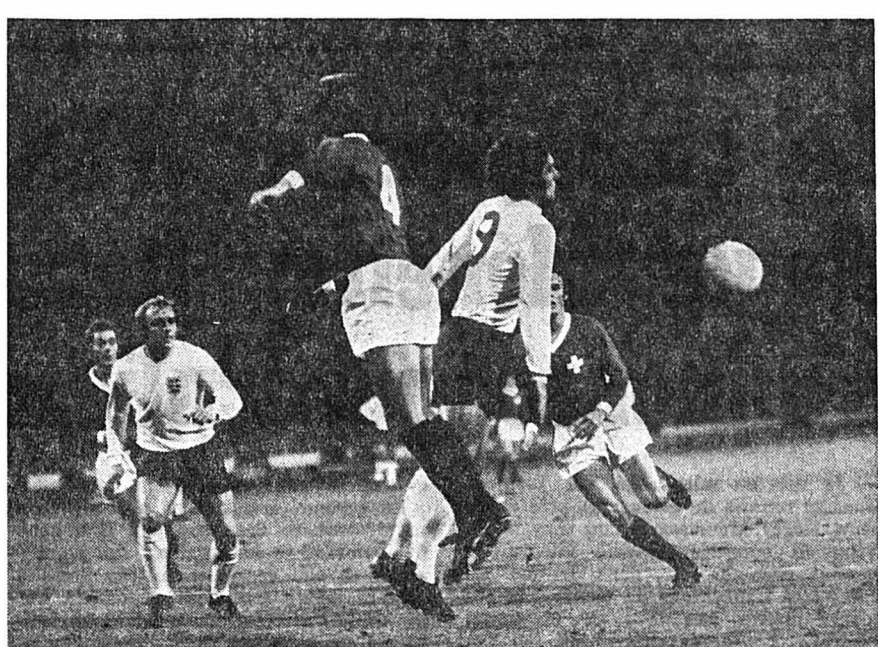
déplacement s'annonce pénible, une défaite l'amenant à trois points de Bienne ! Bah ! on attendra Saint-Gall.

Sion-La Chaux-de-Fonds. (2-4, 3-3). Ces deux équipes à neuf points commencent à se poser des questions où la morosité trouve son compte.

Lugano-Lucerne. (4-1, 2-3). Ça pourrait être Lugano-Sing ! Vous ne voyez pas l'homme au cigare s'approcher au Cornaredo avec ses cloches et repasser le Gothard avec deux points

dans la crouille. Dans les chaumières, on se demanderait s'il n'aurait pas mieux valu le garder. Le divorce étant prononcé, place au spectacle.

Saint-Gall-Granges. Les deux copains de ligue B se retrouvent à l'étage supérieur, où leurs pantalonades meublent agréablement l'atmosphère, même si elles sont diversement appréciées.



FACE A FACE. — Le Zuricois Kuhn (à l'extrême gauche) et le Servettien Perroud (4) vont probablement se trouver souvent l'un en face de l'autre, aux Charmilles. Qui aura le dernier mot ? (A.S.L.)

Neuchâtel Xamax attend un Wettingen qu'il devrait logiquement battre Les «grands» de ligue B joueront tous à domicile

Bruhl, Aarau et Fribourg devaient être fixés sur leur sort en coupe de Suisse, dimanche passé. Le général hiver ayant sonné la charge, le verdict est remis à plus tard.

end où, pour la première fois, les matches se joueront tous dimanche. Six rencontres sur un seul derby : Fribourg-Martigny.

une semaine auparavant aux Neuchâtelois. Depuis, il y eut quinze jours de repos forcé. Quinze jours que Fribourg a mis à profit pour se refaire une santé...

Les équipes menant actuellement la ronde joueront toutes à domicile. Aarau reçoit Etoile Carouge, dont il espère bien faire une victime.

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 2^{me}. Dix-huit points. La meilleure ligne d'avants. Seule équipe invaincue. Première absence de Kunz ; débuts de Laufenerberger. Marque son troisième penalty.

BIENNE. 13^{me}. Six points. Première victoire. Biaggi marque depuis sept matches. Réapparition de Lusenli.

LA CHAUX-DE-FONDS. 9^{me}. Neuf points. N'a plus gagné depuis le douze septembre et n'a marqué que trois buts lors des six derniers matches.

GRANGES. 6^{me}. Onze points. La ligne d'avants occupe le douzième record des partages avec Lugano.

GRASSHOPPERS. 3^{me}. Seize p. A joué les cinq dernières rencontres dans la même formation, tout en restant invaincu. Mocolin a disparu dès après le troisième match.

LAUSANNE. 6^{me}. Onze points. Première défection de Burgenier ; débuts de Favre. Ducret marque son premier but.

LUCERNE. Dernier. Deux points. Neuf défaites d'affilée. Engagement de Sing. Défenseurs et avants les plus mauvais du groupe.

LUGANO. 9^{me}. Neuf points. Premier match de Koppers. Première victoire en déplacement, deuxième au total.

SAINT-GALL. 12^{me}. Sept points. Première apparition de Luder et de Weibel. Retour du gardien. Fischer. Troisième défaite d'affilée.

SERVETTE. 8^{me}. Dix points. Défenseurs au deuxième rang ! Encaisse son premier penalty. Première apparition du gardien Marti.

SION. 9^{me}. Neuf points. Quentin n'a pas participé qu'à six matches. Hermann et Sixt à aucun.

WINTERTHOUR. 5^{me}. Douze p. Premier but de Meili. Débuts de Nielsen. Sur les cinq derniers matches, en a joué quatre sans recevoir de buts.

YOUNG BOYS. 4^{me}. Quatorze points. Première défection de Widmer. La plus petite chambre de la saison pour voir la plus grande victoire : 6-0.

ZURICH. Premier. Vingt points. La meilleure défense. A joué tous les matches dans la même formation, sauf une fois où Baumgartner remplaça Marinelli. Avec Lucerne, seul sans partage. A.E.-M.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1. Bâle - Young Boys. — Malgré sa force de frappe, Young Boys ne partira pas favori ; Saint-Jacques sait toujours reconnaître les siens. X 1 X

- 8. Aarau - Etoile Carouge. — Carouge est devenu une étoile de seconde grandeur. Donc, rares sont ceux qui peuvent prétendre la voir briller de tous ses feux à Aarau. Qu'on se le dise sur les bancs de la Maladière. 1 1 1

- 11. Monthey - Bruhl. — Les deux bégotiers seront tout heureux de pouvoir se partager chrétiennement leur michie. X 1 1

Pour compléter le panorama de cette journée (ce sera la douzième de l'exercice 1971-1972), deux matches qui ne manquent pas de caractère de par les positions des quatre équipes : Monthey (10me, 10 points), — Bruhl (11me, 8 points) et Gamberogno (dernier, 3 points) — Chénois (11me, 8 points).

Ces chiffres vous intéressent

Table with 3 columns: Classement après la onzième journée, Autobuts, Penalties. Lists teams and their statistics.

Table with 3 columns: La saison dernière, Douzième et 13^{me} hommes, Joueurs utilisés. Lists teams and player statistics.

Table with 3 columns: Notre classement, Résultats Points Total. Lists teams and their current standings.

Table with 3 columns: Expulsés, Ligue B. Lists teams and player statistics.

Nouveau calendrier en première ligue

Les renvois des matches de ces derniers dimanches ont contraint le comité de la 1^{re} ligue à établir un nouveau calendrier pour la fin de l'année. Il est le suivant :

- 5 DÉCEMBRE Groupe est : Red Star - Frauenfeld, Vaduz - Blue Stars, Young Fellows - Gossau Zoug - Amriswil. Groupe central : Buochs-Breitenbach, Berthoud - Baden, Laufen - Breite Bâle, Delémont - Soleure. Groupe ouest : Audax - Yverdon, Berne - Le Locle, La Tour-de-Peilz - Rarogne, Meyrin-Durrenast, Nyon - Central Fribourg, Thoun - Urania.

judo Les sélectionnés du match Suisse-Espagne

Pour le match international Suisse-Espagne, qui aura lieu le 29 novembre à Morat, les athlètes suivants ont été retenus :



hockey sur glace Le championnat de première ligue bat son plein

Groupe 4: périlleux voyage pour Saint-Imier

Le duel continue, en tête du groupe 4, entre Yverdon et Saint-Imier. Tous deux ont à nouveau gagné nettement leur dernier match.

Imier. La confrontation du Haut-Plateau sera la principale du week-end prochain, pour ce qui aura trait aux formations de tête, en tout cas.

lée de Joux, dont le déplacement à Zermatt devrait rapporter au moins un point. La lutte entre ces deux derniers clubs s'annonce serrée, vu leur situation et le lieu du match.

Groupe 3: Lyss surprend en bien

Peu de surprises lors du dernier week-end du groupe 3. Les prétendants au titre se sont tous imposés assez facilement, mis à part Wiki qui a connu les assauts des Tramelots et qui a tremblé à plusieurs reprises (4-2). Thoun s'affirme toujours ; il n'a pas encore connu la défaite et c'est sur le résultat de 7-2 qu'il est venu à bout de Moutier, tandis que Berthoud connaissait une nouvelle défaite (4-1) face à Steffisbourg.

Jurassiens, Thoun devra tout de même veiller au grain. On jugera de la valeur de Berthoud, qui devrait enfin récolter deux points contre Signau, tandis que Moutier devra se battre contre Rotblau, qui a un peu amélioré sa façon de jouer.

Programme. — Le Locle-Château-d'Oex, Martigny-Saas Grund. Dimanche. — Chartr-Yverdon, Montana. Crans-Saint-Imier, Zermatt-Vallée de Joux.

LA NATURE DANS VOTRE TASSE

Advertisement for 'The Franklin' tea, describing its benefits for constipation and blood purification. Includes an image of a teacup and the brand name 'The Franklin'.



Votre expérience K70.

Epreuvez la fougue de son tempérament!

La VW à traction avant et refroidissement à eau: transmission à deux étages. Moteur à course réduite. Arbre à came en tête, et des CV-SAE puissants: 88 ou 105, selon modèle.

Performance allée à des qualités routières exceptionnelles: jambes de poussée, suspension indépendante sur 4 roues, axe arrière à bras

oscillants obliques.

Une conception conséquente, avec tout le perfectionnement-sécurité: du véritable système de freinage à double circuit aux zones déformables multiphases absorbant les chocs.

La nouvelle K 70 avec perfection VW et background éprouvé: le service VW.



une sécurité!

Coupon-information

Vous en saurez davantage sur la K 70 4 portes. Sur la technique. La sécurité. Le confort. Ce coupon vous permet en effet de recevoir gratuitement la « Documentation K 70 ». (Expédiez à AMAG, Agence générale, 5116 Schinznach Bad)

Nom, prénom _____

Rue, no _____

No post./localité _____

K 70, 88 CV-SAE: fr. 12595.-

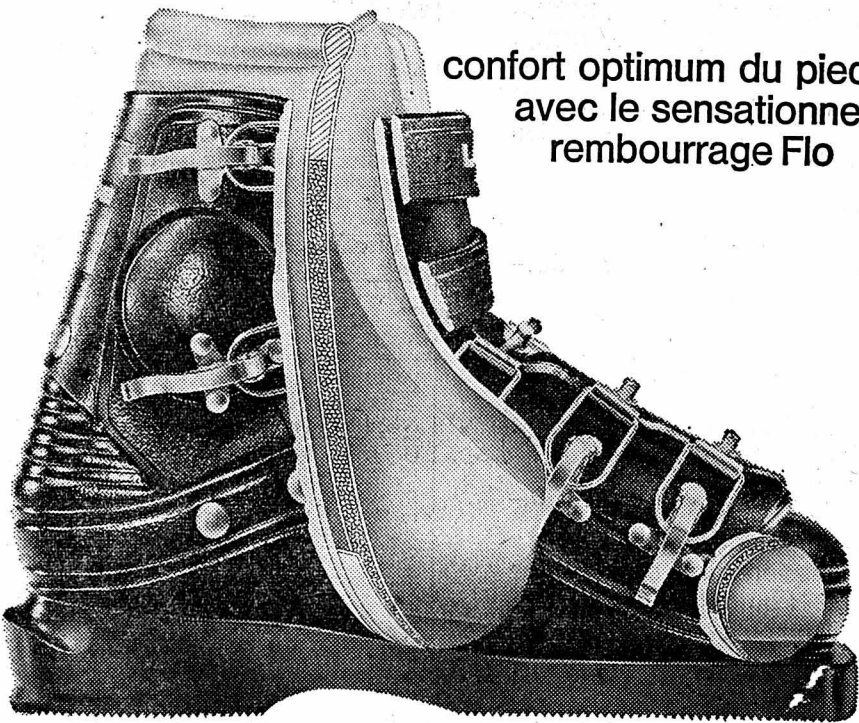
K 70, 105 CV-SAE: fr. 12800.-

+ fr. 40.- pour transport **FN**



Agence générale Schinznach Bad

Exclusivité LANGE



confort optimum du pied avec le sensationnel rembourrage Flo

Rembourrage Lange-flo

Coque extérieure Lange-flex

★se moule automatiquement et parfaitement au talon et à la cheville en 3-5 minutes

★en plastique époxy coulé, extrêmement durable et d'une élasticité unique

★conserve une douce flexibilité et peut toujours à nouveau changer de forme

★qualités physiques constantes, même dans des conditions extrêmes

★procure au pied un confort incomparable: des pieds humides, froids ou sujets à des crampes font partie du passé

★action amortissante grâce au module d'élasticité idéal, température stable et équilibrée

LANGE

la première chaussure de ski en plastique du monde, la plus éprouvée et couronnée de succès!

Essayez sans engagement une paire de LANGE chez le dépositaire ayant en magasin les trois modèles

SKIS TOSALLI

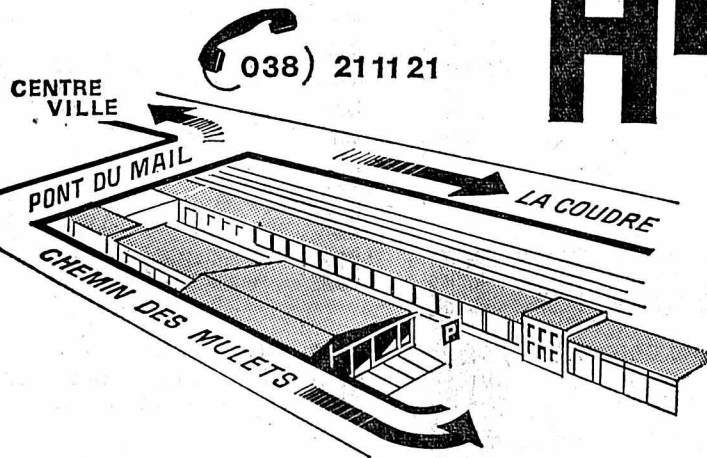
A COLOMBIER — Tél. 41 23 12

Ne limitez pas son temps pour vous satisfaire

Voyez nos 7 vitrines et participez au concours gratuit doté de 2500 fr. de prix

QUINCAILLERIE OUTILLAGE

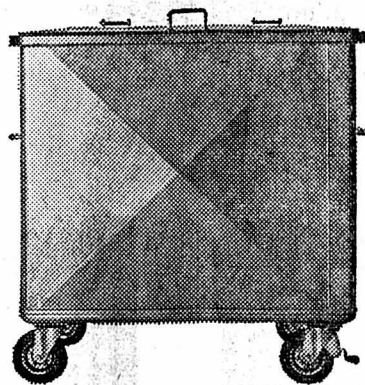
HK



CENTRE HAEFLIGER + KAESER S.A.

HK résout vos problèmes des déchets par le

CONTAINER en tôle galvanisée



Contenance 800 litres Prix Fr. **715.-**

y compris levier de commande

Chemin des Mulets 1-3, Neuchâtel PLACE DE PARC

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal



Coiffure RAMSER

spécialiste en permanentes, minivagues et colorations

Tél. 41 24 33

SOCIÉTÉ 3 COLOMBIER

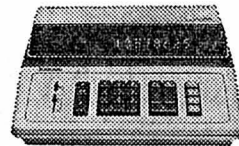
En face de la nouvelle Banque cantonale

Coupon envoyer à:
Addo SA
Binzmühlestrasse 94
8050 Zurich

NF

125.75 x 4.02125	= 2
12725.85 x " «Constant»	= 2
9124.15 x "	= 2
Sous Total	2
+ 33 %	= 2
+ 3.6 %	= 2
Grand Total	2

Pas de problème pour Addo-Sharp CS-242 C: Capacité de 14x14 chiffres (Underflow system). Mémoire véritable. Virgule fixe et flottante. Pour calculs mixtes et l'élévation au carré ou autre puissance. Technique de calcul rapide pour multiplications et divisions continues. Registre à constante et «register change».



Addo SA
8050 Zurich, tél. 01 465960
3000 Berne, tél. 031 461322
1000 Lausanne, tél. 021 229655
6500 Bellinzona, tél. 092 57078
1205 Genève, tél. 022 249972

ADDO SHARP

Veillez m'adresser la documentation sur ce modèle — sur les calculatrices micro — sur les calculatrices à impression.

Nom, Adresse

S2

BERNINA

SERVICE DE COUPE

Notre couturière prend les mesures et coupe les étoffes.

Un choix important de tissus, de patrons, de faux-fils, de fils coton ou synthétique, de fermetures éclair, de doublures, de boutons, etc. est à disposition à notre magasin.

Notre personnel qualifié est à même de vous conseiller judicieusement.

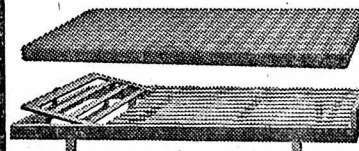
Centre de couture

BERNINA

L. Carrard
Neuchâtel - Epancheurs 9
Tél. (038) 25 20 25.

Nulle part ailleurs plus avantageux

Matelas NOVA Divan à cales 69.034



Commandez par téléphone! Franco domicile seul. 111.-
Tél. 064 - 33 11 33

Prix à l'emporter Je tout seul.

98.-

Qualité suisse Exklusivité Pfister

Le plus grand choix de Suisse en meubles-studios et lits, à des prix self-service imbattables, chez

Pfister ameublements sa

Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, Delémont, BE, BS, ZH, LU, SG, ZG, Winterthur, pizol-park Mels-Sargans Fabrique-exposition à SUHR ZIVARAU

Pastyl

spécialiste du bas

Poteaux 3 S. Dellanegra Neuchâtel

Collants Hélanca

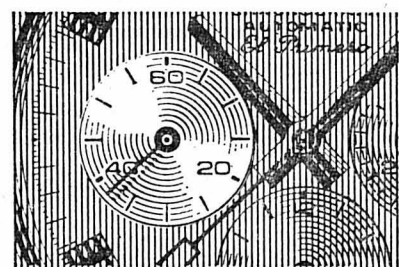
Coloris mode **2.50**



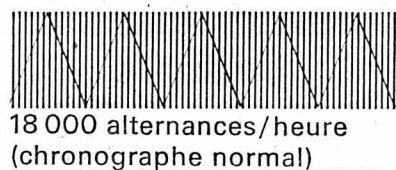
El Primero

Le premier

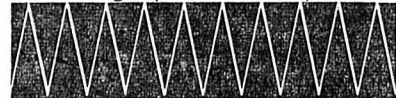
Le premier chronographe automatique à haute fréquence du monde. Aucune autre montre ne vous offre autant d'avantages!



Le seul chronographe automatique avec aiguille de secondes indépendante qui continue à fonctionner lorsque vous chronométrez. Ainsi vous connaîtrez toujours l'heure à la seconde près et pourrez en tout temps contrôler la précision de votre montre.

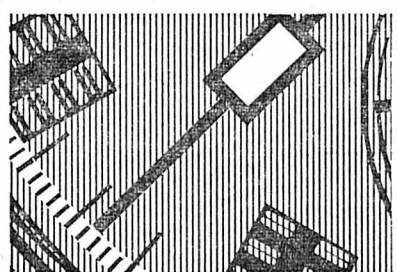


18 000 alternances/heure (chronographe normal)

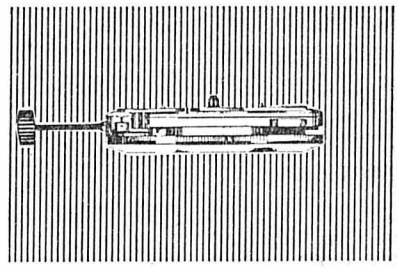


36 000 alternances/heure (ZENITH «El Primero»)

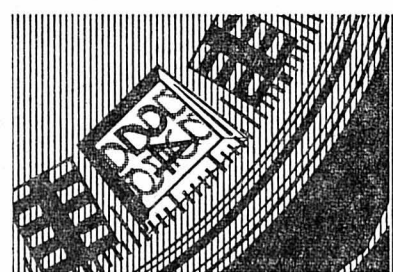
Haute fréquence: 36 000 alternances à l'heure! ZENITH «El Primero» est le seul chronographe automatique au monde qui possède un «cœur» à haute fréquence. Il vous garantit une précision de marche de 2 secondes par jour. Et cela tout à fait automatiquement, donc sans pile à remplacer périodiquement.



C'est le seul chronographe qui enregistre les temps au 1/10^e de seconde, car son «cœur» à haute fréquence bat 36 000 fois par heure.



Un mouvement compact: 6,5 mm d'épaisseur seulement! C'est pourquoi «El Primero» est encore plus plat qu'un simple chronographe traditionnel... et plus élégant!



Facile à manier, grâce à la position idéale des poussoirs et de la couronne — celle-ci est placée où elle doit l'être, à droite de la montre. En plus, le correcteur de date rapide: un demi-tour de couronne et déjà la date suivante apparaît.

Chronographes automatiques ZENITH «El Primero» en or depuis Fr. 1020.— en acier depuis Fr. 660.—

Quelques autres modèles uniques de la célèbre collection ZENITH: ZENITH Quartz, la montre électronique dans sa forme la plus parfaite.

En or Fr. 4750.—

ZENITH DEFY, la montre automatique de précision, d'une robustesse inégalée.

En acier, avec bracelet acier depuis Fr. 370.—

ZENITH Sporto, étanche Fr. 155.—

Adressez-vous à l'un des concessionnaires officiels ZENITH ou demandez directement nos prospectus!

ZENITH

Fabriques des Montres ZENITH S.A. 2400 Le Locle/Suisse

Neuchâtel: H. Favre, place du Marché; D. Marthe, Grand-Rue 3; W. Stauffer, rue des Poteaux 4. Couvet: M. Fivaz, Emer-de-Vattel 3. Fleurier: R. Jaccard, avenue de la Gare 9. Peseux: H. Sandoz, Grand-Rue 29. Travers: G. Kübler-Chablotz.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Divers

HOMME DANS LA TRENTAINE, ayant bon caractère, désire faire la connaissance d'une demoiselle, si possible de même âge, pour rompre solitude. Discretion assurée. Ecrire à IV 2718 au bureau du journal, en joignant photo.

OU EST L'ETUDIANT(E) de langue maternelle anglaise, qui me donnerait des leçons d'anglais? Tél. (038) 51 23 93.

CHIROLOGIE-CARTOMANCIE de 14 h à 17 heures. Tél. (038) 24 60 18.

ETUDIANTE donnerait des leçons d'allemand, tous les degrés. Faire offres sous chiffres P 300593 N, Publicitas, Neuchâtel.

Offres d'emplois

MONSIEUR DU 3^{me} AGE cherche une personne divorcée et de toute confiance pour tenue du ménage. Appartement tout confort au milieu de la ville. Faire offres, avec prétentions et sérieuses références, sous chiffres CN 2712 au bureau du journal.

DAME CHERCHE NOURRISS pour enfant de 2 ans. Région de Boudry. Adresser offres écrites à FR 2715 au bureau du journal.

QUI DONNERAIT LEÇONS DE FRANÇAIS? Adresser offres écrites à JW 2719 au bureau du journal.

A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille, part à la salle de bains. Tél. 25 50 74.

URGENT. A COLOMBIER, à 3 minutes du tram, 2 pièces, tout confort, pour le 24 décembre. Tél. 41 37 74.

PLACES DE GARAGE pour hivernage de voitures. Tél. 24 18 42.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, tout confort. Tél. 25 06 35.

6 MOIS A AUVERNIER appartement de 1 ou 2 chambres, meublé, tout confort. Libre immédiatement. Tél. 31 21 59.

CHAMBRE A JEUNE HOMME suisse. S'adresser: av. 1^{er}-Mars 6; 1^{er} étage gauche.

APARTEMENT MEUBLE, 4 pièces, tout confort, cuisine complètement équipée. Tél. 33 44 05.

BELLE CHAMBRE, tout confort, vue, proximité gare. Tél. 25 29 15.

POUR LE 24 DECEMBRE, appartement de 2 pièces, tout confort, à Boudry, faubourg Ph-Suchard 20, M. Rémy Maillard.

Demandes d'emplois

ETUDIANTE cherche 15-20 heures de travail par semaine, de préférence le soir. Faire offres sous chiffres P 300592 N, à Publicitas, Neuchâtel.

TRADUCTIONS techniques, publicitaires, économiques, allemand-français, anglais-français. Tél. (032) 88 17 66.

TRAVAUX DE PEINTURE et décoration, travail rapide et soigné, prix modiques. Téléphone (038) 33 23 62.

J'ENTREPRENDS TRAVAUX DE PEINTURE, tapisserie, contrevents, etc. Prix intéressant. Tél. 41 16 51.

ETUDIANTE GYMNASSE 1^{re} année, donnerait leçons d'anglais à élève degré secondaire. Tél. 24 23 36, heures des repas.

AIDE DE BUREAU cherche travail à la demi-journée. Ecrire à case postale 759, 2001 Neuchâtel.

JEUNE HOMME cherche place pour les fêtes et les soldes, comme chauffeur, magasinier ou vendeur; libre tout de suite de décembre à fin février. Tél. 25 20 12.

JEUNE HOMME DESIRE SERVIR dans café ou bar, samedi-dimanche; débutant. Téléphone (038) 53 12 64.

Demandes à acheter

SOULIERS SKI garçon No 43; à vendre fixations de sécurité + talonnière Salomon. Tél. 46 13 48, Bevaix.

PATINS DE HOCKEY No 35, souliers de ski No 28. Tél. 41 25 71.

SKIS 105 cm + bâtons; 1 paire de chaussures de ski No 29-30. Tél. 24 18 79.

SOULIERS DE SKI No 35, avec skis et bâtons correspondants. Tél. 53 28 41.

DICTIONNAIRE Petit Robert, dernière édition. Tél. 25 90 20.

SKIS 180-185 cm, éventuellement sans fixations. Tél. 31 43 14.

GRAVURES ANCIENNES, eau-forte. Téléphone 41 32 26, heures des repas.

PATINS DE HOCKEY d'occasion Nos 36 et 37, pour enfants. Demander l'adresse du No 2708 au bureau du journal.

A vendre

FRIGO Sibir, 70 litres, très bon état. Prix: 80 fr. Tél. 41 36 25.

SKIS SENATOR FISCHER, 2 m, avec peaux de phoque et fixations de sécurité, 80 fr. Tél. 41 36 25.

SKIS fibre de verre, 2 m 05, avec fixations de sécurité Tyrolia, 150 fr. Tél. 41 36 25.

SOULIERS DE SKI pour enfant, No 33, et skis 120 cm. Tél. 33 18 10.

VESTE DE MOUTON retournée, taille 40-42; manteau rouge doublé teddy blanc, taille 42-44; skis Blizzard, fibre de verre, 190 cm, talonnières. Tél. 31 17 06.

ASPIRATEUR VOLTA grand modèle; luge, très bon état. Tél. 33 56 84.

CHAUSSURES DE SKI No 28, 20 fr.; No 43, Molitor, 50 fr., bon état. Tél. 53 21 67, après 19 heures.

FAUTEUILS REMBOURRES plastique, lavables de coiffeur, caisse enregistreuse National, bas prix. Tél. (039) 31 18 55.

POUR CAUSE DE DEPART, à vendre différents meubles: salle à manger, table de cuisine, tabourets, armoires, lits. Téléphone 25 24 96.

4 PNEUS A CLOUS MICHELIN X 165-15 (Peugeot 404); Tél. (038) 53 17 01, dès 19 heures.

POMMES DE TERRE Bintje. Téléphone (038) 53 16 81.

ARMOIRE 2 PORTES, 130 fr.; table à rallonges, 4 chaises, 90 fr.; divan-couche complet, 100 fr.; matelas à ressorts avec laine de mouton, largeur 120, 60 fr.; sommier métallique, 50 fr.; duvet édreon, 70 fr.; table radio 25 fr.; 2 petits fauteuils 30 fr. Téléphone 63 15 21, après 18 heures.

SOULIERS DE SKI 44 Hencke, 5 boucles; patins de hockey 44, après-ski 44. Téléphone 24 12 22.

3 JANTES en bon état pour VW 1200 ou 1300, 5 trous de fixation. Tél. (038) 33 25 14.

POSTICHE BLOND, cheveux véritables, longueur 40 cm; neuf, pour cause de double emploi. Tél. 33 26 16.

SOULIERS DE SKI Raichle, à boucles, NoNo 43, 80 fr.; skis bois, semelle plastique, longueur 2 m, 50 fr. Tél. (038) 24 25 24, dès 18 h 30.

TELEVISION en bon état. Tél. 25 25 24.

CIRCUIT FALLER type Nurburgring, avec accessoires. Prix à discuter. Tél. 24 37 65, le soir.

FERRUQUE BLONDE cheveux naturels, état de neuf, 90 fr. Tél. 41 25 71.

4 JANTES AVEC PNEUS cloutés pour Renault 16. Tél. 31 25 93.

SKIS FISCHER métalliques, 195 cm, fixations de sécurité, 150 fr. Tél. (038) 33 44 47.

MEUBLE RADIO TOURNE-DISQUES Dual Stéréo Nordmende, largeur 110 cm; bibliothèque-bar, 4 rayons, noyer naturel, largeur 105 cm. Tél. 41 11 68, aux heures des repas.

DIVAN avec ou sans matelas, état de neuf; porte-habit ancien, crochets laiton; glace 60 x 50 cm, encadrée acajou massif. Téléphone 24 60 22.

TRAIN MARKLIN. Tél. 31 45 43, heures des repas.

2 PNEUS NEIGE avec jantes, 5.60 x 14, neufs, 100 fr.; 4 pneus d'été 145 x 380, 100 francs. Tél. 31 71 56.

SKIS KASTLE en bois, 200 cm, fixations Tyrolia. Tél. 24 44 25.

13 CAISSES EN BOIS, 121 x 72 x 40, 10 fr. pièce. Tél. (038) 25 65 41, interne 23.

SKIS POUR DEBUTANTS. Bon état, 45 fr. Tél. (038) 25 89 89.

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, deux chambres à coucher complètes, 375 et 675 francs, chauffage butagaz 125 fr.; tables anciennes; chaises; lits; tapis d'Orient, lustres, tableaux; portes; fauteuils, etc. Tél. (038) 31 50 61.

4 PNEUS CLOUTES montés sur jantes pour Ford Anglia. Tél. 31 78 34, le soir.

BEAU MANTEAU de cuir nappa, gris, doublé chaudement; col et manchettes en fourrure, taille 40-42, état de neuf. Téléphone 25 68 25.

PATINS DE HOCKEY No 39; deux manteaux garçon 12 et 14 ans, bon état. Téléphone 25 68 25.

FRIGO PHILCO 160 litres et réchaud à gaz deux feux, modèle 1970. Silvia Gurtner, Roc 3, Neuchâtel.

SOULIERS DE SKI No 36. Tél. 31 10 14.

POUR CAUSE DE DEPART, très beau mobilier complet: 3 chambres, une cuisine. Bas prix. A visiter dès 12 heures: Nicolas Ferrara, ch. Grassillière 14, Cortaillod.

LITS JUMENTAUX avec matelas refaits à neuf, y compris tables de nuit, couvre-lits, 2 appliques, 400 fr. Tél. (038) 24 45 71.

PNEUS A NEIGE, Firestone diagonaux 600-13; 1 paletot de fourrure, brun Zorrino. Téléphone 31 34 06.

CAMERA CANON 518 avec téléobjectif et télécommande, état de neuf. Valeur à neuf 800 fr. cédé à 500 fr. Tél. 31 67 56, dès 18 heures.

MANTEAU AGNEAU DES INDES, parfait état, taille 42-44. Tél. (038) 25 07 16.

TRES BEAU MANTEAU d'ocelot, taille 42-44. Tél. (038) 25 07 16.

POUR CAUSE DE DEPART, 1 salon jaune à l'état de neuf (canapé 3-4 places, 3 fauteuils tournaents), prix 380 fr. Tél. (038) 25 81 72.

PLUSIEURS GRANDS GOMMIERS (1 m 60). Alfred Maeder, Bevaix. Tél. 46 12 16.

MAIGRET (Simenon), collection complète, reliée, état neuf. Tél. (038) 25 26 22.

DIVAN-LIT; 2 fauteuils; lit d'enfant. M. Piero Pucino, Louis-Favre 57, Boudry.

1 RADIOGRAMME TELEFUNKEN, automatique, année 1959, valeur 650 fr. cédé à 250 fr. Tél. 53 19 42, aux heures des repas.

4 PNEUS CLOUS POUR FIAT 850 5.50-12. Tél. (038) 46 13 71 (entre 12 h et 13 h).

UNE CHAMBRE A COUCHER, un salon et quelques accessoires. Passer au restaurant de la Croix, Serrières, entre 18 et 19 heures.

MOBILIER DE STYLE Henri II, Louis-Philippe, Louis XV et divers. Tél. (038) 33 26 37.

Demandes à louer

NOUS CHERCHONS, pour le 24 février 1972, appartement de 3 pièces, mi-confort dans maison tranquille. Nous accepterions petite conciergerie. Tél. (038) 24 40 83.

APARTEMENT DE 2 1/2 - 3 PIECES, confort, Marin ou environs, pour le 24 décembre. Adresser offres écrites sous chiffres DO 2713 au bureau du journal.

APARTEMENT DE 2 PIECES, non meublé, tout confort, environs de Neuchâtel, si possible rez-de-chaussée, avec jardin, pour 1^{er} janvier ou à convenir. Adresser offres écrites à EP 2714 au bureau du journal.

DEUX PERSONNES sans enfants, tranquilles, cherchent logement de 2 à 3 pièces, sans confort. Tél. 51 22 86.

APARTEMENT DE 3 PIECES, à Neuchâtel ou environs, pour début janvier. S'adresser à M. Boo Lino, chemin de la Caille 78, Neuchâtel.


PHYSICIEN CHERCHE APARTEMENT 4-5 pièces, si possible avec jardin, extérieur Neuchâtel, pour sa famille (fillettes 3 et 2 ans). Libre pour le 1^{er} mars 1972 ou à convenir. Tél. 31 50 95.

STUDIO MEUBLE ou non, au plus tôt. Téléphone 24 65 82, entre 17 et 22 heures et de 10 à 11 h 30.

2 JEUNES SECRETAIRES cherchent studio meublé à Neuchâtel, libre immédiatement. Tél. 47 16 22.

Perdus-Trouvés

EGARE un beau grand chat tigré et blanc sous le cou. Le rapporter contre récompense. Tél. 31 11 94.



**Coiffure
Biosthétique**

GRAND-RUE 12
TEL. (038) 25 15 24


Pour les soins de vos cheveux, une permanente exclusive, une coiffure classique, ou pour être « dans le vent », confiez-vous au spécialiste.

Charles

Dans un cadre moderne et dans une atmosphère agréable, mes collaboratrices et moi-même attendent votre prochaine visite.

Charles

**Coiffure
Biosthétique**



SUPER DISCOUNT

coop

SERRIERES PORTES-ROUGES

Hairspray Contessa
pour tous les cheveux
la bombe
Fr. 2.30
au lieu de 4.50

Dash, lessive complète
le tambour
Fr. 10.95
au lieu de 14.80

All, lessive complète
le jumbo
Fr. 8.70
au lieu de 14.90

Savonnette CAMAY
la pièce
Fr. -.75
au lieu de 1.60

Dentifrice Close-Up
le tube
Fr. 2.50
au lieu de 4.20

Hairspray Hit Beldam
pour cheveux normaux
la bombe
Fr. 3.50
au lieu de 4.80

Profitez !... Profitez !...

Contre la vie chère, nos actions de fin de semaine continuent. Dans nos succursales : 2 succulents coquelets pour 5 fr. 40, c'est vraiment avantageux.

Appréciez nos Bellburger, la pièce 1 fr. 20. Fabrication journalière.



Le parapluie actuel "Knirps-étui miniMINI"

le plus petit Knirps qu'on puisse trouver:



avec garantie

biedermann
maroquinier Neuchâtel

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

Tél. (038) 31 50 61

Luwa SA, Zurich

6 1/4 % Emprunt 1971-86 de fr. 20 000 000

Le produit de l'emprunt est destiné au financement de l'expansion des installations de fabrication en Suisse et à l'étranger.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum
Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Cotation: aux bourses de Bâle et Zurich

100 % Prix d'émission plus 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100,60%

Décal de souscription du 25 novembre au 1^{er} décembre 1971, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisses

Union de Banques Suisses Crédit Suisse
Banque Leu SA Julius Bär & Co.

L'évocation magique du confort chez soi:

alpina



le nouveau tapis de fond

Nous nous réjouissons de pouvoir vous montrer les tons discrets à reflets lumineux, les diverses qualités (du douillet jusqu'à l'inusable) et les structures modernes (du distingué jusqu'à l'original) de la collection présentée par la nouvelle fabrique suisse de tapis. Des échantillons gratuits vous attendent et nous aimerions vous dévoiler des faits intéressants sur l'amortissement du bruit, la facilité d'entretien et l'isolation thermique.

Prise des mesures à domicile

Benoit

Malllefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69 - Fermé le samedi

Le spécialiste est à votre disposition.

Pour cause de déménagement

A VENDRE

chambres à coucher
tables anciennes harmonium
vitrine acajou
lustres, chaises
console acajou

tableaux (Theynet)
bibles anciennes
gravures
tapis d'Orient
fauteuils, lits
bibelots, etc.

Tél. (038) 31 50 61

Apprenez maintenant à taper à la machine à écrire

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Reymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

BIG BEN BAR

VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE FLEURS SÉCHÉES

au Garden Center
Roger Blondel
1026 Denges
Tous les jours de 7 h à 18 h.
Dimanche de 1 h 30 à 17 heures.

Noix nouvelles
(pas traitées)
10 kg 3 fr. 20
30 kg 3 fr. 10
le kg et port.
Giuseppe Pedrioli,
6501 Bellinzona.

Cuisinières

INDESIT

ÉLECTRIQUE:

3 plaques, four vitré, couvercle, tiroir **398.-**

4 plaques, four vitré, grill, tourne-broche, couvercle, tiroir **598.-**

Garantie d'usine 1 année

Autres marques: AEG - BBC - SHOLTES - MENALUX

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
NEUCHÂTEL
Fbg du Lac 43 ☎ 25 69 21



Miele
DE LUXE

Miele

MIELE fabrique ses propres machines; elles sont testées les meilleures

Miele

Spécialiste MIELE depuis 40 ans

Ch. WAAG, Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 25 29 14

**Chocolat au lait
et aux noisettes «Noxana»**

Aimé de tous. C'est tout un art que de fabriquer un tel chocolat. Et cet art n'a plus de secret pour Migros

A partir de mercredi
17 novembre — jusqu'à
épuisement du stock:

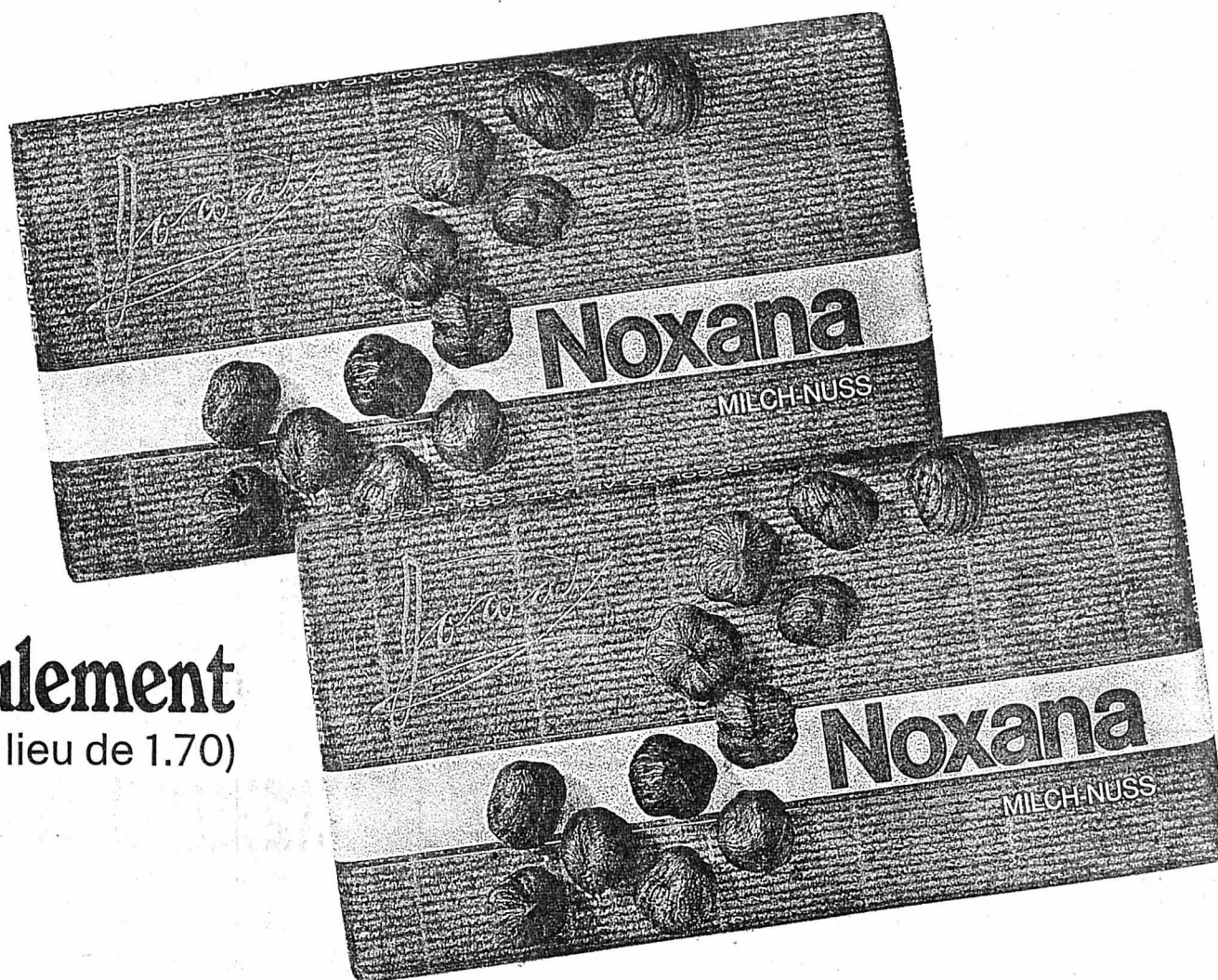
1 tablette 100 g —.85



2 plaques 1.30 seulement
(au lieu de 1.70)

Achetez 2 plaques, économisez 40 centimes,
Achetez 3 plaques, économisez 60 centimes, etc.

MIGROS



Restaurant du Littoral
Samedi 27 novembre
SOUPER TRIPES
Il est prudent de réserver sa table
Fermé le dimanche
Se recommande: J.-D. Vauthier
Tél. (038) 24 61 33

**Téléskis
Vue-des-Alpes**
ouverts tous les jours
**BELLES
PISTES ILLUMINÉES
tous les soirs**
Petit télési pour débutants
Téléphone 53 30 18 et 53 25 79

Porcelaine
Cristal
Etain...

Le cadeau
que vous cherchez
**MODESTE ou...
SOMPTUEUX**
vous le trouverez chez

Sollberger et Co
NEUCHÂTEL
Halles 8 ☎ 25 13 68

Tectyl
VALVOLINE

protège
voiture de la rouille
pour longtemps.
Faites confiance au spécialiste
**CARROSSERIE
P. Schoelly**
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

**BOUDEVILLIERS
HÔTEL POINT-DU-JOUR**
Restaurant - Bar
Famille H. Jeanmairet
Samedi soir

souper tripes
servi à volonté - Fr. 9.—
ET TOUJOURS SES SPÉCIALITÉS
Prière de réserver: tél. (038) 36 12 66.
Prolongation d'ouverture autorisée jusqu'à 2 heures.

Meubles de style

**Miorini
tapissier**
tapissier décorateur
Chavannes 12, Neuchâtel ☎ 25 43 18

Meubles rembourrés, lits de style
fabrication artisanale

L'annonce
reflet vivant du marché

Café du Théâtre
Neuchâtel
Une fois autre chose
... tous les jours:
**Tête, langue et cervelle
de veau Ravigote.**

PHOTOS
d'identité immédiates
QUALITÉ
professionnelle
Jean Schœpfliin
Terreaux 2, Neuchâtel
Tél. 25 29 03

Dimanche 28 novembre
CASINO DE LA ROTONDE
dès 20 heures
GRAND LOTO
de Neuchâtel Xamax
Cuisinières à gaz - Montres - Transistors - Jambons -
Caisses de vin
ABONNEMENTS 1er TOUR GRATUIT

**VOYAGES
natural**

Nouvel-An
Vols spéciaux pour

Paris	Dès Fr. 198.—
Berlin	270.—
Vol seulement	198.—
Londres	240.—
Prague	243.—

aller, le 31.12. retour le 2.1. voyage et hôtel compris.
Programme des voyages et inscriptions à l'agence de voyages

natural
Saint-Honoré 2, 1er étage
tél. 24 28 28

**GODET
VINS**
Auvierier

Poissons frais
du lac de Neuchâtel
recommandés cette semaine

Palées et filets

Lehnherr frères
POISSONNERIE — Tél. 25 30 92
Place des Halles — Neuchâtel

Nouveau Prêts personnels
plus vite,
plus simple et encore plus avantageux
(jusqu'à 35% au-dessous des taux autorisés)

Bon pour de l'argent comptant avantageux C/ 391

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25000.—) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

Discretion garantie — pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

remplir — envoyer — l'argent comptant arrive!

35 ans **Banque Rohner SA**
1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-24 13 28

Les Cars
Marti

**NOUVEL-AN
A BERLIN ET
A VIENNE**

Gaieté-entrain. Et pour les amateurs d'art, ce n'est pas le choix qui manque.

BERLIN
Vol en DC-9 de la Swissair. Nous logeons au centre de la ville. Excursion à Berlin Est et Ouest. Nous assisterons à la représentation du plus grand cirque allemand. Réception au vin mousseux et hors-d'œuvre, à l'hôtel. Le 31 décembre, grand Sylvestre-party avec buffet de gala, etc.
29 décembre 1971 - 2 janvier 1972
5 jours. Prix forfaitaire 664.—

VIENNE
Vol en DC-9 de la Swissair. Nous logeons à l'hôtel Kummer. Visite du théâtre, de l'école d'équitation espagnole. Tour de ville (château Schönbrunn y compris). Dîner de Saint-Sylvestre ainsi que de nombreux extra vous attendent.
30 décembre 1971 - 2 janvier 1972
4 jours. Prix forfaitaire 540.—
Renseignements, programmes, inscriptions chez:

**VOYAGES
TRANSPORTS SA** Neuchâtel
Votre bureau Marti sur place
5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

JAEGER-LECOULTRE
Horlogerie de Luxe

en exclusivité à Neuchâtel chez

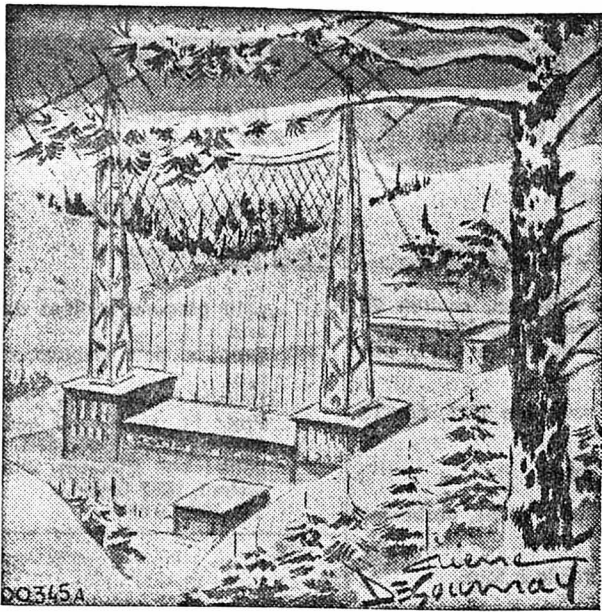
PFAFF
JOAILLIER-ORFÈVRE
7, PLACE PURY / NEUCHÂTEL

05517 AFFAIRE N°1

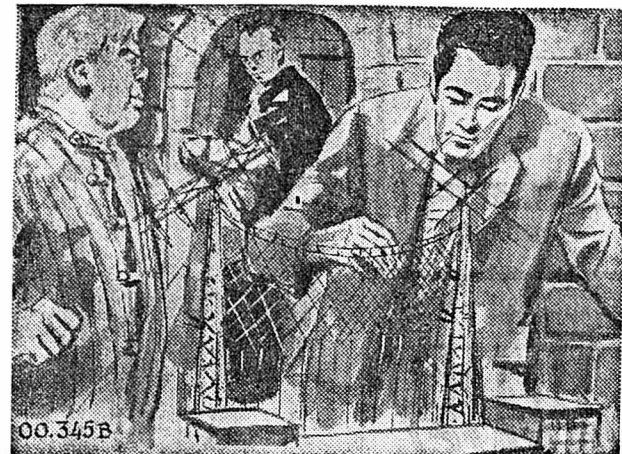
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Au bout d'une galerie de mine abandonnée, Piotr montre à Hubert Bonisseur de la Bath l'objectif qu'il doit détruire.

Le Blason



Cent douze mètres d'une tour à l'autre, dit Piotr à mi-voix. L'antenne double, en rideau, fait quatre-vingt-douze mètres de large et soixante-seize de haut. Les tours ont quatre-vingt-quinze mètres. Les bases sont carrées, avec vingt mètres de côté. Elles se terminent en deux bras qui soutiennent les câbles. — « Je vois » répondit simplement Hubert. Il observait l'installation, se demandant comment il pourrait bien s'y prendre pour la détruire. Au bout d'une minute, Piotr lui toucha le bras. « Il faut rentrer, dit-il. Quelqu'un va venir nous voir à la ferme. Avant, je vous montrerai la maquette ! »



Celle-ci présentait une réduction exacte de l'installation. « C'est Roman qui l'a faite » dit Piotr. « Félicitations, c'est du beau travail, approuva Hubert. Vous avez calculé ce qu'il faut comme explosif ? » — « Nous sommes obligés d'en emporter le minimum, à cause de l'approche qui sera difficile. » — « Et la coupure du courant, vous l'avez prévue ? » — « C'est un des problèmes à étudier. » La porte de la cave s'ouvrait sur Roman. « Stanislas est arrivé », dit-il. « C'est bon, répondit Piotr. Amène-le. » Roman tourna les talons. « Pourquoi ce garçon a-t-il l'air si triste ? », s'étonna Hubert.



« Sa fiancée était du réseau, expliqua Piotr. Elle travaillait à la préfecture de Katowice. Un jour, on a trouvé sur elle les renseignements qu'elle devait nous apporter. Les files n'ont rien pu en tirer. » — « Elle est morte ? » — « Oui », dit Piotr. Roman revenait, précédant un homme d'une soixantaine d'années, aux yeux brillants dans son visage émacié. Coiffé d'un chapeau de feutre marron, il portait un manteau de cuir noir. « Luka, dit Piotr, voilà notre ami Stanislas. Il travaille au service du personnel de l'installation que vous connaissez. » Les deux hommes se serrèrent la main tandis que Roman s'en allait. Stanislas attendit qu'il eût refermé la porte pour parler.



« Une occasion exceptionnelle, annonça-t-il. Demain, un vérificateur viendra de Varsovie. On doit pouvoir l'escamoter pour le remplacer par Luka. » Piotr fit la moue. « Ça me paraît scabreux. Il sera sûrement attendu à la gare. » — « C'est moi qui suis désigné pour aller le chercher au train », répliqua Stanislas d'une voix douce. Il dévisagea Hubert avant de préciser: « La lettre de Varsovie ne donne même pas son nom. » — « C'est trop beau », murmura Piotr. « Voilà un blason de la radio polonaise, dit Stanislas en ouvrant sa serviette. Mettez-le sur votre voiture. La mienne aura une panne. »

(Copyright Opera Mundi)

Demain: La Perquisition

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Potage aux fines herbes
- Jambon
- Ragoût de légumes
- Gâteau aux fruits

LE PLAT DU JOUR: Ragoût de légumes

Faire revenir dans deux cuillerées d'huile, une douzaine de petits oignons épluchés. Ajouter 4 côtes de laitue, saiez et laissez-les rendre leur eau à couvert. Ajouter 250 g de carottes, 500 g de pommes de terre coupées en quatre et un bouquet garni. Laisser mijoter 30 minutes, verser dans ce ragoût 500 g de petits pois. Continuer la cuisson 20 minutes environ.

Autocuisseur

L'autocuisseur protège-t-il ou détruit-il les vitamines ? La perte des vitamines dans la cuisson en autocuisseur est moindre que dans la cuisson normale dans l'eau. La perte de vitamines due à une température plus élevée est compensée par le temps de cuisson beaucoup plus court. C'est dans la cuisson à la vapeur que les légumes verts conservent le maximum de vitamines. En outre, celles-ci sont protégées de l'oxydation lors de cuisson sans pression. Vous pouvez donc en toute confiance continuer à utiliser vo-

tre autocuisseur qui vous permet aussi de faire des économies de temps, de gaz ou d'électricité.

Soupière

Vous avez reçu une soupière en terre ? Pour l'utiliser, il faut observer quelques précautions indispensables. Commencez par laisser tremper votre soupière toute la nuit dans l'eau claire, le lendemain matin, après l'avoir bien essuyée, frottez l'intérieur avec une gousse d'ail. Voici votre soupière prête à l'emploi. Ne vous inquiétez pas de son aspect poreux, elle supportera bien d'être mise au four et vous y ferez de merveilleuses gratinées.

Si vous avez à préparer une soupe sur le feu, interposez toujours une plaque entre la soupière et la flamme. Elle n'est pas faite pour les feux vifs mais pour les préparations mijotées.

Rions un peu

Un blessé arrive à l'hôpital, couvert d'ecchymoses. L'infirmière du service des urgences lui demande: — Vous êtes marié ? — Péniblement, le blessé répond: — Non, Madame, ce n'est pas cela. J'ai été renversé par une voiture.

A méditer

Agir, c'est aussi écouter, se recueillir, se taire... MAETERLINCK

HOROSCOPE

Des influences impulsives, parfois violentes régneront toute la journée. Les discussions sont à éviter.

Naissances: Les enfants de ce jour seront complaisants, bienveillants et parfois impulsifs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Votre forme est excellente. Amour: Chassez vos idées sombres. Affaires: Vos ambitions sont trop grandes.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Vous ne consommez pas assez de crudités. Amour: Certains faits sont peu importants. Affaires: Votre entourage peut vous lâcher.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Vous fumez beaucoup trop. Amour: Vous laissez la patience de vos proches. Affaires: Cherchez un emploi qui vous plaise.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: La relaxation est excellente pour les nerfs. Amour: Ne divulguez pas les confidences. Affaires: Adoptez des méthodes modernes.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. Amour: Ne divulguez pas les confidences. Affaires: Adoptez des méthodes modernes.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Purifiez votre organisme. Amour: Ne provoquez pas une rupture. Affaires: Votre point de vue est valable.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Voyez votre pédicure régulièrement. Amour: Une petite brouille vous affectera. Affaires: Des pièges vous seront tendus.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Votre chauffage rend l'atmosphère irrespirable. Amour: Repoussez une amourette sans lendemain. Affaires: Vous mènerez de front plusieurs affaires.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Surveillez attentivement votre tension. Amour: N'attendez pas pour vous déclarer. Affaires: Ayez recours à vos amis influents.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Mangez plus souvent des grillades. Amour: Vos affaires personnelles ne regardent que vous. Affaires: La plus grande prudence est conseillée.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Vous ne vous nourrissez pas suffisamment. Amour: On abuse de votre gentillesse. Affaires: Vous triompherez de la concurrence.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Reposez-vous et détendez-vous le soir. Amour: L'être cher vous est très attaché. Affaires: Vous avez tout pour réussir.

MOTS CROISES

Problème No 566

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Bagatelle. 2. Aversion qui dure. 3. Qui a tout quitté. — Ville du Pérou. — Qui a son pompon. 4. Note. — Chaînes d'un prisonnier. 5. Sur la Meurthe. 6. Il s'étend sur le sol. — Brame. — Possessif. 7. Ancien nom de Nich. — Charge, devoir de veiller à quelque chose. 8. Autre possessif. — La cuisine provençale lui fait une bonne place. — Grande ouverte. 9. Mises au même rang. — Linguales. 10. Sa Gracieuse Majesté.

VERTICALEMENT

1. Qui blesse. 2. Signe d'une organisation internationale. — Station thermale de l'Isère. 3. Mesure. — Indivisibles. Symbole. — 4. Fait le singe. — Pollué. 5. Grosse venue de cheval. — Qui ne sont pas affectées. 6. Un chapeau de paille nous la rappelle. — Prénom féminin. 7. Adverbe. — Vierges, elles sont habitées. — Symbole. 8. Philosophe allemand. — Fleuve. 9. Appauvrissement le sang. 10. Séparent des plis. — Fenouil.

Solution du No 565

1	G	A	U	D	I	S	S	A	R	T
2	U	N	A	S	P	A	S	I	E	
3	I	N	N	L	A	T	S	E		
4	M	E	I	J	E	P	E	T		
5	A	E	D	E	M	A	R	O	T	
6	U	S	A	P	E	R	U	R		
7	V	A	N	A	G	U	E	R	E	
8	E	M	S	T	E	A	N	S		
9	R	E	M	A	R	Q	U	E	S	
10	M	I	S	E	R	E	U	X	E	

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula du centre scolaire du Mail: 20 h 15, Récital de piano, Christiane Buchs. Grand auditoire de l'Institut de physique: 16 h 15, soutenance de thèse de doctorat. M. J.-P. Egger. Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, Des bras ouï, des hommes non.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Les Touareg. Tour de Diesse: Exposition Vladimir Smutny.

Centre culturel neuchâtelois: Expression libre et enfance inadaptee. Galerie Club: J.-L. Bedetti et A. Cornella, peinture.

Tourisme: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINEMAS. — Studio: 15 h et 20 h 30, Femmes de médecins. 18 ans. Bio: 18 h 40, Madigan's million. 18 ans. 20 h 45, La Maison des bories. 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, Sans mobile apparent. 16 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, La Veuve tue en silence. 16 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, Le Cri du cormoran. 16 ans. Rex: 15 h et 20 h 45, Fluck. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escalé jusqu'à 3 h. La Rotonde de 22 h à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry-la Côte, J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12 (privé 24 23 34).

BEVAIX

Galerie Pro Arte: Ecole hollandaise et flamande du XVIIe siècle et œuvres diverses du XVIIe siècle au XXe siècle.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20h 15, L'Astragale.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le Secret de la planète des singes. Galerie 2016: Heino Jaeger, peintures surréalistes.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- A LA CARTE Les émissions que vous n'avez pu suivre.
- 14.00 Jules Humbert-Droz
- 14.45 Les Aztèques et le choc de la conquête.
- 15.25 (C) Hommes de cheval ou cheval d'homme
- 15.50 (C) Algérie Fin des émissions à la carte
- 16.10 Vroom
- 17.00 Le cinq à six des jeunes
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vie et métier
- 18.30 (C) Courrier romand
- 19.00 (C) Le Manège enchanté
- 19.05 (C) Quelle famille
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 Temps présent L'urbanisme: Un seul sujet au sommaire de « Temps présent »: l'urbanisme, et particulièrement le problème de l'éclatement des villes dans notre pays. Deux équipes ont conduit leur enquête en Suisse romande — Genève, Lausanne, les Alpes valaisannes — et à Zurich, sous la direction du réalisateur Gilbert Bovay, avec les journalistes Guy Ackermann et Robert Tuscher.
- 21.40 Récital
- 21.55 Plaisirs du cinéma: Whisky à gogo
- 23.10 Téléjournal artistes de la semaine

- 14.00 Télévision scolaire
- 15.35 Emissions pour les enfants
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Court métrage
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 Noël aux Quatre-Vents
- 20.30 Les Sesteram ou Miroir 2000
- 21.00 L'actualité en question
- 22.00 Sérieux s'abstenir
- 22.45 Télé-nuit

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Coloriz
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.00 (C) Journal
- 20.30 (C) Cadet Rousselle
- 21.40 (C) Les Envahisseurs
- 22.30 (C) Journal du cinéma
- 23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 10.00 Per la scuola
- 11.00 Per la scuola
- 18.10 (C) Per I piccolli
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Bilder auf deutsch
- 19.50 20 minuti con le Orme Franco e Regina
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Il punto
- 21.40 Le osterie di Milano
- 22.20 I tre nemici
- 23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, magazine olympique. 17.10, gala de l'UNICEF. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Me and the colonel. 22.05, l'information intégrale par l'électronique. 22.50, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

- 17.05, La Petite Maison. 17.30, informations, météo. 17.35, les coulisses TV. 18.05, plaque tournante. 18.40, Les Globe-Trotters. 19.10, le meilleur collègue. 19.45, informations, météo. 20.15, joyeux musiciens. 21.30, politiciens face à la presse. 22.30, informations, météo.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.45 Da capo
- 17.00 La maison des Jouets
- 18.15 Télévision éducative
- 18.44 Fin de Journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 Actualité politique de la semaine
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 (C) Que fait-il ?
- 21.05 Contact
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Scènes de films suisses

FRANCE I

- 9.30 Télévision scolaire
- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télé-midi
- 13.35 Court métrage

CHAQUE MERCREDI, dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hobodomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, et revue de presse. 9 h, informations. 9.05, le bonheur à domicile. 10.05, cent mille notes de musique, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalistes. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, La Symphonie pastorale. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, sur les scènes de Suisse. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, faites fortune. 20.30, discanalyse. 21.20, temps: Quarante-Cinq Minutes, pièce radiophonique de Tootsie Barbauld. 21.45, le jardin secret. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de M. de Falla. 10.15, radioscilaire. 10.45, œuvres de M. de Falla.

11 h, espace romanesque. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays fribourgeois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, visa pour mon pays. 21 h, une soirée avec Jacques Chenevier. 22 h, au pays du blues et du gospel. 22.30, démons et merveilles. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, impressions de Thaïlande. 8.30, disques des auditeurs. 10.05, succès anciens et nouveaux. 10.20, radioscilaire. 10.50, sonatine No 1, Busoni. 11.05, orchestre de la radio. 12 h, orchestre de danse de Beromunster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, mélodies. 15.05, de maison en maison. 16.05, la liberté de contestation. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les enfants et les jeunes 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert populaire. 20.45, opérettes. 21.30, les nouveaux livres. 22.15, informations, commentaires. 22.25, concert Miles Davis. 23.30, divertissement populaire.

Préparez vos vacances d'hiver en VALAIS

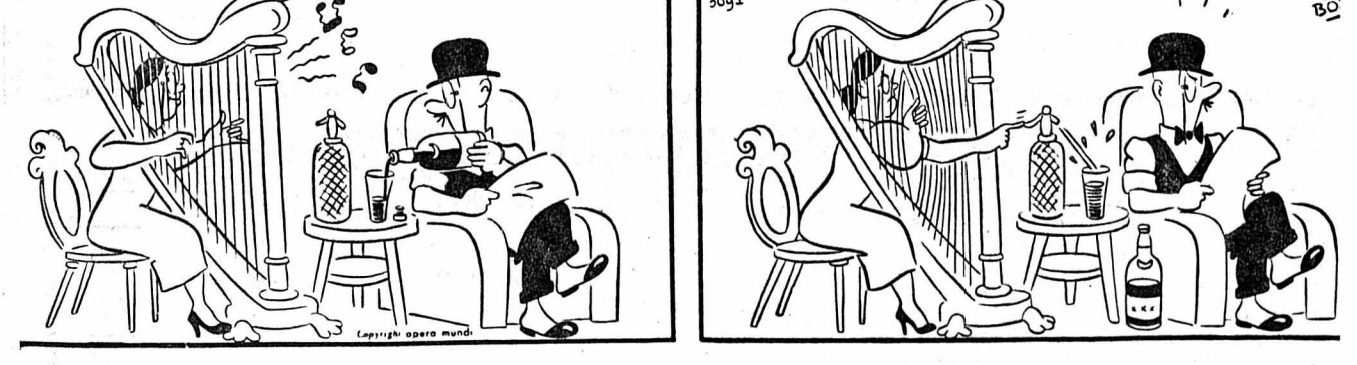
Les Collons / Thyon-sur-Sion

VENTE d'appartements de vacances, belle construction, dans un décor unique. Vue imprenable sur le Cervin, la Dent-Blanche et les Alpes bernoises. Une des plus belles pistes de ski du monde à votre disposition: « La piste de l'Ours » (Piscine dans le chalet « Le Belvédère », sauna dans le chalet « La Maya »).

Studio dès Fr. 36.000.— 2 pièces dès Fr. 68.000.—
3 pièces dès Fr. 105.500.— 4 pièces dès Fr. 136.000.—

Pour tous renseignements:
Agence J.-L. Hugon & E. Erpen, 1961 Les Collons
Téléphone (027) 4 81 42 ou (027) 2 73 22 privé

SUBITO



SUPERMAN

COPYRIGHT MONDIAL-PRESSE

1463

5890

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

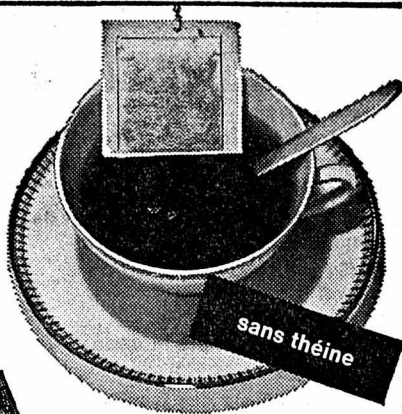
154

155

156

Thé INFRÉ — le seul thé noir sans théine

Le thé INFRÉ est dépourvu de toute action excitante. Aussi est-il particulièrement apprécié à notre époque survoltée.



Vous pouvez boire à volonté du thé INFRÉ, même le soir: votre sommeil sera toujours paisible. Le thé INFRÉ sans théine convient naturellement aussi aux enfants.

Le paquet de 20 sachets filtre Fr. 1.95 moins escompte

GALERIE PRO ARTE
2022 BEVAIX (Neuchâtel)
Tél. (038) 46 13 16

EXPOSITION

I Oeuvres diverses du XVIe au XXe siècle
II Ecole hollandaise et flamande du XVIIe siècle

Ouverte chaque jour, mardi excepté, de 10 à 12 h et de 14 à 21 heures.
Jusqu'au 20 décembre

Entrée libre Catalogue gratuit

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



BATTERIES 20% moins chères

Garantie 18 mois (Contrôle de batteries gratuit avec appareils électroniques)

Accu-service B. CHAPPUIS Serrone - Corcelles Tél. (038) 31 15 69 Succ. de M. D. Borel, à Pesoux

TEMPLE DU BAS

Samedi 4 décembre, à 20 h 30
UNIQUE RÉCITAL de l'extraordinaire

IVAN REBROFF

« LA VOIX DU SIÈCLE »
accompagné de son quatuor et des « Balalaïkas »
Location: AGENCE STRUBIN, LIBRAIRIE REYMOND, tél. 25 44 66.

Grand match au loto au restaurant zur Brücke, Hagneck

(route Anet - Blenne, environ 25 kilomètres de Neuchâtel)
Vendredi 26 novembre 1971, dès 20 heures.

Samedi 27 novembre 1971, dès 15 heures.

Très beaux prix : Jambons, fumés, lapins, corbeilles de fruits, etc.

Invitation cordiale à tous. Club de sport Täuffelen et famille Mûnger.

Du 27 décembre au 8 janvier camps de ski à Gryon-Villars-Les Mosses

pour garçons et filles de 10 à 15 ans. Groupes pour débutants et avancés. Devoirs de vacances surveillés. Prix : Fr. 195.— par semaine, remonte-pentes compris. Inscriptions : Les Glaciers, Internat protestant, 1882 Gryon. Tél. (025) 5 92 04.

PALACE 25 5666

COULEURS

Un film hallucinant - Un suspense diabolique
Géraldine Page - Robert Fuller
Ruth Gordon - Rose-Mary Forsyth
dans un film produit par ROBERT ALDRICH

LA VEUVE TUE EN SILENCE

Plus terrifiant encore que « Ce QUI EST ARRIVÉ A BABY JANE »
L'épouvante au maximum jusqu'au point de rupture
Qui sera la prochaine victime ?

Tous les soirs à 20 h 30	Judi, mercredi à 15 h Samedi, dimanche à 14 h 45-17 h 30	16 ANS	Parlé français
--------------------------	-------------------------------------------------------------	--------	----------------

APOLLO 25 2112

Idéal Film

SANS MOBILE APPARENT

Musique d'ENNIO MORRICONE

avec **JEAN-LOUIS TRINTIGNANT**
Dominique SANDA - J.-P. MARIELLE
Stéphane AUDRAN - Sacha DISTEL, etc.
Un suspense extraordinaire...
Une très belle histoire d'amour!

LE NOUVEAU FILM EN COULEURS DE PHILIPPE LABRO

Qu'est-ce qui fait courir Jean-Louis Trintignant ?...

Tous les jours, 15 h et 20 h 30 • Samedi et dimanche, 14 h 45 et 20 h 30 • 16 ans • Faveurs suspendues

GRAND CHOIX DE **JEANS**

LEVI'S JOHN'S WRANGLER

JUTZELER
HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

Martini extra dry - l'austère
Martini bianco - l'aimable
Martini rosso - le chaleureux

Le plus naturel du monde

MARTINI

Restaurant **RICHELIEU NEUCHÂTEL**

Ruelle du Port Tél. 25 55 56
OUVERT DE 17 h à 2 h DU MATIN
... délicieux sont ses CHATEAUBRIAND de 1er choix ses MOULES POULETTE ou MARINIÈRE

SELLES, MÉDAILLONS ET CIVET DE CHEVREUIL
SCAMPI - SOLES - ESCARGOTS
RACLETTE VALAISANNE

ARCADES 25 78 78
16 ANS

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

PAUL MEURISSE — BERNARD BLIER
MICHEL SERRAULT — YVES ROBERT

Mise en scène et dialogues : **Michel AUDIARD**

AVEC DE TELS NOMS... ON NE RISQUE PAS DE S'ENNUYER !...

LE CRI DU CORMORAN

LE SOIR AU-DESSUS DES JONQUES

Un scénario composé exclusivement de choses qui « n'arrivent jamais »... et pourtant elles arrivent sans arrêt pendant une heure et demie !

UN FILM DÉSARMANT... DONC TRÈS DRÔLE

STUDIO 25 30 00
18 ANS

TOUS LES SOIRS 20 H 30 - JEUDI - MERCREDI 15 H - SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45

Le best seller de Frank G. Slaughter mis à l'écran

avec **DYAN CANNON**
RICHARD CRENSA

FEMMES DE MEDECINS

Ce film comportant une scène d'opération à cœur ouvert, est déconseillé aux personnes sensibles

LES MEDECINS connaissent les secrets les plus intimes de chacun... sauf ceux de leurs FEMMES

SEULES... TROP SEULES — LIBRES... TROP LIBRES !

2

en V.O l'érotisme dans le monde

REFLEX

DÈS AUJOURD'HUI * Titré français-all. * V.O. angl. * Dès 18 ans

FUCK

Free Underground Cinema Kids

OU, TANT VISUEL QUE CÉRÉBRAL, L'ÉROTISME POUSSÉ À L'EXTREME N'EST RÉSERVÉ QU'À UN PUBLIC TRÈS ÉVOLUÉ !

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ QU'AUX ESPRITS MURS QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS ! Cour. cass. TF 14.07.61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION RÉPUTÉE TOUTE RESPONSABILITÉ!

bio

Tous les soirs 20 h 45
Matinée: lundi 15 h

Dès 16 ans
En couleurs

Paris-Match: « Un petit chef-d'œuvre... le meilleur film de Doniol-Valcroze. »
Combat: « ... un film secret, inattendu, pétri d'une infinie tendresse. »
L'Humanité: « C'est un très beau film. »
La Croix: « ... il faut aller visiter la « Maison des Bories », c'est une maison qui rayonne... »
La Suisse: « Il y a bien longtemps que je n'avais vu d'ouvrage français aussi parfait que cette « Maison des Bories »... Un roman de la grande tradition classique. »

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

Jeudi - vendredi à 18 h 40
DUSTIN HOFFMANN - ELSA MARTINELLI dans un film comique de S. PRAGER

MADIGAN'S MILLION
Version originale sous-titrée français-allemand

Samedi à 14 h - Nocturne à 23 h
Dimanche 14 h
STAN LAUREL et OLIVER HARDY dans

LES GRANDES NOIX
Enfants admis en matinée
Ne pas confondre avec « LES GRANDS CANONS »

la maison des bories
JACQUES DONIOL-VALCROZE

INFORMATIONS DE DERNIERE HEURE

M. Brugger: il n'y a pas de crise, mais une normalisation

BERNE (ATS). — Définissant la situation économique actuelle de notre pays en réponse à une question du chroniqueur parlementaire de la radio romande, le conseiller fédéral Brugger, chef du département de l'économie publique, a déclaré qu'il n'y a pas, à proprement parler, de récession ou de crise, mais plutôt une stagnation de la croissance économique.

a insisté sur la nécessité de respecter les règles du GATT au cours des négociations qui vont s'ouvrir avec le Marché commun.

AGRICULTURE ET LOGEMENT

Au cours de cet entretien, le chef de notre économie publique a également fait part de son optimisme quant à l'avenir de l'agriculture dans notre pays.

S'agissant du problème du logement dans notre pays, M. Brugger s'est déclaré convaincu qu'il faut accroître sensiblement la construction de maisons d'habitation. Pour lui, l'Etat doit jouer un grand rôle dans cet encouragement à la production de logements. Le problème se complique toutefois dans les grandes agglomérations urbaines comme Genève, Lausanne, Berne, Zurich ou Bâle, de par le fait qu'elle exerce un attrait sur les populations des campagnes qui viennent s'établir en ville pour y jouir de commodités plus grandes et de divertissements plus variés.

Bière plus chère dès le 1er décembre

ZURICH (ATS). — Comme le communiqué la Société des brasseurs, les brasseries, l'industrie hôtelière et le commerce de détail, se voient contraints d'adapter les prix de la bière à l'accroissement important du coût de la vie, ceci dès le 1er décembre prochain. La majoration se situera entre 5 et 25 centimes suivant la sorte de bière.

À NEUCHÂTEL La joie des enfants et « Les poissons qui voulaient marcher »

Le Centre culturel neuchâtelois ne connaît pareille animation pour aucune première, pour aucun vernissage. Longtemps avant l'heure, la salle est déjà pleine de tout-petits, impatients, joyeux: c'est si rare d'avoir un spectacle pour soi, joué et montré par des enfants! Les comédiens, décorateurs, chanteurs, danseurs, diseurs de l'aventure, sont les enfants du Centre éducatif Perce-neige de Malvilliers. Ils n'ont pas fait les choses à moitié. Aussi bien que l'exposition qui décore les murs du foyer, les éléments du spectacle témoignent d'une richesse d'invention inouïe, d'une liberté vivace dans le choix des formes et des couleurs. Par la peinture, la chanson, le mouvement, les éducateurs stimulent chez ces enfants inadaptés l'appétit de découverte, favorisent l'établissement d'un lien avec les autres. L'expression devient de cette manière aisée et naturelle.

Bien sûr, ils ont été guidés dans l'élaboration de ce spectacle. Mais d'une manière extrêmement respectueuse de leurs capacités et de leurs goûts. Aussi « Les Poissons qui voulaient marcher » se sont-ils parés de couleur et de forme issues directement de l'imagination. Les décors marins et terrestres, les silhouettes des poissons, les costumes de la sirène et du Roi de la mer sont impressionnants d'équilibre et de lumière. Habilement, les voix et la musique ont été enregistrés préalablement, et les acteurs peuvent se concentrer sur leur jeu. Jeu qui se limite bien sûr à quelques pas rythmés, ronde et mime, accomplis pourtant avec une joie qui remplace le savoir-faire.

Evadé repris

La police a arrêté hier soir à la place Pury un homme qui s'était évadé, il y a quelques jours des Prés-aux-Beufs.

La course Le Locle-Neuchâtel partira de... La Chaux-de-Fonds

Le comité d'organisation de la course militaire commémorative le Locle-Neuchâtel a siégé à Neuchâtel sous la présidence de M. Pierre Matthey. M. E. Tachella, commandant d'arrondissement, assistait aux débats qui marqueront dans les annales de la course. Mises à part quelques questions administratives et de mutations au sein des commissions, il a été décidé par 13 voix contre 3, et deux abstentions, de faire partir la 24ème course du parc des sports de la Chaux-de-Fonds, le dimanche 9 avril 1972. Ainsi le départ au Locle n'aura plus lieu comme d'habitude et le public le regrettera.

A COLOMBIER Un canal qui rassemble les idées...

Il arrive souvent que l'objet d'une discussion soit finalement beaucoup moins intéressant que les réactions et les attitudes des participants à cette discussion. C'est ce qui est arrivé, hier soir à la salle du Conseil général de Colombier, où une quarantaine de propriétaires de chalets situés au bord du lac avaient été conviés par le Conseil communal à une séance d'information. Objet des débats: la construction d'un canal collecteur devant amener les eaux usées des chalets à la station d'épuration.

Au-delà du double problème de la pollution et de la protection des eaux se posait en fait celui de la réaction individuelle devant cet état de fait, étant donné que les propriétaires invités possédant des maisons hors du périmètre du plan d'alignement et en zone rurale, devront assumer, au prorata des volumes habitables, le financement de ce canal collecteur, environ 140.000 francs.

La loi étant claire et le règlement communal n'étant pas moins, ce raccourci devant servir. Mais le bord du lac et la protection des eaux valaient bien cela; la séance d'information était somme toute aussi une leçon. La pureté de l'eau et l'agrément des rives n'ont pas de prix. Leur protection en un. Il faut quelquefois le payer pour s'en rendre compte.

pour chacun et il fallut, en somme, une vigoureuse intervention d'un propriétaire chaux-de-fonnier, M. J.-R. Gorgerrat, pour que le bord du lac devienne, dans tous les esprits et de manière claire, un bord du lac qui ne soit pas pollué par ceux justement qui en jouissent directement.

L'attitude rassurante et conciliante du Conseil communal — pour laquelle il fut remercié — finit par mettre tout le monde d'accord sur le principe, hormis deux propriétaires qui s'abstinrent lors du vote, destiné seulement à « prendre la température », le projet devant être obligatoirement réalisé. Vingt-sept oui et deux non: c'est presque l'unanimité contre la pollution. Les absents ont eu tort. Ils payeront tout de même — mais sans savoir exactement pourquoi.

Ceux qui étaient là hier soir le savent. Et certaines dépenses sont moins lourdes quand on sait parfaitement à quoi elle doivent servir. Mais le bord du lac et la protection des eaux valaient bien cela; la séance d'information était somme toute aussi une leçon. La pureté de l'eau et l'agrément des rives n'ont pas de prix. Leur protection en un. Il faut quelquefois le payer pour s'en rendre compte.

G. St.

AU CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS Les frasques et les drames du théâtre italien avec Nico Pepe

Une aubaine au Centre culturel neuchâtelois, hier soir, à l'occasion de la « Semaine culturelle italo-suisse »: Nico Pepe présentait (en italien) sa conférence-récital sur le théâtre de son pays. Ce comédien (qui, en 1947, a participé à la révolution théâtrale italienne en signant avec quelques autres l'acte de fondation du Piccolo Teatro di Milano) n'est pas un inconnu des Neuchâtelois, puisque c'était la troisième fois qu'il s'exprimait ici. Et chaque fois, deux heures d'enchantement au fil de ses phrases jamais gênées aux entournures... Pepe, avec cette intelligence, ces dispositions envers son public, promène sa voix dans les « dossiers » du théâtre, ouvrant les volets avec vue sur les points névralgiques (« Comedia dell'arte », Goldoni, Pirandello), il saupoudre sa conférence d'extraits des pièces les plus importantes du répertoire de chaque époque.

De la naissance du théâtre professionnel à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, au moment où se définit la profession de l'acteur, l'Art de la comédie, c'est à dire l'art de celui qui gagne sa vie en présentant la comédie (tout comme il existe l'Art du fer pour le forgeron, ou l'Art du bois pour le menuisier). Nico Pepe passe en riant parmi les « Bouffons de la Cour », puis les fameux « Masques » de carton, avec les « vieux séducteurs » Pantalone, Le Magnifique, ou avec Arlequin. Ensuite, l'entrée de la femme sur la scène ne va pas... sans bruit: en effet, la « donna », forte de cette nouvelle prérogative, péroré bien haut sur ses planches, défend avec acharnement sa « corporation »!

Carlo Goldoni, le réformateur. C'est un acteur populaire (qui écrit pour le peuple avec des personnages populaires), qui apprend à travers le miroir de la réalité comment sont défendus dans le monde les valeurs idéales.

Lors de la deuxième partie, Nico Pepe s'est arrêté chez Pirandello. Traitant les thèmes de l'aspiration à avoir une personnalité, des « actes uniques », thème aussi des mille personnalités qui s'agitent en nous et la réalité de ces personnalités quand on les compare à la réalité des héros de la scène...

Comme les grands prestidigitateurs, Nico Pepe était assisté dans la récitation des extraits de pièces, par une jeune comédienne, Ada Prato, fine silhouette rouge, a su se montrer digne du maître pour contribuer à faire de cette soirée une récréation théâtrale fort appréciée.

A.-L. G.

BIENNE - BIENNE

AU TRIBUNAL DE DISTRICT FILOUTERIE D'AUBERGE ET ABUS DE CONFIANCE

Lors de son audience hebdomadaire de mercredi, le tribunal de district qui présidait M. Otto Dreier, a condamné G. H., 24 ans, accusé de délits contre nature et d'attentats à la pudeur, de manière répétée, de garçons mineurs durant les années 1969, 1971, à 18 mois de prison moins 23 jours de préventive subie, à 700 fr. de frais d'intervention. Le prévenu devra d'autre part se soumettre à un traitement psychiatrique, ayant été considéré comme mouvement responsable de ses actes. Il a été mis au bénéfice d'un sursis de 4 ans.

M.S., âgé de 25 ans, est accusé d'abus de confiance au détriment d'un commerçant et de plusieurs amis pour un montant de plus de 6400 francs. On lui reproche également d'avoir conduit des véhicules sans permis, d'être l'auteur de filouteries d'auberge et de fausses déclarations dans la rédaction de fiches d'hôtel. Pour tous ces délits, M.S. a été condamné à 11 mois de prison sous déduction de 13 jours de préventive. Il aura à régler la facture des frais d'intervention soit 750 francs. Ce jugement est soumis à un sursis de 3 ans.

Problèmes et divergences à la Mura

Afin de remédier au plus tôt aux déficiences du compostage et de l'incinération des ordures, notamment aux insuffisances des installations une assemblée extraordinaire s'est déroulée hier soir.

Un rapport général avec des propositions émanant du Conseil d'administration et des responsables des services techniques fit l'objet d'une longue et confuse discussion. La délégation de Bienne proposa qu'aucune décision ne soit prise parce que la conception et l'information ne sont pas suffisantes et on s'est demandé si des changements à la tête du comité ne seraient pas souhaitables. Devant 23 délégués des communes affiliées, on a débattu des questions techniques. L'assemblée, approuva les propositions du Conseil d'administration et des crédits pour 400.000 fr. destinés à l'amélioration de l'aération, à l'installation d'un nouveau four et à divers équipements.

R.

ECONOMIE ET FINANCES

Que va apporter la phase 2 du programme anti-inflation des Etats-Unis?

La tentative du président Nixon de bloquer la spirale inflationniste est entrée dans sa deuxième phase. Après le blocage pendant 90 jours des prix et des salaires, de nouvelles mesures ont été introduites. Si la première intervention présidentielle a réussi, comme l'indique la statistique du commerce de gros, elle ne pouvait pas se prolonger au-delà d'un temps déterminé.

Le déclenchement de la deuxième phase, dans un avenir immédiat au moins, entraînera une nouvelle croissance du taux d'inflation. Mais le président Nixon est convaincu qu'elle se limitera à 2,5 pour cent l'an prochain.

Il considère que les taux d'augmentation des salaires et des prix, fixés par deux commissions ad hoc, et s'élevant à 5,5 pour cent pour les salaires et à 2,5 pour cent pour les prix constituent une bonne solution de compromis.

Les travailleurs vont donc pouvoir obtenir des augmentations ainsi que le prévoient leurs contrats. Toutefois, elles devront se limiter au taux annuel institué et ne pas atteindre les 7 ou 8 pour cent prévus dans la plupart des cas. Les syndicats semblent s'être accommodés de cet état de fait, mais ils protestent énergiquement contre la décision de la commission des salaires de ne pas autoriser le versement rétroactif des augmentations qui auraient dû intervenir durant la période de gel. Il en résultera une perte de 1,5 milliard de dollars environ pour les travailleurs américains.

Pour éviter que l'appareil de contrôle ne prenne des dimensions trop importantes, il a été prévu une répartition des entreprises en trois catégories.

La première comprendra 1300 usines occupant plus de 5000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires s'élevant à plus de 100 millions de dollars. C'est dans cette catégorie, qui représente presque la moitié du revenu américain, que les contrôles seront les plus sévères. Les augmentations des salaires et des prix dans ces entreprises devront être soumises aux deux commissions compétentes qui décideront de leur mise en application.

La deuxième catégorie comprend des usines de grandeur moyenne occupant de 1000 à 5000 personnes dont le chiffre d'affaires s'élève de 50 à 100 millions de dollars. Ses usines pourront augmenter leur prix et salaires sans solliciter une autorisation des autorités. Elles devront cependant présenter leurs comptes quatre fois l'an.

La troisième catégorie comprend les entreprises dont le chiffre s'élève à 50 millions de dollars ou moins et qui occupent moins de 1000 personnes. 83 pour cent des salariés américains travaillent dans des entreprises de ce type. Près des 50 pour cent du revenu américain proviennent de ce secteur. Les augmentations des salaires et des prix seront applicables sans autorisation officielle et les contrôles s'opéreront par sondages.

Par ailleurs, les prix de certains biens et services, représentant un cinquième de l'indice du coût de la vie, ne doivent pas être augmentés arbitrairement. Ils ne peuvent qu'être adaptés à la croissance des coûts de production. Il s'agit de produits agricoles de base, des loyers des maisons neuves ou rénovées, des voitures d'occasion, des bijoux, des complets sur mesure, des antiquités notamment. (ATS)

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

(87 valeurs suisses, pondéré) Fin 1958 = 100 avec rendement des actions

dès le 4. 1. 1971

22 novembre 1971

Table with columns: Groupes et sous-groupes, Ind., Rend., 22 nov., 19 nov., Fin 1970, max., min., min., max. Rows include Industrie, Métaux, Chimie, Consommation, Electricité, Divers, Finance et assurances, Banques, Sociétés financières, Cies d'assurances, Indice général.

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

BULLETIN BOURSIER

Table with columns: NEUCHATEL, 23 nov., 24 nov. Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâteloise ass. g., Gardy, Cortaillood, Cossonay, Chaux et ciments, Dubied, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation Ntel priv., Girard - Perregaux, Paillard port., Paillard nom.

Table with columns: LAUSANNE, 1030, 1040. Rows include Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Innovation, Ateliers constr. Vevay, La Suisse-Vie ass., Zyma.

Table with columns: GENÈVE, 460, 475. Rows include Grand Passage, Charmilles port., Charmilles nom., Physique port., Physique nom., AKZO, Philips, Royal Dutch, Monte-Edison, Olivetti priv., Allumettes B, S. K. F. B.

Table with columns: BALE, 217, 217. Rows include Pirelli internat., Bâloise-Holding, Ciba - Geigy port., Ciba - Geigy nom., Ciba - Geigy bon, Sandoz, Hoffmann-L. R.

Table with columns: ZURICH, 488, 486. Rows include Swissair nom., Swissair port., Union banques suisses, Société banque suisse, Crédit suisse, Bque Hyp. com., Bque Hyp. com., nom., Banque pop. suisse, Bally, Electro Watt, Motor, Colombo, Italo-Suisse, Réassurances Zurich, Winterthour ass. nom., Zurich ass., Alu. Suisse port., Alu. Suisse nom., Brown Boveri, Saurer, Fischer, Landis & Gyr, Lonza, Nestlé port., Nestlé nom., Sulzer, Suisina port., Oursina nom., Alcan, Am. Tel & Tel, Canadian Pacific, Du Pont, Eastman Kodak, Ford Motor, General Electric, General Motors, I.B.M., International Nickel, Kennecott, Litton, Sld Oil New-Jersey.

Table with columns: 23 nov., 24 nov. Rows include Union Carbide, U. S. Steel, Machines Bull, Italo-Argentina Cia, Sodec, A. E. G., Farben, Bayer, Farb. Hoechst, Mannesmann, Siemens.

Table with columns: PARIS, 384, 385. Rows include Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citroën, Fr. Paris Bas, Fr. des Pêtr., L'Oréal, Machines Bull, Michellin, Péchiney, Perrier, Peugeot, Rhône - Poulenc, Saint - Gobain.

Table with columns: LONDRES, 224, 225. Rows include Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Electr. & Musical, Imp. Chemical, Imp. Tobacco, Rio Tinto, Roan C.M., Shell Transp., Western Hold., Zam. Anglo-Am.

Table with columns: FRANCFORT, 135, 135. Rows include Audi NSU, Bad. Anilin, B. M.W., Daimler, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Farben, Bayer, Höchst. Farben, Karstadt, Kaufl., Mannesmann, Siemens, Volkswagen.

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Table with columns: NEW-YORK, 25-1/4, 26. Rows include Allied Chemical, Alumina Americ., Am. Smelting, Am. Tel. & Tel., Anaconda, Boeing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterp. Tractor, Chrysler, Coca-Cola, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gillette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel.

Table with columns: 23 nov., 24 nov. Rows include Int. Paper, Int. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Merck, Minnesota Mining, Mobil Oil, Monsanto, National Cash, Panam, Penn Central, Philip Morris, Polaroid, Procter Gamble, R.C.A., Royal Dutch, Sld Oil Calif., Sld Oil New-Jersey, Texaco, T.W.A., Union Carbide, United Aircraft, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Xerox.

Table with columns: Indice Dow Jones, 797.97, 798.63. Rows include industrielles, chemins de fer, services publics, volume.

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance NEW-YORK (AP). — La Bourse n'a pas réussi à se redresser et la plupart des gains enregistrés à l'ouverture ont été perdus en cours de séance dans un marché où les transactions sont demeurées limitées.

Billets de banque étrangers Cours du mercredi 24 novembre 1971

Table with columns: Achat, Vente. Rows include Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Suède (100 cr. s.).

Pièces d'or Suisse (20 fr.), France (20 fr.), Angleterre (1 £), U.S.A. (20 \$), Lingots (1 kg).

Primes d'assurances: 11,5 milliards de francs

En 1970, le montant des primes encaissées par les compagnies suisses d'assurances et de réassurances s'est élevé à 11 milliards 46 francs (+ 10,5% par rapport à 1969). Ont contribué à ces recettes: les assurances accidents et dommages (5 milliards 71, soit 49,8%, les réassurances professionnelles (3 milliards 02, soit 26,4% et les assurances sur la vie (2 milliards 73, soit 23,8%). Environ deux tiers du volume total des primes ont été fournis par les af-

aires à l'étranger. C'est dire l'importance pour notre économie de cette forme particulière de prestations de services qu'offrent les compagnies d'assurance et de réassurance et la part importante qu'elles prennent tant dans ce qu'on appelle parfois les exportations que les importations invisibles. Les risques qu'elles assurent aussi dans une période d'instabilité monétaire internationale comme celle que nous vivons présentement.

PANESPO Samedi, dès 20 heures UNIQUE EN SUISSE L'orchestre le plus coté en France GROUP DANSE conduira cette grande soirée dansante pour tous les ages En attraction pour la première fois à Neuchâtel Championnat suisse de DANSE ACROBATIQUE avec la participation de couples internationaux Un bal unique - Un championnat jamais vu

